AYB 1114
P4Q
2340
E1
C52
1840
v.2
SMRS

CHARLOTTE CORDAY.

les
lay;
ice

Imprimerie D'AMÉDÉE GRATIOT et Cie, Rue de la Monnaie, 11.

CHARLOTTE

CORDAY

PAR

Alphonse Esquiros.

J. DUPUY

II

PARIS

DESESSART, ÉDITEUR

15, RUE DES BEAUX-ARTS.

—

1840

I.

La nouvelle Héloïse.

La Cy; et é écroulée sema de ses ruines le ? d de la France.

Tr. én ng ités proscrits se réfugièrent à Caen ? étaient Buzot, Salles, Pétion, Gorsas, Louvet, Meillan, Lesage, Du-

chatel, Valady, Larivière, de Cussy et Barbaroux; ils occupèrent, rue des Carmes, l'hôtel de l'Intendance.

Leur temps se passait à faire des discours, à rédiger des placards et à fréquenter la meilleure société de la ville.

Barbaroux, ce jeune et brillant orateur, qui joignait la beauté d'Antinoüs à la faconde de Cicéron, ouvrit, dans l'église de l'ancienne Abbaye-aux-Hommes, un prêche auquel les habitants de Caen s'empressaient de se rendre le dimanche. Il vantait avec enthousiasme les charmes d'une liberté douce, tempérée par les lois et pure de sang humain. Une jeune fille noble de la ville, nommée Charlotte de Corday, ne manquait aucun de ces prêches; pendant le discours, elle attachait au visage animé de l'ora-

teur ses yeux bleus en silence ; quelques vieillards qui se souviennent de l'y avoir rencontrée, assurent n'avoir jamais vu de si charmante tête d'Héloïse suspendue aux lèvres éloquentes de son maître.

Quand ils se croisaient par hasard dans les rues, on voyait le resplendissement du noble et glorieux visage de Barbaroux sur celui de Charlotte.

Barbaroux avait dans le regard cette influence douce et irrésistible qui attire les femmes. Il ne tarda point à remarquer les assiduités de mademoiselle de Corday ; et comme dans les temps de révolution toutes les passions du cœur émues ou agitées prédisposent à l'amour (les anciens se représentaient la liberté sous les traits d'une belle et noble

femme), il conçut pour elle un attachement sérieux.

Quoique mademoiselle de Corday vécût dans la retraite avec sa tante, elle ne laissait pas que d'aller en soirée dans quelques maisons de la ville, surtout quand elle prévoyait y trouver Barbaroux. Cet homme aimable et brillant tenait presque partout le sceptre de la conversation. Mademoiselle de Corday l'écoutait avec son cœur. L'ovale doux et chaste de sa jolie figure se détachait dans l'ombre, et chaque regard animé, chaque mouvement électrique de l'orateur, en se répétant sur le visage de Charlotte Corday, l'éclairait d'une amoureuse lumière.

Mademoiselle de Corday était la seule républicaine de sa famille : elle avait été

amenée à l'amour de la liberté par la lecture de Raynal et aussi par les sentiments généreux de son âme. Son père, noble et attaché au parti royaliste, voyait avec peine ce qu'il nommait les égarements de sa fille ; ses deux frères émigrés la reniaient ; sa sœur, plus âgée qu'elle de deux ans, la pressait de revenir *aux bons principes :* mais Charlotte demeura inébranlable dans ses idées révolutionnaires. C'est à cette différence d'opinion et à l'état de gêne où se trouvait alors la maison de Corday[1] qu'il faut attribuer le séjour de Charlotte à Caen, chez une vieille tante, dont elle subissait sans doute à contre-cœur la compagnie et la générosité.

[1] Le revenu de M. de Corday d'Armon s'élevait tout au plus à 1500 livres de rente.

L'éducation qu'on recevait avant 1789 dans les colléges et les couvents, était en parfaite opposition avec la société chrétienne et monarchique, où l'élève devait bientôt entrer. On y proposait sans cesse à son admiration les exemples de héros et de femmes païennes se dévouant à la mort pour punir les tyrans. Charlotte de Corday conçut toute jeune une vénération exaltée pour les Épicharis, les Porcia, les Clélie, et toutes ces femmes grecques ou romaines qui se levaient, dans son esprit, le poignard à la main, sur le cadavre encore fumant de leur ennemi. La lecture de Jean-Jacques Rousseau, de Raynal, de Pierre Corneille la confirma dans ces idées; elle ne voyait rien au-dessus du dévouement à la patrie. Toutes les vertus anti-

ques, le courage, le mépris de la mort, la haine des tyrans entrèrent dans son cœur excité; et comme la forme du visage suit toujours le mouvement de l'âme, mademoiselle Charlotte de Corday prit bientôt un air de tête classique et une beauté toute romaine.

Petite-fille de Pierre Corneille, elle avait d'ailleurs dans les veines quelques gouttes du sang républicain de son aïeul, et elle composa une tragédie à sa manière dont elle fut tout à la fois l'auteur et l'héroïne.

La révolution de 89 avait créé dans les âmes une passion nouvelle et inconnue qui absorbait toutes les autres passions : c'était celle du bien public. Nos vertus et nos vices, et en général le tempérament humain suivent ces influences

climatériques des âges. Charlotte Corday avait détaché son amour des faiblesses de son sexe pour le porter tout entier sur ce grand événement de 89 qui contenait alors l'avenir du monde.

Plus mademoiselle de Corday était attachée à la révolution, plus elle avait en horreur les hommes qui, sous prétexte de civisme, l'ensanglantaient entre leurs mains impures et féroces. Elle était à Caen lorsque le jeune major Henri de Belzunce y fut massacré par la populace. Peut-être vit-elle tomber ce pâle et beau jeune homme sur la place de l'Hôtel-de-Ville ; peut-être rencontra-t-elle ses membres sanglants qu'on promenait par les rues, avec des chansons obscènes ; peut-être lui présenta-t-on au bout d'une pique, comme à plusieurs femmes de

Caen qui en ont gardé des pâleurs et des convulsions, la tête froide, morne et défigurée du comte à baiser ?

Ce spectacle horrible lui inspira la haine des excès révolutionnaires ; cette haine ne tarda point à porter sur les chefs de la Montagne, dont les feuilles publiques qu'elle lisait assidument, lui apprirent bientôt les vues impitoyables. Noble d'origine, elle avait bien pu s'élever par la force de son caractère au-dessus des préjugés de la naissance ; mais femme, elle subissait l'influence de son sexe doux et sensible : son cœur, facile aux conquêtes paisibles de la liberté, se révoltait devant les égorgements.

Élevée à l'école philosophique du dernier siècle, elle ne comprenait pas,

quoiqu'elle dût bientôt y avoir un rôle, la fin de ce drame sombre, terrible et providentiel qui se dénouait sous ses yeux, l'auteur se tenait alors caché derrière la toile teinte de sang et ne voulait se nommer qu'après la pièce jouée : c'était Dieu.

Avant l'arrivée des Girondins à Caen, mademoiselle de Corday n'avait fait attention à aucun homme, tant l'amour de la révolution naissante comblait tous les vides de son cœur. Si elle remarqua Barbaroux, c'est que ce jeune et brillant Girondin s'offrait à elle sous les traits d'un apôtre de cette révolution tant aimée. Au contraire, Barbaroux, échappé tout récemment aux tempêtes civiles, sentait le besoin de reposer son âme sur un objet plus doux . la beauté de

Charlotte Corday sortait pour lui des orages révolutionnaires, comme autrefois Vénus de l'écume des flots.

Toutefois la majesté naïve de cette fille imposait à Barbaroux lui-même; son cœur, intimidé par la grâce sévère et la beauté intelligente qui régnait dans les discours de mademoiselle de Corday, hésitait à l'aimer. C'était entre eux un sentiment doux et élevé qu'épurait encore la noble conformité d'opinion où il prenait sa source. Il est si difficile de rendre au juste ces demi-teintes et ces clairs-obscurs du cœur de la femme, que nous comptons beaucoup sur le tact fin et délicat de nos lectrices pour deviner ce que nous n'aurons pas su dire. Mademoiselle de Corday conçut pour Barbaroux une de ces amitiés charmantes

où le sexe glisse toujours, à notre insu, un peu d'amour ; mais c'était un de ces amours qui restent dans l'âme.

L'attachement simple et calme de Charlotte Corday pour Barbaroux, ce messie de la Gironde, jeté par hasard à Caen, avait quelque chose du mystère, de l'adoration et de la sainte pudeur qui animaient Marie-Madeleine aux pieds de Jésus.

Barbaroux trouva moyen de s'introduire chez mademoiselle de Corday, avec laquelle il eut de chastes entrevues autorisées par la vieille tante. Il entrait, pour n'être point remarqué, par la boutique d'un tourneur en bois qui avait une porte de derrière sur la petite cour où l'escalier de madame de Bretteville et de sa nièce prenait naissance. Il s'y

avait que la rue à traverser pour aller de cette maison à l'hôtel de l'Intendance, où nous avons dit que Barbaroux était logé avec les autres Girondins. Une conversation douce, soutenue par l'esprit, s'engageait durant de longues heures dans une chambre assombrie par les vitraux à mailles de plomb et par les murs de la maison voisine. Charlotte recueillait une à une au fond de son cœur les paroles de son maître, et celui-ci se retirait toujours avec la joie d'être compris par une âme dans laquelle il retrouvait son image. Barbaroux se répétait dans mademoiselle de Corday comme dans un miroir où l'on aime à se voir en beau.

Quelquefois, ils marchaient ensemble sous les arbres solitaires du Cours, cette

promenade de Caen où, suivant l'usage des villes de province, on ne se promène guère : mademoiselle de Corday lui disait, en renversant de côté sa jolie tête blonde : « Je vous écoute et je m'appuie à votre bras en silence; car, notre rôle, à nous autres femmes, est de nous retenir à vous qui êtes forts : nos cheveux longs et bouclés sont comme ces branches grimpantes et ces folles attaches de la vigne qui cherchent l'ormeau; je m'abandonne à vos conseils et à votre bras dans ces temps d'orage, certaine que la grandeur et la sainteté de notre cause élèvera notre amitié au-dessus de toute faiblesse. »

Le jour tombant les retrouvait encore sous les arbres ; une brise fraîche chassait les feuilles grillées par le soleil le

long des allées recouvertes de sable; des prairies bordaient la route où les bœufs ruminaient les genoux dans l'herbe; la rivière d'Orne balançait dans le lointain sa forêt de mâts; ce n'était dans l'air que joie, que silence, que chants d'oiseaux à demi éteints et dispersés dans les branches. Barbaroux et mademoiselle de Corday avaient au fond du cœur un calme immense ; leur amitié douce et pure se détachait en bleu sur ce paysage tranquille : mais leur pensée revenait bientôt à la révolution, à la terreur, au peuple qui rugissait, bête fauve derrière ce demi sommeil des champs.

Dans ce contraste du bruit des révolutions, avec le silence, la mansuétude et la sérénité grave d'un coucher de soleil, sous les arbres, au bord de l'eau,

les deux amants avaient alors devant les yeux les deux faces éternelles du monde, l'histoire et la nature, Dieu en mouvement et Dieu au repos.

II.

La terreur.

Les Girondins abattus sous les coups de [illegible] le système de la terreur prit tout à fait le dessus dans l'assemblée.

On désignait ainsi l'ensemble des moyens violents à l'aide desquels les

Montagnards voulaient contenir les factions et fonder leur gouvernement. Ce système tenait dans la tête de Marat à une idée fixe: le bien public, suivant lui, devait être imposé de vive force aux hommes toujours égoïstes ; les conquêtes de l'intelligence étaient, à ses yeux, comme les autres conquêtes, des descentes à main armée sur la société intimidée et stupéfaite; autrement le petit nombre des citoyens riches et en possession de l'autorité opposerait, disait-il, au bonheur des masses une résistance éternelle.

Ce système avait ses exemples et son excuse dans l'histoire : quand Dieu voulut tirer son peuple de la servitude, il changea en sang l'eau des puits; quand Moïse voulut abattre dans son camp

l'esprit de révolte, il commanda à la terre d'ouvrir son sein pour dévorer par milliers les mécontents ; quand Jésus-Christ descendit prêcher aux hommes la liberté, il dit : « Je ne suis pas venu apporter la paix dans le monde, mais le glaive. »

Ce glaive, la révolution le reçut entre ses mains impitoyables et en fit l'usage qui avait été prédit. Elle eut aussi sa mer *rouge* où elle noya l'armée de maîtres obstinés et rapaces qui s'entêtaient à remettre la main sur leurs esclaves.

Les révolutions veulent être vues à distance.

Ceux qui, livrés tout jeunes aux horreurs de ces scènes meurtrières, ruinés dans leur fortune, frappés dans leurs familles, ont traversé les pieds dans le sang cette époque terrible, sont excusa-

bles sans doute de n'y avoir vu qu'une grande tuerie. Mais, il faut se placer, dès maintenant, dans l'avenir. En histoire, le mal est un bien dont nous ne saisissons pas le rapport; à mesure que les faits se succèdent, ce rapport s'établit et toute idée défavorable s'efface alors peu à peu des événements et des hommes auxquels nous l'avions appliquée. Tout en donnant des regrets bien légitimes, sans doute, aux victimes de ces temps orageux, nous devons nous soumettre à la nécessité et reconnaître que ces regrets, ces plaintes, ces réprobations tardives tombent devant un mot tranchant et inflexible comme la hache : Il le fallait.

Cessons, une fois pour toutes, cette pitié inutile et ces panégyriques sans fin,

de peur de ressembler aux anciens peuples de l'Égypte, qui passaient toute leur vie à embaumer les morts.

Il est bien reconnu, maintenant, que la France avait besoin d'une révolution pour sortir de l'état d'avilissement et de malaise où elle languissait sous le règne de ses derniers maîtres ; mais, ce grand mouvement ne pouvait avoir lieu sans ébranler profondément toutes les existences : les révolutions sont des remèdes violents aux sociétés malades. Les pillages, les incendies, les égorgements accompagnent malheureusement, sous forme de vengeance, ces progrès subits qui apparaissent à main armée sur le monde. Ceux qui acceptent avec amour les idées de 89 et qui reculent ensuite devant les conséquences fatales de ces

idées, nous semblent des esprits honnêtes, mais faibles. Si vous admettez une fois la révolution, il faut l'admettre pleine, entière, logique, entourée de toutes les conditions qui peuvent l'établir et la perpétuer : il n'y a rien de plus mortel aux nations que ces demi-mouvements vers le bien qui agitent tout sans rien détruire ni rien fonder. Il ne suffisait pas de passer la réforme sur des abus aussi invétérés que ceux qui existaient en France avant 89; il fallait encore en couper la racine ; il fallait récolter tous les fruits de ces principes chrétiens qui avaient germé pendant des siècles, arrosés par les larmes et les sueurs du peuple; à nos yeux, la révolution française n'est pas seulement un événement, c'est une moisson d'idées ;

or, à toute moisson il faut une faux ; à la révolution il faut la terreur.

Nous ne sommes pas de ceux qui, assis sur les ruines d'un événement, songent encore à le reconstruire. Nous acceptons 93 dans le passé ; mais ce n'est plus sous cette forme meurtrière que se produiront désormais les progrès de l'humanité. Les rigueurs de ces derniers temps nous invitent, bien au contraire, à la tolérance, à la douceur, à la modération. La peine de mort a fait tout récemment une si rude besogne qu'elle doit être lasse et essoufflée ; laissons-la se reposer pour toujours.

C'est, au reste, une erreur de croire que, dans la pensée même des hommes de 93, la terreur pût être un moyen durable de gouvernement ; ils subissaient

fatalement les conséquences d'une révolution commencée, voilà tout ; dans l'ordre prémédité des choses humaines, l'ouverture des États-Généraux devait amener au bout la terreur; Mirabeau était le glaive dont Marat fut la pointe.

Et puis, soyons juste envers le gouvernement révolutionnaire et tenons-lui compte, enfin, du peu de ressources qu'il avait sous la main pour comprimer les rebelles. Nous serons moins étonnés ensuite de l'usage violent et immodéré qu'il fit de la peine de mort. Occupée à la frontière par les armées ennemies, à l'intérieur par la Vendée, la république n'avait pas huit cent mille baïonnettes appuyées sur la poitrine haletante de l'émeute ; pour se maintenir sans soldats

sans officiers de police, sans argent, au milieu de tant de haines déchaînées, de tant de résistances écumantes, de tant d'hommes armés et résolus, la république n'avait que l'échafaud.

Au reste, la révolution ne s'est pas faite sans Dieu : cette loi de sacrifice et d'immolation qui préside à ce grand événement, préside de même à toute la nature. « Pourquoi m'enfermes-tu dans ta cage, dit le lion au belluaire? — Pourquoi me dévores-tu? dit à son tour la biche au lion. — Pourquoi nous coupes-tu avec ta dent gourmande et blessante? disent, de leur côté, à la biche, les fleurs des champs. » Le monde est une grande hécatombe ; si l'homme passe pour le roi de la nature, c'est que de tous les êtres c'est celui qui immole

le plus à ses caprices et à ses besoins.

Si révoltant que soit, au premier coup-d'œil, le système de Marat, au fond il ne diffère pas beaucoup de celui de Napoléon : établir le bien éternel du monde par le sacrifice momentané de quelques ennemis intraitables. Seulement, l'un se servit pour cela du couteau et l'autre du canon; les hommes préfèrent de beaucoup cette dernière manière d'être tués; mais, après tout, l'empire a immolé plus de têtes que la république.

Les peuples modernes ont, au reste, une consolation que n'avaient pas les anciens; leur foi dans la Providence leur fait découvrir les germes d'un bien général dans ces maux passagers; le dieu Temps n'est pas pour nous comme le vieux porte-faux des Grecs; ses ailes

n'indiquent pas la fuite mais le progrès; les ruines dont il couvre la terre cachent des développements d'avenir; en même temps qu'il fauche, il sème.

Et puis, aujourd'hui que la passion a quitté ces temps de tragique mémoire, on dirait, à les lire dans le récit froid et verbeux des écrivains, un champ de carnage d'où le combat s'est retiré. Rappelez sur ces lieux jonchés de cadavres, l'ardeur, le mouvement, le bruit, la fièvre, l'enivrement; faites revivre ces rivalités terribles, ces vengeances de plusieurs siècles, ces frénésies du bien public; reportez-vous, en esprit, à ces jours lugubres où le tocsin s'agitait dans la ville, où le canon d'alarme tonnait sur la place, où le bruit courait, par les rues épouvantées, que les armées prus-

siennes entraient en France, où ce cri sinistre retentissait des Tuileries aux faubourgs : LA PATRIE EST EN DANGER! où l'emportement des partis à l'intérieur, au milieu de toute cette mêlée furieuse, empêchait de voir couler le sang et les têtes tomber : ce sera toujours la mort, mais exempte de ce calme et de ce sang-froid qui la rendent si hideuse. Mettez dans l'homme ou dans la nation qui tue, quelque chose comme la vengeance, la jalousie ou l'amour, et l'odieux du crime s'effacera : Otello serait un monstre d'étouffer froidement Desdémone; il fait peur dans son délire, mais il est beau.

La passion a en elle-même des prestiges et des ressources si infinies, que n'importe l'objet auquel vous l'attache-

rez, si sombre et si hideux qu'il soit, cet objet prendra aussitôt un charme insensé qui attirera les cœurs comme par vertige. Si vous l'attachez à la mort, on aimera la mort.

En France, ce qu'il nous faut avant tout, c'est le péril et l'agitation ; nous pardonnons à la république d'avoir abattu nos têtes sous sa faux ; nous pardonnons à l'empire de nous avoir pris tout saignants entre ses serres et de nous avoir enlevés dans son vol pour nous laisser ensuite retomber blessés et meurtris sur le pavé ; nous pardonnons tout, quand à côté du sang il y a de la gloire : car, forts et courageux que nous sommes, nous ne redoutons ni les hasards, ni les souffrances, ni les maux, ni la faim, ni les convulsions, ni les sacrifices, ni

les blessures, ni la mort; ce que nous craignons, ce qui nous tue, ce qui ne peut durer en France, c'est l'aplatissement.

Nous en jouissons depuis dix années de ce bienheureux aplatissement sous le titre ambitieux de paix napoléonienne; mais, il est aisé de deviner aux efforts comprimés avec tant de peine pendant ces dix ans, aux grandes tentatives avortées, aux étincelles de génie éteintes, aux révoltes indomptées qui bouillonnent dans nos veines, aux ambitions rentrées qui nous consument, combien le repos nous est lourd, et comment nos pères se sont jetés éperdument dans cette révolution tumultueuse qui avait réussi, à force de courage, d'espérance et de gloire, à embellir la mort même.

La révolution fut, avant tout, une grande expansion morale; voilà ce que nos pères y ont vu ; ils se sont précipités la tête haute et le cœur plein d'enthousiasme dans le mouvement, sans savoir d'abord au juste où ce mouvement les conduirait; mais ici le calcul, après tout, est inutile. Les révolutions n'ont besoin que de s'agiter ; dans l'ombre et derrière elles, il y a la main de Dieu qui les mène.

III.

Le Départ.

Depuis le séjour des Girondins à Caen, mademoiselle de Corday semblait animée du désir de se sacrifier à la révolution. Le propre de l'amour chaste et magnanime est de détacher de la vie ;

un plus grand que nous l'a dit : Qui sait aimer, sait mourir.

Quoique le département du Calvados tînt pour la Gironde, et qu'une sorte de Vendée républicaine s'organisât dans le nord de la France, des bandes d'hommes farouches parcouraient depuis quelques mois les rues de Caen. Ces hommes jetaient la terreur dans toute la ville par leurs visages féroces; ils chantaient d'ignobles chansons et dansaient une danse forcenée autour d'une image de Marat.

S'il y avait alors des citoyens dévoués qui subissaient, en vue de l'avenir, la nécessité de recourir au glaive, il y en avait d'autres qui tuaient bassement, pour le plaisir de tuer, et par appétit du sang. La révolution fut une grande ba-

taille [1] ; or, toutes les batailles traînent à leur suite des bandes d'oiseaux de proie et de bêtes fauves.

Une de ces bandes, passant un soir rue Saint-Jean, devant la maison de madame de Bretteville, fit pénétrer ses cris homicides jusque dans la petite cour humide et sombre où mademoiselle de Corday causait doucement à la fenêtre avec Barbaroux.

[1] « Depuis quinze siècles des maîtres superbes et impérieux nous tenaient sous le joug. Le ciel a eu pitié de nos maux. Rendus à nous-mêmes, à nos droits d'hommes et de citoyens, nous avons voulu les maintenir en établissant un gouvernement fondé sur les lois sacrées de la nature et de la raison. Nos anciens oppresseurs désolés travaillent maintenant à détruire notre œuvre. Il suit de là qu'ils nous font la guerre; nous sommes donc forcés de les traiter en ennemis publics. » (Marat.)

Elle pâlit : ses regards fixèrent avec inquiétude la belle tête de Barbaroux que ces furieux auraient voulu tenir sous le couteau, et une résolution terrible, formée depuis quelque temps au fond de son cœur, passa comme un éclair d'orage dans l'azur ordinairement si calme de ses yeux.

Comme toutes les âmes fortes qui embrassent la société dans leurs haines ou leurs amours, Charlotte Corday s'imagina intérieurement que délivrer Barbaroux des mains des Montagnards, c'était délivrer le pays.

Le lendemain, elle se rencontra à l'hôtel Saint-Ouen, avec quelques-uns des députés transfuges. Mademoiselle de Corday garda, comme de coutume, un silence modeste ; mais elle écoutait atten-

tivement et recueillait une à une dans son cœur les paroles des orateurs girondins. Barbaroux présenta un tableau sombre et lamentable des maux de la nation : « Sans une nouvelle Jeanne d'Arc, s'écria-t-il en finissant, sans quelque libératrice envoyée du ciel, sans un miracle inattendu, c'en est fait de la France ! »

Ces derniers mots fixèrent irrévocablement les destinées de Charlotte Corday. Elle crut que le ciel l'appelait par cette bouche aimée à se dévouer pour son pays. La beauté, ce magnétisme qui séduit et soumet les hommes eux-mêmes, ne pouvait manquer, rattachée ici au visage animé de l'orateur, d'entraîner une femme encore jeune et sujette, malgré elle, aux influences de son sexe. Ja-

mais le meurtre ne prit pour s'insinuer dans le cœur d'une créature douce et pure des formes plus innocentes ; il se présente à elle sous les attraits de l'éloquence; il revient à sa pensée durant ces heures douteuses du soir, où la lune conseille les nobles dévouements ; il se drape dans les sentiments les plus élevés, l'humanité, le patriotisme, l'amour de la paix [1]. Charlotte Corday vit l'assassinat en beau, le voyant à travers la noble et généreuse figure de Barbaroux.

Il n'y a pas de terme dans le code pénal, ni peut-être dans la langue, pour rendre cette provocation involontaire qui s'exerce à l'insu de son auteur, et dont le sentiment échappe à celui même

[1] « J'ai voulu rétablir la paix. » (Charlotte Corday.)

qui la subit. Nous comptons encore ici sur l'imagination pénétrante de nos lectrices pour nous deviner. Charlotte Corday, quoique influencée amoureusement par Barbaroux, crut jusqu'au bout n'obéir qu'au sentiment héroïque de sauver la patrie ; l'amour est par lui-même un sentiment si élevé qu'il touche à toutes les grandes choses.

Dans le cœur des femmes, cet amour, par suite de l'éducation fausse et guindée qu'on leur donne, n'ose pas se découvrir franchement ; le plus noble des sentiments eut besoin de se déguiser ici sous mille prétextes spécieux, pour ne point faire rougir celle dont il guida le bras.

Barbaroux, détruit par les coups de Marat, ne cessait de le représenter dans

ses discours comme la tête hideuse de la Montagne. « Cet homme, disait-il, a la lèpre à l'âme; il boit le sang de la France pour prolonger ses jours odieux et gangrenés. Tant que la France ne sera point débarrassée de ce monstre, l'anarchie avec toutes ses horreurs dévorera ses enfants. »

Il prêchait même une croisade contre « cet ennemi public. » Le 7 juillet, une armée de volontaires se forma, au son du tambour, sur la grande place de Caen ; mademoiselle de Corday assistait avec un visage charmé à ces enrôlements de citoyens libres et dévoués.

« Ces soldats vont donc marcher sur Paris, dit-elle à Pétion?

— Est-ce que vous seriez fâchée, s'ils ne partaient pas? répondit celui-ci.

— Je vous ferai repentir, reprit-elle, du soupçon que vous manifestez sur mes sentiments [1]. »

Puis elle réfléchit intérieurement que tant de braves gens, venant à Paris pour chercher la tête d'un homme, « c'était de trop ; il ne mérite pas tant d'honneur, se dit-elle : cela suffit de la main d'une femme [2]. »

Cette pensée la décida tout-à-fait [3].

Depuis quelques jours, madame de Bretteville trouvait à sa nièce un visage extraordinaire. Étant entrée, un soir, dans sa chambre, elle trouva sur la table une vieille Bible ouverte et lut

[1] Lettre de Charlotte Corday.

[2] Même lettre.

[3] *Idem.*

ces mots soulignés au crayon : « Judith sortit de la ville, parée d'une beauté merveilleuse dont le Seigneur lui avait fait cadeau, pour se rendre à la tente d'Holopherne. »

Une autre fois sa douce et sérieuse tête se couvrit d'un nuage de colère à voir deux bourgeois de la ville, assis devant une table, qui se divertissaient aux cartes :

« Vous jouez, leur dit-elle, et la patrie se meurt ! »

Du reste, elle ne confia son projet à personne.

Le mardi 9 juillet elle se rendit, au matin, à l'hôtel de l'Intendance, accompagnée d'un domestique. Mademoiselle de Corday fit demander Barbaroux ; cette dernière entrevue fut déchirante pour le

le cœur de cette pauvre fille. Elle prit l'air le plus froid et le plus indifférent qu'elle put trouver, s'ouvrit à Barbaroux sur son voyage, mais sans lui en découvrir le motif, le pria de lui écrire une lettre pour Du Perret, afin d'obtenir des papiers nécessaires à l'une de ses amies d'enfance, nommée Marie Forbin. Au milieu de ces lents et secs préparatifs de départ, elle retenait à grand' peine sur le bord de ses lèvres des adieux plus tendres que la séparation éternelle qui devait les suivre aurait sans doute rendus excusables. Déjà le secret terrible qu'elle enfermait dans sa frêle poitrine de femme allait lui échapper ; elle ne se sentait presque plus maîtresse de ses larmes ; et les larmes auraient été un aveu, et la main géné-

reuse de Barbaroux aurait sans doute retenu le bras de Charlotte Corday sur le bord de cette résolution mortelle, quand Pétion vint à traverser le salon où ils s'entretenaient tête à tête :

« Comment ! voilà une belle aristocrate, dit-il, qui vient voir des républicains !

—Vous me jugez aujourd'hui sans me connaître, citoyen Pétion, répondit-elle; un jour, vous saurez ce que je suis. »

Pétion et Barbaroux ne s'aperçurent, comme toujours, de ces paroles qu'après l'événement.

Mademoiselle de Corday sortit de l'hôtel de l'Intendance pour rentrer dans sa chambre; après avoir rangé ses livres et s'être chargée de son carton de dessins, elle prit congé de sa tante, sous

prétexte d'aller voir faner le foin dans la campagne.

Puis elle descendit l'escalier de pierre de sa maison qui donnait dans la petite cour ; sur les dernières marches elle trouva assis et souriant un bel enfant blond (aujourd'hui un vieillard [1]) qui aimait les images :

« Tiens, dit-elle en lui remettant son carton de dessins, voilà pour toi, Robert ; sois bien sage et embrasse-moi : tu ne me reverras plus. »

Et elle partit.

[1] C'est de la bouche même de ce vieillard que nous tenons ces détails.

IV.

Le Déclin.

Le lendemain du jour où la Convention avait rejeté de son sein les vingt-deux comme nuisibles à l'union de ses membres et à leur activité dans les temps de crise, elle reçut de Marat une lettre dont il fut fait lecture :

« Citoyens, mes collègues, quelques-uns me regardent comme une pomme de discorde, et étant prêt de mon côté à tout sacrifier au retour de la paix, je renonce à l'exercice de mes fonctions.

« Puissent les scènes scandaleuses qui ont si souvent affligé le public, ne plus se renouveler au sein de la Convention !

« Puissent tous ses membres immoler leurs passions à l'amour de leurs devoirs, et marcher à grands pas vers le but glorieux de leur mission.

« Puissent mes chers collègues de la Montagne faire voir à la nation que s'ils n'ont pas encore rempli son attente, c'est que les méchants enchaînaient leurs efforts et retardaient leur marche.

« Puissent-ils prendre enfin de grandes mesures pour écraser les ennemis du dehors, terrasser les ennemis du dedans, faire cesser les malheurs qui désolent la patrie, y ramener la paix et l'abondance, affermir la paix par de sages lois, établir le règne de la justice, faire fleurir l'état et cimenter le bonheur des Français. C'est tout le vœu de mon cœur[1]. »

La Convention ne voulut point accepter la démission de Marat : elle donna pour motif de ce refus, par la bouche de Chasles : « Que le parti de la Gironde ayant réussi à faire passer Marat dans les départements pour un monstre, pour un homme de sang et de pillage, afin de

[1] *Moniteur.*

les séparer d'une ville qui adoptait ses principes, ce serait donner gain de cause aux ennemis de la révolution [1]. »

Mais, comme il arrive souvent, Marat avait laissé sa virtualité dans le succès.

Le succès est le plus mortel ennemi des hommes d'état : tel a résisté cinq ans aux attaques, aux oppositions, aux luttes orageuses, qui ne tient pas contre l'influence paisible de sa victoire.

A dater du 2 juin, l'astre de Robespierre commença à croître dans le ciel révolutionnaire, et celui de Marat à s'amoindrir.

Le moment était venu pour la révolution de se calmer ; Marat, cette fièvre ardente, cette imagination sombre et

[1] *Moniteur.*

alarmée qui ne voyait partout que complots et trahisons ; cette bouche écumante qui donnait une voix à toutes les fureurs populaires, n'était plus désormais l'homme qu'il fallait à l'événement de 93; toute cette lave en fusion devait passer par la tête froide de Robespierre pour s'y durcir et s'y consolider.

Après le 2 juin, Marat, solitaire et malade, s'enfonce de plus en plus dans son système de terreur comme dans un antre; les têtes royalistes, des girondins, des endormeurs, des intrigants, des traîtres, se présentent sans cesse devant son imagination inquiète sous forme d'obstacles à la révolution, et comme on élague des obstacles, il veut élaguer ces têtes.

Ses moyens, d'ailleurs, baissent sen-

siblement avec la perte de sa santé. Quand les hommes ont fait leur temps, la Providence les jette au rebut comme de vieux outils ; c'est alors que la rouille et la maladie s'y mettent.

Les siècles et les événements apportent avec eux des maladies particulières : Marat, dont les yeux se remplissaient de sang et la bouche d'écume, au milieu des transports où le jetaient la vue des complots et des tentatives perfides, semblait atteint de la rage du bien public.

Cet homme si aguerri avant la défaite des Girondins n'était plus alors que l'ombre de lui-même ; à force de s'approcher de la mort par la pensée, par l'usage terrible qu'il en faisait sur les autres, il lui avait pris toutes ses difformités. Depuis quelques jours, on voyait se promener au

bras d'une servante, le long des avenues sablées du Luxembourg, un petit vieillard aux joues hâves et au regard sépulcral ; il respirait péniblement sous les feuilles un air frais et pur qui s'enflammait en pénétrant dans ses poumons. Cette froide vieillesse faisait avec la jeune verdure qui l'entourait un contraste morose : c'était l'hiver de la vie se promenant morne et gelé au tiède soleil d'été que le ciel de juillet versait sur le jardin en fleurs.

Les hommes ne dépérissent pas ainsi au hasard ; quand ils s'effacent, c'est que leur œuvre est faite. Il ne faut presque rien alors pour les tuer. Ceux contre lesquels n'ont jamais rien pu jusque-là ni la guerre, ni les tempêtes civiles, ni les prisons, ni les embûches, ni les hai-

nes, ni le boulet, ni l'échafaud, ni le sabre des soldats, ni le poignard des sbires, meurent pour une goutte de sang tombée au cœur ou pour une blessure de femme.

V.

Les tables de la loi.

Dès que la Convention se fut débarrassée des luttes intestines qui retardaient et empêchaient son élan, elle s'avança avec une rapidité foudroyante vers les grandes mesures qui pouvaient

consolider la révolution, en établissant le bonheur des peuples.

La constitution sortit alors des flancs orageux de la Montagne, comme autrefois les tables de pierre des nuages, des éclairs et des tonnerres qui entouraient le mont Sinaï : la nouvelle loi portait également des traces du doigt de Dieu ; car, dans les temps modernes, Dieu se cache sous les progrès de la raison, de la justice et de la liberté.

Cette constitution venait d'être reçue du peuple des provinces au bruit du canon et aux joyeuses sonneries des cloches.

Des fêtes champêtres accueillaient, dans toute la France, l'acte qui proclamait les droits de l'homme et du citoyen ; cet acte, gravé sur des tables de pierre

et renfermé dans une arche autour de laquelle des branches de chêne formaient une masse imposante d'ombrage et de verdure, était porté sur un brancard, au milieu des chants de joie des habitants qui suivaient le cortége, un bouquet d'épis de blé, de fleurs et de fruits à la main; chemin faisant, des essaims d'oiseaux rendus à la liberté, s'envolaient, chacun une banderolle au cou sur laquelle était écrit un des articles de l'acte constitutionnel, et allaient porter au ciel le joyeux témoignage de la liberté rendue à la terre.

Les citoyens venaient en foule prêter serment à la loi, au milieu des chants d'allégresse, des baisers fraternels mille fois répétés, des pleurs d'attendrissement, et juraient, la main étendue,

de défendre la constitution jusqu'à la mort.

Ces cérémonies, tout à la fois civiles et religieuses, se passaient au milieu des champs mûrs pour la moisson, et sous l'œil bleu du Créateur qui voyait avec joie les hommes libres, frères et unis entre eux, tels, en un mot, qu'ils sont sortis de ses divines mains.

Tout le monde croyait que les temps primitifs allaient renaître; notre siècle froid et positif ne comprend pas ce réveil d'un grand peuple qui ouvre, avec le printemps, son âme au sentiment si doux de la liberté, de la justice et de la nature. Ce culte simple et vierge, ces vertus modestes, ces mœurs patriarcales, cet esprit austère qui ramenait peu à peu les hommes au sentiment du devoir et à la

volupté de la cabane [1], étaient une réaction nécessaire après les impiétés de la régence, les ordures des petits soupers et les fadeurs musquées du dernier siècle.

A Versailles, on fit jouer les eaux ce jour-là, en l'honneur du Souverain. Tous les citoyens, qui étaient autant de fractions du nouveau maître, se promenaient à leur aise dans les anciennes avenues foulées par les bottes à éperons de Louis XIV. La ville avait un air de fête. Vieillards, femmes, enfants parcouraient les rues, un bouquet dans la main et un ruban tricolore autour du bras. Les murs des maisons étaient tendus de draps blancs, de gazon et de

[1] Saint-Just.

guirlandes de feuilles. On attendait le passage de la Liberté.

Vers deux heures on vit s'élever au milieu d'un nombreux cortége, sur un char traîné par deux chevaux blancs, une femme dont le front était orné d'une couronne d'épis, de roses et de fruits ; c'était mademoiselle Fleury.

On chantait autour d'elle des hymnes à la Patrie ; les enfants, aux balcons, lui jetaient des fleurs plein leurs petits doigts ; les hommes battaient des mains ; cette pauvre fille de théâtre, autrefois vexée, humiliée, moquée, abreuvée d'affronts par les *grandes dames* de la ville, promène maintenant autour d'elle sur toutes les femmes un regard superbe et doux ; cette comédienne est une image vivante de la nation sortie heureusement

des mains avilissantes de ses maîtres et portée par la révolution sur un char glorieux; de cette nation dont Marat disait : « Ses légèretés, ses fautes, ses perfidies ne me mettent pas moins aux champs, que les coquetteries d'une maîtresse ne désolent un jaloux. »

Marat attendit mademoiselle Fleury à la descente du char, et la pressant dans ses bras : « Le monde, lui dit-il, ne sera bientôt de la sorte qu'une fête perpétuelle; le calme va sortir de l'orage : mais je ne jouirai pas de ce spectacle; je suis malade; mon âme est triste jusqu'à la mort [1]. Comme Moïse, j'ai trouvé l'Égyptien levant le bras sur mes frères, et je l'ai tué; comme lui, j'ai conduit le

[1] *L'Ami du Peuple.*

peuple au pied de la montagne pour y recevoir la loi ; comme lui, je n'entrerai pas dans la terre promise.

VI.

L'hôtel de la Providence.

Le jeudi, 11 juillet 1793, vers l'heure de midi, une femme descendit à l'hôtel de la Providence, rue des Vieux-Augustins, à Paris.

Cette femme, remarquablement belle,

annonçait à peu près vingt-cinq ans. La poussière qui couvrait ses vêtements en désordre témoignait qu'elle venait de faire un assez long voyage et qu'elle sortait de voiture. Elle demanda une chambre. Comme on était au plus fort de la terreur, la maîtresse de l'hôtel nommée Louise Graulier, lui adressa par prudence et un peu par curiosité diverses questions :

« D'où venez-vous ainsi, citoyenne?

— De Caen, répondit-elle.

— Alors, remarqua l'hôtesse, vous devez savoir des nouvelles. Est-il vrai qu'une force armée partie de votre ville marche dans ce moment sur Paris.

— Je me suis trouvée sur la place de Caen, le jour où l'on a battu la générale pour venir à Paris, reprit l'inconnue avec

un demi-sourire : il n'y avait pas trente personnes.

— Mais quel motif, citoyenne, peut vous amener toute seule et encore jeune, dans notre ville, au milieu des choses terribles qui s'y passent.

— Je n'y suis que pour quelques jours. Je voudrais obtenir des papiers nécessaires à l'une de mes amies d'enfance. Après quoi, je m'en retournerai.

— Vous connaissez donc du monde à Paris?

— J'ai une lettre de recommandation pour le citoyen Du Perret.

— Le député à la Convention?

— Oui; je compte m'y faire conduire, demain matin. »

L'hôtesse se crut suffisamment éclairée. Il est vrai de dire que la figure de

l'inconnue n'avait rien de suspect ; ses manières franches et son air ouvert lui gagnaient volontiers la confiance. Elle témoigna être très fatiguée de la route et demanda qu'on mît tout de suite des draps blancs à son lit. Le garçon de l'hôtel monta avec elle dans une chambre, où il prépara tout ce qu'il fallait pour le sommeil de la citoyenne et pour sa toilette du lendemain. Pendant ce temps, la belle voyageuse lui demanda ce qu'on pensait à Paris du *petit* Marat.

« Les patriotes, répondit celui-ci, l'estiment beaucoup, mais les aristocrates le détestent. »

Elle lui donna ensuite commission de lui acheter du papier, des plumes et de l'encre. A cinq heures, elle s'enferma dans sa chambre préparée pour la nuit,

se coucha et dormit jusqu'au lendemain d'un profond sommeil : elle avait eu soin de retirer la clef.

A huit heures, elle s'éveilla, et se fit conduire chez Du Perret, qui tenait au parti de la Gironde; il avait refusé de suivre ses frères à Caen et se sentait le courage de rester à son poste, malgré les périls qui environnaient sa tête.

La toilette de la voyageuse la faisait remarquer; elle portait un bonnet à ailes de papillon, un corsage bleu ciel et une jupe rouge, avec un ruban vert dans les cheveux : mais, c'était surtout sa figure qui attirait les regards; reposée de ses fatigues de voyage par le sommeil de la nuit, elle avait le teint d'une fraîcheur et d'un éclat fort séduisants. Peut-être était-elle un peu forte, selon les idées

étroites que nous nous faisons de la beauté, et avait-elle l'air trop décidé : mais son embonpoint ne gênait en rien sa marche, qui était d'une légèreté d'oiseau, et la résolution de ses traits donnait à son visage sévère et noble un air romain qui était du plus grand style.

Toute sa personne offrait un mélange harmonieux de la grâce de la femme avec la force et la majesté de l'homme.

C'était la première fois qu'elle venait à Paris. Elle avait eu, la veille, toutes sortes de peines à se débarrasser de quelques voyageurs qui, l'ayant vue endormie dans la voiture, s'étaient épris d'elle et voulaient l'accompagner à son hôtel. Elle s'en était tirée en leur donnant un faux nom et une fausse adresse.

Elle fut étonnée de ne pas trouver à

la grande ville l'air morne et consterné qu'elle se figurait; de loin, elle s'en faisait une tout autre image; Paris se représentait dans sa tête, lorsqu'elle était partie de Caen, sous les couleurs les plus sombres; elle croyait, d'après les récits de la province, voir les fenêtres fermées, les rues désertes, les toilettes des femmes éteintes et amorties par la crainte d'attirer les yeux du comité de surveillance, les travaux suspendus, les boutiques sans marchands, les promenades sans promeneurs, les palais sans habitants, les églises sans Dieu.

La capitale du monde, en un mot, s'offrait à elle, vue de cinquante lieues de distance, comme affligée par l'ombre de la mort; au lieu de ces scènes de deuil et de désolation qu'elle cherchait avec ses

yeux effrayés, elle ne rencontrait que l'image paisible d'une ville s'éveillant le matin toute fraîche et tout alerte pour les travaux de la journée; les ouvriers allaient gaiement à leur besogne; les vieilles, leur pot de fer-blanc à la main, faisaient cercle autour des laitières; les portières balayaient le devant des maisons et s'arrêtaient pour caqueter avec les voisines; les garçons de boutique faisaient joyeusement la cour aux filles; les fenêtres s'ouvraient une à une, comme des yeux qui s'éveillent, pour recevoir l'air frais du matin; quoiqu'il fût encore de bonne heure, des femmes en élégante toilette de ville parcouraient les rues; des rentiers oisifs et souriants marchaient le long des allées vertes du Palais-Royal; des petits oiseaux chantaient

dans les feuillages ou becquetaient des miettes de pain sur le sable; l'or, toujours curieux et prodigue de se montrer, étalait aux vitres des bijoutiers son éclat indiscret, comme s'il n'eût rien à craindre du pillage ni de l'émeute : la journée promettait d'être belle; tout était azur, sérénité, repos, dans le ciel et sur les visages.

Ceci déconcerta un moment la jeune étrangère : rien n'était plus fait, en vérité, pour dissiper les idées injustes sur le régime révolutionnaire que l'insouciance et le calme des habitants; l'émeute passée, tout rentrait aussitôt dans le devoir; on eût dit un ruisseau qui aurait lavé les rues. Jamais, du reste, la ville n'eut une physionomie si gaie ; les spectacles étaient suivis avec fureur; les

fêtes et les réjouissances publiques attiraient une foule incroyable ; le Palais-Égalité avait un air de joie que l'éclairage au gaz et les somptuosités récentes n'ont pu réveiller : une nuée de femmes, de filles, de jeunes gens s'ébattaient ensemble dans les avenues, avec des propos égrillards, et sans s'inquiéter du reste ; les bourgeois amenaient leur famille prendre des glaces en plein air, ou manger des gaufres : c'était dans tout le jardin un mouvement de promeneurs, de limonadiers portant des plateaux chargés de groseille ou de citron, de petits Savoyards jouant de l'orgue et chantant pour aider la générosité des buveurs de bière sur les tables vertes ; l'été se mettait bravement de la partie : tandis que le sang des citoyens coulait

sur la guillotine, les feuilles ne laissaient pas que de verdoyer gaiement, les fleurs de fleurir, les oiseaux de chanter, le ciel d'être bleu. La nature, d'ailleurs, se soucie peu de l'homme.

Quand la jeune femme, arrivée de Caen pour affaires, se présenta à la porte de Du Perret, elle trouva dans l'antichambre une des filles de ce député, qui lui dit que celui-ci était absent et qui l'invita à revenir vers le soir. Elle se retira contrariée, laissant aux mains de mademoiselle Du Perret un paquet à l'adresse de son père.

Le soir, Du Perret était à table avec quelques amis ; le dîner touchait au dessert, quand une jeune femme entre délibérément, et se tournant vers le député :

« Est-ce au citoyen Du Perret que j'ai l'honneur de parler?

— A lui-même.

— J'aurais à vous entretenir en particulier d'une affaire. »

Du Perret pousse de la main une porte et entre avec cette inconnue dans une chambre voisine. Il avait oublié d'ouvrir le paquet remis, le matin, aux soins de sa fille, en sorte qu'il ignorait tout à fait le but de cette visite mystérieuse. Ce paquet était resté sur la cheminée, dans une chemise de papier blanc, avec un large cachet de cire rouge. La jeune femme expliqua en peu de mots qu'elle arrivait de Caen, que le paquet contenait une lettre de Barbaroux avec des brochures, et qu'elle avait recours à la complaisance du citoyen pour la mener

chez le ministre. Du Perret lui représenta qu'il ne pouvait dans le moment quitter ses amis qui étaient à table, et l'invita elle-même à se *rafraîchir*.

« Non, dit-elle; demain, si vous voulez vous donner la peine de passer chez moi, dans la matinée, nous irons ensemble chez le ministre.

— Volontiers; mais il me faudrait pour cela savoir votre adresse. »

A ces mots, elle sort de sa poche une carte imprimée où on lisait en grosses lettres : HÔTEL DE LA PROVIDENCE, *rue des Augustins*.

« Et votre nom, je vous prie? »

L'inconnue fouille de nouveau dans sa poche et en tire un crayon avec lequel elle écrit son nom sur la carte : CHARLOTTE CORDAY.

« Je n'ai plus qu'un mot à vous dire, ajouta-t-elle gravement et avec un air solennel : citoyen Du Perret, j'ai un conseil à vous donner ; détachez-vous de l'Assemblée ; vous n'y faites rien ; allez à Caen, allez rejoindre vos frères.

— Mon poste est à Paris, répondit fidèlement Du Perret ; je ne le quitterai pas.

— Vous faites une sottise[1] ; croyez-moi, fuyez ; fuyez avant demain soir, car la colère du ciel va fondre sur la Ville. »

Du Perret la reconduisit jusque sur le palier ; en rentrant dans la salle où dînaient ses amis : « La plaisante aventure,

[1] Historique. Toute cette conversation est littéralement exacte.

s'écria-t-il, avec la surprise et l'inquiétude dans les yeux; cette femme m'a l'air d'une intrigante; par les propos qu'elle m'a tenus, elle m'a paru extraordinaire; j'ai vu dans ses raisons, dans son allure, dans sa contenance, quelque chose de singulier qui me confond.

—Hôtel de la Providence, dit un des convives en souriant, après avoir lu l'adresse sur la carte laissée par cette femme! Prends garde, mon ami; il y a du mystérieux et du providentiel là-dessous. »

Du Perret, après une réflexion et un silence :

« Au reste, je saurai demain ce que c'est. »

VII.

La Gironde.

Tandis qu'une jeune et belle fanatique arrivait à Paris, le bras haut contre le chef de la Montagne ; tandis que la Convention, avec une verve de fécondité inépuisable, créait, au milieu du chaos,

un gouvernement et une armée, que faisaient les Girondins?

Réunis à Caen, ils s'occupaient à rimer des chansons, et quelles pauvres chansons, grand Dieu !

Marat entre..... à sa vue
Le bon Dieu Brissotin
De sa mère éperdue
Se cache dans le sein.
« Père éternel, dit-il, quel être épouvantable,
Ah! fais-le rentrer en enfer.
Attends que je sois au désert
Pour m'envoyer le diable. »

Faire de méchants vers, porter au milieu de gais festins des toasts à la patrie, attirer chez eux les jolies femmes de la ville, voilà ce que les Girondins appelaient « élever un temple aux vertus civiques. »

Les Girondins étaient les païens de la révolution ; ils avaient réussi à donner à cet événement si français, si indigène, si national, l'air d'une réminiscence grecque ou romaine. Rien de plus triste que cette manie de ramasser alors dans les coulisses du vieux théâtre classique les dieux, les noms latins, les glaives, les poignards, les tuniques, les casques et toutes ces sales défroques de la tragédie, pour s'en affubler misérablement. Ce ridicule n'a son excuse que dans les passions incohérentes, fougueuses, insensées qui tourmentaient alors toutes les têtes ; une époque si pleine de vertige et d'ivresse pouvait bien ressembler quelque peu à un carnaval.

Et puis, il faut l'avouer, les révolutions tiennent de la nature du fer ; tant

qu'elles sont à l'état incandescent, elles n'ont aucun sentiment de la forme qu'elles doivent subir; la poésie ne se dégage de ces événements que quand le temps les a refroidis.

La révolution contenait une nouvelle école littéraire, mais sans en avoir la conscience : il fallait qu'elle fût à demi morte pour laisser échapper son cri; toutes les grandes choses tiennent du cygne : elles chantent en rendant le dernier soupir.

Comme dans le monde les hommes ont généralement la figure de l'idée qu'ils représentent, les Girondins étaient beaux à la manière antique. Leurs mœurs, leur éloquence se sentaient de la mollesse, du luxe et de la pompe oratoire des anciens : élevés au sein des colléges et sous le

moule de la renaissance, ces hommes voulaient transporter Rome à Paris, et draper nos bourgeois stupéfaits dans le manteau à larges plis de Brutus ou de Cicéron.

Les Montagnards avaient bien plus que les Girondins le sentiment, le visage et la forme des peuples chrétiens ; Marat surtout, austère dans ses mœurs, amaigri sous le jeûne, consumé sous le cilice des vertus plébéiennes, représentait, par ses souffrances, par ses maladies, le pauvre peuple du moyen âge, couché la lèpre au flanc sur le fumier pourri de ses misères.

Quelques orateurs de la Gironde avaient réellement de l'éclat; mais outre que cet éclat, toujours emprunté, n'allait pas à notre temps, il faut bien reconnaître une

bonne fois que quand les révolutions hésitent misérablement au bord de leur ruine, on ne les sauve pas avec des paroles. Il fallait un coup de main violent et impétueux pour tirer la France hors de danger. Nous ne pensons pas, Dieu nous en garde ! qu'on doive, pour la santé du genre humain, saigner de temps en temps les nations à la gorge; nous avons horreur des mesures arbitraires et du couteau; mais il y a des cas où, lorsque nous voyons d'un côté la nation tout entière menacée par l'invasion, par le fer des étrangers, par le feu, par la faim, par l'anéantissement, et de l'autre côté seulement quelques têtes, nous nous écrions : Que ces têtes tombent et que la nation soit sauvée !

Cette éloquence qu'on se plaît à vanter

sur la bouche dorée et fluide des Girondins, manquait d'ailleurs de caractère ; elle était abondante, sonore, académique, mais elle n'entamait pas les questions délicates à pleines dents et au vif, comme il le faut dans les assemblées populaires ; et puis elle manquait de but. Or, ce qui fait la force des hommes de révolution, c'est l'entêtement calme dans une idée. Le succès, en pareil cas, est au bout de la persévérance. Ce n'est pas ceux qui s'agitent beaucoup qui arrivent (les Girondins s'étaient donné plus de mouvement et d'action à la tribune que les Montagnards), mais ceux qui, ayant un but fixe, y marchent en silence, fortement et toujours, comme Marat et Robespierre.

Et puis, si l'éloquence des Girondins

a été élevée au-dessus de sa valeur par les histoires récentes, celle des Montagnards a été, au contraire, descendue beaucoup trop bas. Le langage barbare, cynique, cruel qu'on prête aux hommes de 93 ne se retrouve que dans quelques feuilles obscures et boueuses, comme *le Père Duchesne;* autrement, c'est une ignorance grossière que de prêter à une époque sanglante un style rouge et anthropophage. Le langage suit toujours les mœurs en sens inverse : sont-elles licencieuses, il est prude ; sont-elles terribles, il est doux. Jamais on n'a moins parlé du bourreau qu'au moment où celui-ci faisait un service si actif et si régulier : « Le nom d'un tel être, disait Marat, ne doit point même être prononcé dans une assemblée. » On ne disait jamais à la

Convention *guillotiner*, mais « livrer les têtes coupables au fer de la justice et des lois. » Ce fer n'en était pas moins meurtrier pour cela; seulement la prétendue dignité du langage se trouvait maintenue. Les révolutionnaires, comme on voit, avaient horreur tous les premiers de l'instrument dont ils se servaient pour réaliser leurs desseins ; ce qui prouve qu'ils n'auraient pas tardé à le briser d'eux-mêmes entre leurs mains indignées.

Loin de nous, au reste, toute réprobation tardive ; nous devons rendre justice au sentiment élevé et généreux des Girondins, à leur courage, à leur tournure d'esprit brillante, à leurs succès oratoires ; les partis peuvent bien s'insulter de près, avec colère et mépris :

mais à distance, ils prennent tous une valeur dans l'ensemble.

Vues d'un peu haut, toutes les factions révolutionnaires étaient bonnes, dans ce sens qu'elles concouraient toutes à une œuvre : il faut tenir compte maintenant aux royalistes de leur résistance qui forçait la république aux vertus civiles, et qui éclatait au fond de la Vendée en des actes d'héroïsme; aux Girondins, de leur modération et de leur horreur du sang; aux Montagnards, de leur surveillance, de leur fermeté, de leur audace; nous n'apportons devant la mémoire de ces partis ni injustice, ni colère, nous qui cherchons à genoux derrière leurs travaux, leurs luttes et leurs ruines, la main de la Providence pour nous soumettre et adorer.

VIII.

Le Malade.

Marat, depuis quelques jours, avait adressé à la Convention une lettre finissant par ces mots : « Accablé d'affaires, chargé de la défense d'une foule d'opprimés, et détenu chez moi par une

indisposition très grave, je ne puis quitter mon lit pour me rendre à l'assemblée. »

Marat était malade. Les obstacles apportés par les événements, les partis et les passions des hommes à la marche du bien public, le jetaient dans des accès de fureur qui lui brûlaient le sang et qui menaçaient de couvrir ses membres d'une lèpre vive.

La révolution était sur cet homme la robe de Déjanire : elle le consumait.

Marat n'en continuait pas moins ses travaux; doué de cette activité dévorante qui ne le quitta qu'à la mort, il surveillait de son lit tous les mouvements de la république.

Ce matin-là, on lui apporta la liste des citoyens arrêtés par ordre du comité

de salut public : Marat la parcourut des yeux avec attention. Lorsqu'il voulait appuyer la condamnation à mort, il faisait une croix sur la liste au-dessous du nom ; l'un des membres du comité était assis au pied du lit, sur une chaise : « Charles, qu'est-ce que cet homme? demanda Marat.

— Citoyen, c'est un prétendu savant que tu devrais connaître mieux que nous, et dont le comité a pensé que l'arrestation te serait agréable. »

En effet, ce M. Charles, professeur de physique, n'avait cessé d'être l'ennemi acharné de Marat ; il le persiflait autrefois dans ses cours, le tournait en ridicule dans ses livres, lui faisait fermer la porte des journaux et des académies, le piquait, en un mot, de mille

coups d'épingles à cet endroit de l'amour-propre que les savants ont tous si sensible et si irritable : le moment était venu de lui faire payer cher ces vexations ; Marat avait sa vengeance sous la main.

« Pour qui me prenez-vous donc? s'écria-t-il alors se levant avec fureur sur son séant. Me croyez-vous l'âme assez basse pour me laisser guider par le ressentiment d'un outrage, dans l'*épuration* que nous faisons de la France. Ce Charles est un misérable qui m'a lâchement maltraité dans ma jeunesse. Je méprise les méchants, mais je les plains encore plus que je ne les méprise ; tant qu'ils restent hommes privés, tant que leurs menées n'entraînent pas la ruine des autres, je gémis tout bas sur leur corruption, mais

je serais au désespoir de faire tomber un cheveu de leur tête [1].

— Je vais écrire au ministre pour qu'on remette cet homme en liberté. »

Il était onze heures ; une vieille servante, nommée Catherine, servit à Marat un breuvage amer dans une modeste tasse de faïence. Quoique son influence se fût de beaucoup accrue depuis la chute de la Gironde, Marat n'en continuait pas moins le même genre de vie laborieuse et dure. Cet homme, pour l'austérité de ses mœurs, était un anachorète et un saint, mais un saint d'un ordre d'autant plus désintéressé qu'il n'espérait guère rien au-delà du tombeau.

« Vous voyez, dit-il, si ceux qui me

[1] L'*Ami du Peuple.*

représentent comme un ambitieux se trompent; j'ai, au contraire, des goûts simples et médiocres qui s'allient mal avec les grandeurs : en bonne santé, je sais être heureux avec un potage au riz, quelques tasses de café, ma plume et des instruments de physique [1]. D'autres m'ont prêté des vues d'intérêt ; mais ceux qui me connaissent savent que je ne pourrais voir souffrir un malheureux sans partager avec lui le nécessaire [2]. J'aime, d'ailleurs, la pauvreté par goût et parce qu'elle conseille les vertus plébéiennes. J'arrivai à la révolution avec des idées faites. Les mœurs que notre gouvernement s'efforce d'établir, étaient

[1] Journal de Marat.

[2] Marat.

depuis longtemps dans mon caractère, et je ne voudrais pas, pour tout au monde, en sortir [1]. »

On entendit un coup de sonnette, et le temps d'aller ouvrir, Marat écrivit quelques mots au ministre pour le citoyen Charles dont la tête était en danger.

Entra le curé Bassal. Depuis la nuit où ils s'étaient rencontrés dans les rues de Versailles, une réelle sympathie d'idées unissait ce prêtre à l'ami du peuple.

« Ah ! dit Marat en souriant, ces abbés viennent toujours sournoisement au lit des malades, comme pour leur voler leur âme. »

[1] Marat.

Le prêtre s'assit; leur entretien porta encore une fois sur les principes de la révolution; Bassal soutenait que toute la constitution était dans l'Évangile.

« Peut-être, reprenait Marat : mais l'humilité chrétienne qui met sans cesse l'homme en présence de son néant, ouvre nécessairement dans l'Église une entrée à la servitude. Sans défiance, sans crainte, sans artifice, sans colère, sans désir de vengeance, un vrai chrétien est à la discrétion du premier venu. L'esprit de l'Évangile est un esprit de paix, de douceur, de charité; ses disciples en sont animés même pour leurs ennemis. Quand on les frappe sur une joue, ils doivent présenter l'autre joue; quand on leur ôte la robe, ils doivent encore donner le manteau; quand on les contraint

de marcher une lieue, ils doivent en marcher deux. Toujours résignés, ils souffrent en silence, tendent les mains au ciel et prient pour leur bourreau [1]. — Ce n'est pas avec de tels hommes qu'on fait les révolutions et qu'on remonte à l'indépendance. Pour se conserver libres, il faut avoir sans cesse les yeux ouverts sur les méchants; il faut résister aux attentats des ennemis publics et désarmer les complots des fourbes endormeurs qui veulent tenir le monde sous le sommeil de l'asservissement. Il ne faut pas remettre le glaive dans le fourreau, mais le tenir toujours à la main, pour en frapper les traîtres.

— Prenez garde, Marat, reprit l'abbé

[1] Marat, voir les *Chaînes de l'Esclavage*.

Bassal, de blâmer injustement une mesure de précaution prise par la Providence : cet esprit d'humilité et de résignation dont vous parlez était dans les commencements un contre-poids utile aux principes révolutionnaires que Jésus-Christ venait apporter dans le monde. Si les peuples s'étaient révoltés avant l'heure contre leurs maîtres, ils auraient succombé dans la lutte. La Providence leur a donné dans les âges de foi ce frein de la patience, de la douceur et de la soumission, afin de laisser aux germes de liberté le temps de prendre leur développement. L'esprit révolutionnaire de l'Évangile travaillait dans le monde, à l'insu même de ses disciples, et le jour où l'esclave se leva pour rompre ses fers, il les trouva déjà rongés et mor-

dus par dix-huit siècles de christianisme.—La révolution est sortie de nos cloîtres et de nos églises; ces mêmes cloches qui invitaient doucement à la prière, agitèrent, quand le jour de la grande révolte fut venu, leurs voix d'airain et crièrent : Aux armes; car, comme vous l'avez dit vous-même quelque part, le soin de son indépendance est le premier devoir religieux de l'homme [1].

« Croyez-moi, Marat; les constitutions ne se tirent pas ainsi du néant; si les principes de l'acte de déclaration des Droits de l'homme n'avaient pas été depuis longtemps inoculés dans les veines du peuple par la prédication de l'É-

[1] Journal de Marat.

vangile, nos législateurs ne les auraient pas fixés sur le papier. On n'improvise ni un gouvernement, ni une nation. C'est même un spectacle grave, imposant et triste, qui prouve bien la lenteur avec laquelle les idées entrent dans les masses et portent leurs fruits, de songer qu'il a fallu dix-huit siècles pour que cette parole du Christ, ensanglantée par les guerres religieuses, obscurcie par les déclamations des docteurs, étouffée sous le dogme, aboutît enfin à son but le plus simple et le plus direct, qui était de servir de loi à un peuple libre.

Les hommes étaient rentrés dans leurs droits et dans leur dignité originelle, du jour où il leur fut dit par la bouche du Christ : « Vous êtes tous les fils de Dieu ! » Mais il fallait que des siè-

cles passassent, il fallait même que des éléments étrangers vinssent se mêler à cette maxime, pour que les peuples endormis sous le poids de leurs misères et couchés en quelque sorte dans le sépulcre, se missent à pousser, un jour, la pierre qui les recouvrait.

La révolution a rendu visible dans le monde ce mot de l'Évangile : « Dieu a déposé les puissants de leur trône, et il a élevé les petits. »

Depuis quelques instants, Marat se tordait dans ses draps : sa poitrine enflammée par les veilles laissait sortir avec peine une haleine rare et sifflante :

« Oh ! dit-il, j'ai du soufre allumé dans les poumons ! »

A ces mots, il fut pris d'un accès de toux mordante et sèche qui couvrit toute

sa figure terreuse d'un nuage pourpre.

« Oui, reprit-il, en s'essuyant le visage, je vais bientôt mourir, mon ami, je voudrais savoir s'il y a quelque chose là-haut. »

Bassal, qui par profession avait un peu la manie de prêcher, lui fit un long sermon sur l'immortalité de l'âme.

« Toutes ces choses, reprit Marat, doivent être écrites quelque part dans la nature; mais Dieu tient le doigt sur le livre. — J'ai passé toute ma vie à chercher l'homme au-delà du tombeau et à poursuivre l'âme dans ses destinées éternelles [1]. — Je m'en vais malgré cela l'œil plein de ténèbres : je n'ai rien vu distinctement dans ce sombre rayonne-

[1] *Études sur l'homme*, par Marat.

ment de l'avenir. — Après tout, je ne crains rien de Dieu ; j'ai fait l'œuvre qu'il m'a imposée. — Ma vocation était de me constituer anathème pour mes frères ; je l'ai subie; j'ai renoncé au plaisir de l'étude, aux douceurs de la famille, au repos de la vie. J'ai porté l'abnégation de moi-même jusqu'à immoler mes goûts privés au bonheur public ; j'ai vécu trois ans au milieu des privations, des alarmes, des embûches; j'ai versé mon sang goutte à goutte et celui des autres ; je me suis résigné à avoir sans cesse devant les yeux l'image de la mort. Offert en holocauste au ciel et à la patrie, j'ai senti le couteau m'entrer lentement dans la gorge. — Je suis abreuvé, je suis las ; je vais mourir. — Doué d'un caractère ardent, impétueux et tenace, j'ai

quelquefois cédé, à la vue des complots de nos ennemis, aux élans d'une indignation coupable; mais à mesure que le spectacle des désordres s'éloignait, mon cœur, moins agité, inspirait à ma plume un ton moins terrible. — Je m'en vais les mains rouges de sang; mais est-ce ma faute si Dieu a mis dans mon cœur, pour accomplir ses desseins, une de ces vertus homicides qui ont l'incorruptibilité et le tranchant du glaive? Je suis intraitable aux méchants, aux oppresseurs, aux fourbes; il faut que je me brise contre eux ou que je les détruise. — Si les morts revenaient, maintenant qu'ils sont dégagés des intérêts et des passions, ils reconnaîtraient avec moi que leur perte était nécessaire au monde. »

Le curé Bassal agita la tête en signe de doute.

« J'ai mes défauts, reprit Marat; je suis d'une franchise qui va souvent jusqu'à la dureté; j'ai peut-être le malheur d'attacher trop d'importance au bien que je voudrais faire; je suis trop aisément les élans de mon imagination sombre et souterraine : je m'en accuse à Dieu et aux hommes [1].

— Allons, dit l'abbé Bassal, je vois que vous allez bientôt vous confesser, Marat. »

Il sortit après avoir serré la main de son ami. A la porte il rencontra le médecin qui venait soigner Marat.

« Eh bien ! comment allons-nous, demanda le docteur en entrant ?

[1] Journal de Marat.

— Mal, répondit Marat avec un mouvement de tête amer.

—Vraiment? donnez-moi votre bras.»

Le médecin tenait le doigt sur le bras du malade ; il lui annonça en même temps qu'une nouvelle contre-révolution qui avait son centre à Caen, se formait dans le nord de la France. A cette nouvelle une fièvre subite gonfla le pouls et le fit battre précipitamment : Marat était entré dans une de ces fureurs dangereuses que lui inspirait le désir du bien, mais qui étaient souvent fertiles en malheurs.

« Il faudra encore vous saigner,» dit le docteur.

C'était la troisième fois depuis huit jours qu'on ouvrait la veine au malade. Il y avait un calcul dans ce traitement ;

on pensait que les transports de l'ami du peuple lui venaient d'une sorte de fièvre chaude ; le sang enlevé à Marat était autant de sang de moins tiré à la nation.

Cependant la maladie de Marat faisait depuis quelques jours événement.

Le 12 juillet après midi, la société des Jacobins dont il ne pouvait plus suivre les séances, avait envoyé en son nom Maure et David, pour lui rendre visite.

Marat, quoique très dangereusement malade, était entouré dans ce moment-là de papiers et de journaux. Sa main [1] *échappée* tenait une plume ; il écrivait ses dernières pensées : « Vous voyez,

[1] David.

mes amis, leur dit-il, je travaille au salut public[1]. »

Il demeurait presque toute la journée et toute la nuit dans le bain; la fraîcheur de l'eau calmait un peu les douleurs cuisantes qui s'étendaient à vif sur tous ses membres.

L'activité indomptable de Marat résistait à la souffrance avec une énergie désespérée. Ce petit homme, hâve et amaigri jusqu'aux os, semblait, à le voir, le spectre du peuple s'agitant jusque dans la mort.

« L'homme, dit-il aux deux députés qui étaient ses amis, n'est pas fait pour le calme. La nature nous montre tout au contraire qu'elle l'a formé pour le tra-

[1] Paroles de Marat.

vail et le mouvement, puisqu'au terme de cette vie bien courte elle lui a préparé un lit où il doit si longtemps reposer; le cercueil nous avertit de nous hâter et de nous agiter le plus possible vers le bien public, avant que l'heure du sommeil ne vienne. »

Les deux députés se retirèrent sous le coup de l'admiration et de la douleur. « Nous venons de voir notre frère Marat, dit Maure en rentrant à la séance ; la maladie qui le mine ne prendra jamais les membres du côté droit : c'est beaucoup de patriotisme pressé, resserré dans un très petit corps. Voilà ce qui le tue. »

IX.

Le treize Juillet.

Le 12 juillet au soir, en sortant de chez Du Perret, pour rentrer à son hôtel, Charlotte Corday traversa le Palais-Royal.

Il faisait encore grand jour ; le soleil

couchant versait le long des galeries, sur les boutiques, une lumière rougeâtre et folle qui les faisait étinceler.

Il y avait surtout un magasin de coutellerie qui détachait à cru sur ses vitres de cristal des lames d'acier fort brillantes. Charlotte Corday s'arrêta.

Après avoir regardé quelques minutes tous ces instruments meurtriers et tranchants, elle entra dans la boutique. Il y avait en étalage un grand couteau à manche d'ébène dont Charlotte Corday essaya la lame avec le doigt. Ce couteau, fraîchement affilé, avait sa gaîne à côté de lui dans la montre. On en demanda trois francs ; elle les donna.

Charlotte Corday cacha ce couteau avec la gaîne sous le fichu rouge qui recouvrait sa gorge.

Comme la soirée était belle, elle entra dans le jardin et s'assit sur un banc, à l'ombre des marronniers. Un enfant s'amusait aux alentours à ramasser du sable dans son tablier rouge. La figure de l'inconnue lui plaît ; il s'avance, il sourit, il tourne autour du banc avec des minauderies (la beauté attire les enfants). Puis enfin, devenu tout à fait familier, il renverse bravement sur les genoux de *la dame* sa petite tête blonde et bouclée [1].

Charlotte le prend alors dans ses bras, et fixe sur l'enfant un regard mélancolique ; une foule de pensées tendres et profondes sort pour elle, aux brises du soir fraîchissantes, de la vue de ce petit

[1] Historique.

être assis innocemment sur ses genoux. Elle songe malgré elle aux joies de la maternité, à la famille, à l'amour ; elle se dit que peut-être c'est folie d'immoler à de vaines chimères le bonheur doux et facile que lui offre la nature. Les agitations où la jettent, depuis six mois, les événements et les affaires publiques se calment dans le regard limpide de cette petite créature blonde ; elle se surprend les yeux pleins de larmes devant son sourire ingénu ; de frais et joyeux souvenirs de cet âge lui reviennent follement au cœur. A la vue de tant de sérénité, de grâce, d'oubli, de pardon de tout, peints sur le visage rose de l'enfant, elle sent sa féroce résolution mollir et sa vengeance lui échapper des mains.

Cependant les petits doigts fureteurs et curieux de l'enfant, qui fouillaient depuis un instant sous le fichu rouge de Charlotte, en tirent, pour jouer, le sinistre couteau... A cette vue, elle pâlit, se lève, jette autour d'elle un regard inquiet, dépose l'enfant à terre, et s'éloigne, rentrant le couteau sous le fichu et le fatal secret dans son sein.

A la sortie du jardin, elle rencontre un cocher de fiacre dont les chevaux attendaient au repos devant la porte d'une maison.

« Citoyen cocher, lui dit-elle, l'adresse du citoyen Marat, s'il te plaît.

— Rue des Cordeliers, n. 30. »

Et, de peur que cette femme ne vienne à l'oublier, il l'écrit lui-même au crayon sur un chiffon de papier blanc.

Ceci fait, Charlotte Corday rentre à son hôtel.

Si quelque chose nous étonne, c'est l'absence de tout sentiment religieux à la veille d'une exécution si terrible et si au-dessus de la nature; pas d'église éclairée de cierges, pas d'autel ensanglanté par le vin du calice, devant lequel, comme Jacques Clément, elle passe la nuit à genoux ; pas même de vieux crucifix d'ivoire au pied duquel cette femme vienne, dans la prière et le jeûne, appuyer la faiblesse de son bras sur la force de Dieu.

Ceci prouve, à notre avis, combien la philosophie du dernier siècle était vide.

Comme Dieu n'entrait pour rien dans les conseils et les résolutions de Char-

lotte Corday, il se retira de l'acte que cette femme allait commettre, en sorte qu'elle frappa un coup héroïque mais inutile.

Le lendemain, Du Perret vint à son hôtel, comme il le lui avait promis; après avoir devisé avec elle environ un quart d'heure, il la conduisit au ministère. Charlotte Corday ne put retirer des mains de l'administration les papiers de son amie. Elle prit alors congé de Du Perret, en le remerciant et en lui faisant défense de revenir la voir.

« Vous savez ce que je vous ai dit hier, ajouta-t-elle; fuyez au plus vite; fuyez avant ce soir, car demain il ne serait plus temps. »

Après avoir satisfait à l'amitié, Char-

lotte Corday tourna toutes ses forces et toutes ses résolutions vers le véritable but de son voyage. Elle avait adressé le matin, par la poste, la lettre suivante à Marat :

« Citoyen,

« J'arrive de Caen. Votre amour pour la patrie me fait présumer que vous connaîtrez avec plaisir les malheureux événements de cette partie de la République. Je me présenterai chez vous vers une heure. Ayez la bonté de me recevoir et de m'accorder un moment d'entretien ; je vous mettrai à même de rendre un grand service à la France.

« Charlotte Corday. »

Il y avait ici une énigme terrible, et comme une lame de couteau cachée sous cette dernière phrase. Mademoiselle de

Corday, n'ayant point reçu de réponse, reprit la plume vers quatre heures du soir :

« Je vous ai écrit ce matin, Marat; avez-vous reçu ma lettre? Je ne puis le croire, puisqu'on m'a refusé votre porte. J'espère que demain vous m'accorderez une entrevue. Je vous le répète ; j'arrive de Caen ; j'ai à vous révéler les secrets les plus importants pour le salut de la République. D'ailleurs, je suis persécutée pour la cause de la liberté; je suis malheureuse ; il suffit que je le sois pour avoir droit à votre protection.

« Charlotte Corday. »

Ce billet écrit, elle le plia et le mit dans son sein [1].

[1] Ce second écrit devait être remis à la servante

A sept heures moins un quart, Charlotte Corday monta dans un fiacre sur la place des Victoires :

« Où allons-nous? demanda le cocher.

—Rue des Cordeliers, n° 30, » répondit une voix douce et claire comme celle d'un enfant.

de Marat, dans le cas où celui-ci aurait fait refuser sa porte.

X.

La maison de Marat.

Le fiacre, lancé au petit trot, s'arrêta, après une course d'un quart d'heure, devant une maison froide et terne ; c'est là, suivant le langage emphatique du temps, que le monstre de la Montagne avait établi son repaire.

La maison de Marat, rue des Cordeliers, 30 (aujourd'hui rue de l'École-de-Médecine, 18), est encore debout; elle ne manque pas de caractère. Cette masse monolithe, percée d'assez hautes fenêtres, frappe le regard par son aspect solitaire, rigide et morne. Il y a une physionomie pour les habitations comme pour les hommes. Cette maison, à cause de son air particulier, avait été choisie entre toutes par la Providence pour servir de témoin et de sombre décor à l'une des scènes les plus tragiques du grand drame de la révolution.

Elle a bien subi, depuis ce temps-là, quelques réparations; mais on aurait beau la blanchir, qu'on ne lui ôterait pas sa tristesse; avant le soir du 13 juillet, cette tristesse était un pres-

sentiment; depuis, c'est un souvenir.

On lit encore sur le mur, marqué en lettres pâles: « ou la m... »; c'est le reste de cette inscription redoutable: « La fraternité, l'indivisibilité ou la mort. »

Hélas! ce grand mot dans lequel tous les autres viennent se perdre, finit par s'effacer lui-même sous la lime du temps; un ancien a dit: « La mort meurt, *mors moritur.* »

Une bordure de bois peinte en noir encadre l'entrée sur la rue et donne à toute la maison l'air d'être en deuil; une sorte de vestibule carré, avec une mauvaise loge de portière à droite, conduit dans une petite cour humide où le pavé tout crasseux de mousse envoie à la surface une fraîcheur mortelle dans les temps de pluie. Cette cour est bornée

par une aile de bâtiment entachée de moississures et de lézardes. Il y a un puits à l'un des angles. Un escalier à marches de pierre huileuses prend naissance sur la droite et conduit, appuyé d'une rampe de fer, à un palier assez large, éclairé par un double vasistas. Sous l'escalier, l'œil plonge dans un renfoncement sordide, où s'entassent pêle-mêle de vieux ustensiles de ménage et où s'ouvrent confusément des portes de caves, comme des bouches ténébreuses.

Cette maison était maquée pour un événement sinistre ; elle n'a pas sur ses murs, comme certains châteaux du moyen âge, une rouille sanglante ; sa mine glaciale et tumulaire lui donne plutôt l'air d'une morgue que d'un coupe-gorge ; en logeant Marat, elle ne

logeait guère, en effet, depuis deux mois, qu'un cadavre.

On est frappé, du reste, à l'aspect des lieux, de la ressemblance intime qui règne entre cette maison et l'âme de Marat dans les derniers temps; c'est quelque chose de morne, d'humide, de froid, de carré, de tout d'une pièce; les fenêtres de la rue s'ouvrent sur un pavé boueux, sur un ruisseau fétide. A l'intérieur, les murs qui suintent, la cour mousseuse, l'escalier mouillé de sueur froide, lui donnent un air de maladrerie.

Charlotte descendit alerte et pimpante du fiacre arrêté devant la porte cochère. Les voisins se souvinrent plus tard de s'être surpris à regarder dans la rue une belle femme qui sortait de voiture, avec un ruban vert dans les cheveux.

Elle eut d'abord à affronter dans sa loge une portière à mine bourrue, vraie cerbère femelle, qui, sachant son locataire obsédé et malade, refusait impitoyablement l'entrée de la maison. Charlotte Corday fit instance. Soumise par ce ton pressant et résolu, la portière la laissa monter. Marat occupait le premier étage; Charlotte Corday s'arrêta devant une porte à droite, peinte en gris : c'était là.

Un certain froid la prit au cœur; derrière cette légère cloison était son ennemi; derrière cette planche était aussi tout dressé et menaçant son avenir à elle, l'échafaud.

Il était encore temps de reculer, de retourner à Caen ou de faire voile vers l'Angleterre; il y avait sous les arbres de

la Normandie ou sur les côtes blanchissantes de la Grande-Bretagne des plaisirs faciles et permis qui l'attendaient jeune et belle femme entre leurs bras amoureux. La lutte qu'elle allait engager avec Marat était une de ces luttes irrévocables où le vainqueur laisse, comme l'abeille, sa vie dans la plaie qu'il a faite. Le seuil de cette porte franchie, il n'y avait plus moyen de jamais revenir sur ses pas ; cette porte où elle allait frapper était la porte de son tombeau.

Elle hésita : la main la plus courageuse aurait frémi devant cette entrée redoutable, au-dessus de laquelle était écrite, en lettres visibles pour l'imagination frappée de cette femme, la terrible sentence des damnés : « *Laissez à la porte toute espérance !* »

Elle avait bien rêvé, le coup fait, de s'enfuir et de chercher à gagner un port de mer ; mais c'était une chance si douteuse, un fil si léger et si fragile pour y suspendre tout le poids de son crime, qu'en vérité elle n'y comptait guère. Heurter le bois de cette porte, c'était éveiller le bruit sourd et terrible que rend la planche du cercueil quand on y touche.

Et puis, il y a quelque chose d'horrible dans le moment de calme qui précède une action furieuse et violente comme le meurtre d'un homme. Elle sentait le besoin de rassembler toutes ses forces pour soulever, avec ses mains blanches et délicates, le couteau de l'assassin. Ses pieds avaient pris le froid du carreau ; elle se tenait droite et im-

mobile comme la statue de Judith ; sa main pesait cent livres.

Cependant, quelqu'un montant derrière elle dans l'escalier, et la résolution immuable qu'elle avait formée au fond du cœur l'emportant, les hésitations de ce bras vengeur et troublé devant cette porte fatale cessèrent : sept heures venaient de sonner.

Charlotte Corday frappa.

XI.

Une voix de Sirène.

Marat était couché dans son bain.

Le cabinet où siégeait la baignoire était pauvrement éclairé par une fenêtre à guillotine qui prenait jour sur la cour.

Il y avait pour tout meuble un billot

de bois, sur lequel étaient jetés pêle-mêle des papiers, des plumes et un encrier de plomb ; Marat écrivait.

Il signait son nom au bas d'une pétition au ministre, en faveur d'une pauvre veuve, mère de quatre enfants[1], qui avait reclamé le secours de l'ami du peuple.

Depuis quelques jours, Marat, comme nous l'avons dit, ne pouvait se tenir hors de l'eau sans être dévoré par des souffrances aiguës; ce petit homme volcanique et agité s'essayait à prendre dans la baignoire l'attitude et le repos du cercueil où il allait bientôt dormir.

Dans ces moments de solitude, Marat, en proie aux horreurs d'une mort prochaine qui s'avançait lentement et à pas

[1] Historique.

certains sur son corps en dissolution, avait le cœur percé par un glaive intérieur ; il saignait en dedans d'une blessure profonde et incurable.

Toute sa vie, cet homme avait renfermé sa souffrance en lui-même.

Aux approches du tombeau ces douleurs sortaient en foule de son sein déchiré et le suffoquaient. Il passa un regard morne sur sa vie de crucifié. Au souvenir des maux endurés pour la cause de la révolution, il se demanda s'il n'aurait pas mieux fait de rester aux travaux calmes et sérieux de la science. Il rentra en esprit dans sa petite chambre de Versailles où les oiseaux venaient becqueter les miettes de pain sur le bord de la fenêtre et où les arbres voisins jetaient leur ombrage vert. Puis, il s'in-

terrogea tristement sur le peu de joie sombre et mêlée d'écume qu'apportait au cœur dans les orages civils la toute-puissance du succès.

Marat, ce persécuté qui, avec le temps, s'était fait persécuteur, offrait dans ce moment-là un exemple frappant et terrible de ce qu'il avait écrit lui-même autrefois : « On serait tenté d'accuser le ciel et de nier sa justice, si l'on n'était un peu consolé en voyant les affreux tyrans partager eux-mêmes les maux qu'ils font souffrir aux autres [1]. »

Ce grand exécuteur des justices divines, était tombé aux mains froides et douloureuses du dernier supplice : il souffrait plus des tourments de son

[1] Les *Chaînes de l'esclavage.*

cœur, que les prisonniers du bourreau ; la maladie se montrait pour lui dure et raffinée, elle jouait avec son corps expirant comme avec une victime privilégiée qui avait à expier dans une seule mort toutes les morts violentes dont elle était l'auteur.

Dieu purifie par le charbon ardent et par le lit d'épines, avant de les retirer du monde, ceux sur lesquels est tombée la mission odieuse d'*épurer* le monde par le glaive.

Marat pensait, au milieu de ses maux et de ses défaillances, aux dures privations, aux mœurs austères, à la solitude où il s'était volontairement condamné pour faire triompher sa cause. Un triste regret le prit malgré lui de toutes les choses dont il aurait pu jouir et qui

auraient peut-être comblé l'abîme sombre de son cœur. Il songea à « ces heureux instants qu'on passe entre les bras d'une tendre maîtresse, quand, après avoir senti plusieurs fois la flamme couler dans ses veines, on succombe à la violence du plaisir, on se pâme dans ses vives émotions, on se repose ensuite languissamment sur le sein de cet objet chéri, et l'on se sent entraîné peu à peu dans une léthargie profonde, dans une douce insensibilité [1]. »

Tout à coup, Marat entend dans l'antichambre la voix rauque et rude de sa servante en combat avec une autre voix très jeune dont le timbre clair et séduisant vient le frapper dans son bain.

[1] *De l'homme*, par Jean-Paul Marat.

« Le citoyen Marat?

— C'est ici; mais il n'y est pas.

— J'aurais absolument besoin de le voir; j'arrive de Caen; je lui ai écrit ce matin.

— On vous dit qu'il ne peut recevoir : il est souffrant. Revenez un autre jour.

— Je vous prie en grâce de lui dire mon nom. Il doit avoir reçu ma lettre. Je suis sûre qu'il ne me refusera pas une courte entrevue. »

La servante résistait avec une humeur impitoyable; déjà Charlotte Corday reprenait tristement le chemin de la porte que la vieille Catherine semblait avoir hâte de refermer.

Cependant une douce émotion était venue au cœur de Marat avec cette voix si fraîche. Il lui sembla ne pas l'en-

tendre pour la première fois ; cette voix adolescente le reporta en arrière vers les années printanières et meilleures de sa jeunesse. Touché d'un timbre si pur qui semblait la musique naturelle d'une belle âme, il appela sa servante Thérèse.

« Laissez entrer, lui dit-il.

— Mais, citoyen, vous êtes accablé d'affaires, vous souffrez ; le médecin vous a défendu de recevoir.

— Les médecins sont des ignorants qui ne peuvent rien pour me guérir : je je ne veux pas subir leur joug.

— D'ailleurs vous ne devriez pas accueillir comme cela, chez vous, le premier venu. Il court des bruits d'assassinat[1] : vous savez vous-même que les

[1] Voir la *Chronique de Paris* du 12 Juillet.

royalistes et les Girondins se remuent. Marat, je vous ai prédit que vous mourrez de la main d'une femme [1].

— Il est vrai, reprit Marat, après un silence et avec un sourire amer : mais je ne crois pas à ces sottises : les femmes ne m'aiment pas assez pour me tuer.

— Ainsi je vais renvoyer cette importune.

— Non, vous dis-je, laissez entrer ; Cette fille vient de Caen où sont les députés rebelles ; elle m'a écrit ce matin, elle est malheureuse. »

La servante alors obéit en murmu-

[1] Historique. La vieille servante de Marat nommée Catherine se piquait de sorcellerie, et annonçait l'avenir.

rant, et fit entrer l'inconnue dans le cabinet où était la baignoire.

Quand Charlotte Corday entra, Marat avait la figure penchée sur sa poitrine nue.

Le haut de la tête était enveloppé dans un mouchoir blanc ; un drap vert ramené sur la baignoire le couvrait jusqu'à mi-corps. Quoiqu'il fût naturellement laid, Marat avait gagné à la souffrance une certaine beauté sombre et amère : on l'eût pris dans sa baignoire pour un Christ au tombeau.

De temps en temps, l'humanité foulée et tordue jette un cri, et ce cri, c'est Job, c'est Jésus, c'est Marat !

Né de parents obscurs, Marat avait, en venant au monde, apporté dans ses membres faibles et maladifs des douleurs

invétérées. Sur son chemin, il n'avait rencontré qu'esclaves fouettés de verges, que pauvres servant à essuyer les pieds des riches, que nations serrées sous le pouvoir d'un maître comme la grappe sous le pressoir. Plongé dans cet océan amer, sa nature molle et absorbante s'emplit alors des misères du peuple comme l'éponge de la bourbe de l'eau. Son premier discours aux hommes fut un cri de douleur. Plus tard, il secoua de ses mains maigres et rebelles les haillons de l'indigent pour en chasser la poussière sur le front des heureux; médecin, il revêtit la chemise mouillée de sueur froide et tachée de sang; homme, il se chargea de toutes les souffrances de l'humanité. Il commençait à n'en pouvoir plus; il avait bu le calice jusqu'à

la lie; il était abreuvé; il était soûl. Loin de lutter contre la mort, comme le taureau révolté et vaincu qui tombe de lassitude sur ses deux genoux, il tendait la gorge au devant du couteau.

Le cabinet sombre où entrait Charlotte Corday est rejeté sur le derrière de la maison; un silence morne y règne jour et nuit; une fenêtre à compartiments massifs et à verres obscurs reçoit, comme nous l'avons dit, sa lumière de la cour.

La femme se tient immobile près de la baignoire.

La présence de la Gironde et de la Montagne, dans la personne de Charlotte Corday et de Marat, allait amener une lutte terrible entre les deux ennemis : Charlotte porte déjà la victoire

dans ses grands yeux éblouissants, dans sa santé robuste, dans l'éclat de son teint, dans son bras magnifique, au bout de sa main ferme et résolue.

Marat est couché dans le bain, les bras étendus ; un drap blanc, jeté négligemment, tapisse l'intérieur de la baignoire. On dirait un linceul.

La femme est debout ; elle regarde fixément; sa figure a cette beauté extraordinaire et fatale que donne l'audace d'une grande action.

La vieille servante referme la porte de ce cabinet sombre et étroit où Charlotte Corday touche presque Marat.

XII.

Le Cadavre.

Un grand cri sort tout à coup du cabinet où était Marat : « A moi, ma chère amie, à moi ! »

Et ayant poussé ce cri, il tourna la tête de côté et expira.

La gouvernante et quelques femmes

de la maison se précipitent vers la baignoire ; elles trouvent Marat perdant le sang à gros bouillons par la gorge, les yeux ouverts, remuant la langue et ne pouvant tirer aucune parole. Un couteau qui avait servi à commettre le crime était tombé à terre, à côté de la baignoire.

Charlotte Corday se tenait debout du côté de la fenêtre ; dans le premier moment elle avait porté la main à ses cheveux : calme, sévère et hautaine, elle semble maintenant retenue auprès du cadavre par une sorte de vertige.

L'orgueil du succès, le sentiment de l'immense chose qu'elle venait de faire la plongent dans un enivrement mortel ; tuer Marat, c'était tuer le roi plébéien de la révolution.

Le commissionnaire Laurent Basse, qui était occupé dans la maison à plier les numéros du journal de Marat, accourt aux cris que poussent les femmes ; il aperçoit alors dans l'ombre une jeune et belle fille, qui tournait le dos à la baignoire ; pour l'empêcher de s'évader, il lui barre le passage avec des chaises et lui en porte même un coup à la tête.

Charlotte Corday étourdie chancela, puis avec ce mouvement de reins magnifique, ce jet puissant de la taille et cette énergie nerveuse du jarret qu'on admire aux tableaux de Judith, elle fit un pas vers la fenêtre : mais les autres femmes se précipitèrent sur elle et lui saisirent les mains.

La citoyenne Evrard, accourue la première au cri du mourant, raconte alors

avoir trouvé l'assassin debout contre un rideau dans l'antichambre et l'avoir prise à la tête.

Un chirurgien qui logeait un étage au-dessus dans la même maison, Jean Pelletan, était descendu en toute hâte ; il s'approcha de la baignoire teinte de sang. Marat avait les yeux fixes ; une large blessure ouvrait au milieu du sein découvert ses lèvres humides et mornes. Le bras droit échappé de la baignoire traînait à terre.

Le chirurgien chercha quelques restes de pouls sur le bras de Marat ; mais ne lui en trouvant aucun, il donna ordre de le transporter dans sa chambre à coucher.

On tira Marat hors de la baignoire ; tout son corps était trempé d'eau mêlée à du sang ; des gouttes abondantes tom-

bèrent à terre pendant le trajet, et marquèrent, du cabinet à la chambre à coucher une longue traînée.

On posa le cadavre sur un lit.

Le commissaire du quartier Saint-André-des-Arcs ayant été instruit, par la clameur publique, d'un assassinat commis rue des Cordeliers, n. 20, arriva sur-le-champ. Il trouva, au premier étage, dans l'antichambre, plusieurs hommes armés et une femme dont on tenait les mains.

Il entra ensuite dans un cabinet où il y avait une baignoire dont l'eau rougie et agitée commençait à se calmer. A côté de la baignoire, il vit une grande quantité de sang sur le carreau.

Un homme venait d'être tué là.

On conduisit le commissaire dans

une autre chambre qui prenait vue sur la rue par deux croisées à grands verres de Bohême ; à gauche de la porte était un lit, et sur ce lit le cadavre de Marat.

La figure offrait des traces de douleurs anciennes et profondes; une dernière contorsion d'agonie avait jeté les traits de côté. Une large blessure saignait à la poitrine du mort.

Le chirurgien montrait cette blessure au commissaire, et lui expliquait en termes techniques, en y posant le doigt, les ravages qu'avait causés la lame du couteau : « Le coup porté, lui disait-il, a pénétré la clavicule du côté droit, entre la première et la seconde vraies côtes, et cela si profondément, que l'index a fait écart pour pénétrer de toute sa longueur à travers le poumon blessé, et

que d'après la position des organes il est probable que le tronc des carotides a été ouvert ; ce qu'indique encore la perte de sang qui a causé la mort, et qui sortait à flots de la plaie, au rapport des assistants. »

Et ayant regardé à côté du lit, ils y trouvèrent encore du sang.

On apporta un couteau à manche d'ébène, dont la lame était fraîchement émoulue ; le commissaire l'essaya à la blessure, et celle-ci se trouva être la gaîne exacte du couteau.

Étant alors retourné dans l'antichambre, le commissaire y trouva la femme dont on tenait les mains, et l'ayant fait passer dans le salon, il l'interrogea.

Elle dit ses noms, reconnut le couteau et avoua elle-même avoir tué Marat.

XIII.

Mystère.

On ne sait rien de ce qui se passa entre Charlotte Corday et Marat: ce sombre cabinet où était la baignoire ne laissa sortir aucune parole; mais au bout de quelques minutes, il avait rejeté

dehors un cadavre et une femme accusée à mort.

Faut-il admettre le récit froid et banal des historiens, ou bien faut-il croire que la poitrine du malade, émue devant cette belle jeune femme, alla chercher d'elle-même la pointe du couteau [1] ?

[1] Nous avons entre les mains une lettre inédite de Julie Candeille qui prétend tenir de la gouvernante même de Marat quelques détails curieux ; celle-ci par prudence, et selon la lettre par jalousie, venait de temps en temps écouter à la porte. Marat aurait, suivant ce récit, dans un moment d'abandon et de familiarité touché le bras de Charlotte Corday. A ce geste imprudent que cette jeune fille prit pour une insulte de la part de son ennemi mortel, le visage de Charlotte indignée se couvrit d'une vive rougeur, et sa main qui fouillait depuis quelques instants sous son fichu, en tira un couteau dont elle enfonça la lame très avant dans le corps de Marat.

A nos yeux, ce dernier combat eut surtout le caractère d'une lutte morale; ce n'étaient pas une femme et un homme, c'étaient deux idées qui s'affrontaient. La Gironde avait envoyé un bras sur Marat. Les duels terribles et longtemps préparés à l'avance se terminent brutalement entre quatre murs, par un couteau tombé à terre trempé de sang, un homme étendu mort sur le carreau et un assassin saisi aux cheveux.

Si la tradition mêle une autre sentiment à ces crises révolutionnaires, c'est qu'en effet la patrie et la liberté avaient jeté alors dans les têtes des vengeances, des spasmes, des transports, des fureurs jalouses qui ressemblaient fort aux égarements du cœur.

Dans toutes les grandes choses il y a

de l'amour, et par conséquent de la folie; la révolution fut un délire; mais, toutes ces grandes et sublimes démences ont leur raison plus haut dans l'intelligence calme qui gouverne le monde.

La liberté veut des tempéraments robustes : on n'enlève ses faveurs que par force et avec passion : voilà pourquoi les anciens en ont fait une femme.

Charlotte Corday fut, vis-à-vis de Marat, un parti qui en dévore un autre; on trouva bien une blessure ouverte au flanc de cet homme; mais le couteau ne vint ici qu'à l'aide d'une puissance morale bien autrement terrible. Le parti de la Gironde n'avait rien pu jusque-là, parce qu'il n'avait rencontré que des hommes amollis; il lui fallait le bras et la tête de cette femme pour porter son coup.

On peut écrire longuement pour ou contre Barbaroux, Charlotte Corday et Marat: mais, il y a ici un juge qui tranche net toutes discussions, et qui met chacun à sa place, c'est le succès.

En histoire, nous croyons que la valeur des personnages mis en scène se décide par l'événement : Marat était plus fort que Barbaroux et que les autres Girondins puisqu'il les détruisit; Charlotte Corday était plus forte que Marat puisqu'elle le tua.

XIV.

L'Interrogatoire.

Cependant le salon où Charlotte Corday subissait les questions du commissaire Guellard se remplissait de moment en moment : Maure, Legendre, Marino, Louvet, Chabot et quelques autres dé-

putés à la Convention étaient accourus au bruit de la mort de Marat.

Des gardes contenaient le peuple au dehors et défendaient l'entrée de la porte.

Guellard ayant donné ordre de fouiller l'accusée, on trouva dans ses poches un passeport [1], des assignats [2], de l'argent [3], une lettre à l'adresse de Marat, une montre d'or; mais ayant mis la main sous son fichu, on en tira une gaîne

[1] Voici cette pièce : Laissez passer la citoyenne Marie Corday, domiciliée à Caen, département du Calvados, âgée de vingt-quatre ans, taille de cinq pieds un pouce, cheveux et sourcils châtains, yeux gris, front élevé, nez long, bouche moyenne, menton rond fourchu, visage ovale.

[2] 150 livres.

[3] 50 écus.

en chagrin, le commissaire présenta à cette gaîne la lame du couteau qui y entra sans résistance.

L'accusée avait les mains liées étroitement par des cordes.

Chabot, qui promenait depuis quelques instants sur elle un regard cynique, avança la main vers la gorge de cette femme ; croyant voir dans ce geste un horrible outrage, Charlotte Corday se retire vivement, un nuage de pudeur offensée monte à ses joues vierges et un éclair terrible s'allume dans ses yeux : mais dans le premier mouvement d'alarme elle avait jeté avec tant de fureur ses épaules en arrière, que les cordons, les épingles et les boutons qui retenaient son corsage, rompirent brusquement; elle se trouva tout à fait découverte

devant les regards curieux des assistants [1].

Par un instinct charmant de femme surprise dans ses mystères, elle abaissa sur ses deux genoux ses seins effarouchés, et forma, gracieusement accroupie à terre, une statue de Vénus pudique.

Les trésors que ce mouvement subit avait mis à nu et que Charlotte Corday s'efforçait en vain de cacher entre ses genoux, étaient d'une beauté parfaite : mais la figure de la patiente semblait si alarmée, le rose de la pudeur colorait si saintement son front ; ses grands yeux abaissés regardaient par-dessus l'épaule avec tant de dignité, que nul des hommes peu délicats qui assistaient

[1] Historique.

à cette scène ne se permit un geste, un sourire.

Charlotte Corday avait les mains attachées ; « elle demanda, en les présentant à ses bourreaux, qu'on les lui déliât, pour qu'elle pût se rhabiller ; il n'y avait point là de femme son embarras était extrême ; celui qui remplit ce devoir était si près d'elle ![1] »

Quand on lui eut dégagé les mains, elle se tourna en face du mur et répara à la hâte le désordre pénible de sa toilette. On était fort avant dans la nuit ; quelques chandelles ternes grésillaient dans le salon. Cette obscurité lui permit de rentrer sous le volle ces appas sacrés de la femme vierge et modeste, sans que

[1] Harmand (de la Meuse).

le regard des hommes ait eu le temps de les profaner.

Pendant tout ce débat, le billet qui, caché dans le sein de Charlotte Corday, avait attiré le regard et la main de Chabot, était tombé à terre. Celui-ci le ramassa. C'était un bulletin du Calvados où se trouvait écrit à la plume le nom de Barbaroux.

On profita du moment où elle avait les mains libres pour lui faire signer son interrogatoire. Elle en demanda lecture; Mademoiselle Corday écoutait avec calme; quand le sens de ses réponses lui semblait altéré elle priait de le rétablir; quand on lui présenta la plume, elle la reçut entre ses doigts blancs et oisifs comme ceux d'une fille de qualité, et la manche relevée, elle écrivit d'une main

ferme son nom au bas du procès-verbal.

« Messieurs, dit-elle ensuite en présentant aux hommes de justice ses poignets délicats, tout rouges et meurtris par les cordes étroitement serrées à vif sur la peau, s'il vous est indifférent de me faire souffrir avant de mourir, je vous prierai de permettre que je rabatte mes manches ou que je mette des gants sous les liens que vous me préparez. »

Les assistants étaient touchés malgré eux de la beauté extraordinaire de cette femme qui, simple, terrible et grave, rayonnait dans l'ombre de la chambre comme une vision.

On lui permit de rabattre ses manches, et elle passa des gants.

Le moment était venu de faire subir à l'accusée la confrontation avec le cada-

vre. Elle passa accompagnée des hommes de justice dans la chambre à coucher. Chabot éclaira un chandelier à la main le lit où était étendu Marat. Cette chose nue et morte se détachait dans l'ombre sous un ton de lumière blafarde qui la rendait encore plus horrible. A cette vue, la femme se troubla. La plaie ouverte à la gorge du mort avait cessé de jeter du sang; elle était là béante et morne sous les yeux de Charlotte Corday comme une bouche qui l'accusait :

« Eh bien ! oui, dit-elle, avec une voix émue et pressée d'en finir, c'est moi qui l'ai tué ! »

A ces mots, elle tourna le dos au cadavre et traversa le salon d'un pas résolu ; en passant dans l'antichambre, elle jeta un regard au cabinet où était la baignoire.

Drouet et Chabot furent chargés de la conduire dans un fiacre à la Conciergerie.

Il était trois heures du matin.

Charlotte Corday descendit l'escalier entre deux gendarmes. Un nombreux rassemblement formé à la chute du jour devant la porte de la rue n'avait pu être dissipé. Des cris menaçants retentissaient au dehors et demandaient la mort de l'assassin. Au moment où Charlotte Corday monta dans le fiacre, l'indignation de la foule éclata ; quelques furieux suivirent la voiture et cherchèrent à arrêter la tête des chevaux ; mais Drouet ayant mis la figure à la portière et ayant commandé AU NOM DE LA LOI, toute cette multitude lancée s'arrêta et garda le silence.

Ceci prouve combien ceux qui représentent l'autorité détruite en 93 sont dans l'erreur. La couronne ne constitue pas le pouvoir ; le signe n'est pas la chose.

A vrai dire, la foule ameutée dans la rue contre Charlotte Corday avait raison dans sa colère et son indignation : — Marat était le roi plébéien de Paris ; on ne devait le frapper qu'à la tête !

XV.

Le lit de parade.

Une grande nouvelle saisit la ville de Paris à son réveil : Marat vient d'être assassiné par une femme!

L'aube si matinale au mois de juillet éclairait à demi les rues désertes. Quel-

ques groupes mornes se formaient sur les places. Les ouvriers qui sortent les premiers furent instruits d'abord; en descendant de chez eux pour recommencer leurs travaux de la veille, ils rencontrèrent ces mots placardés aux murs : — « Peuple, Marat est mort, tu n'as plus d'ami ! »

La consternation fut profonde.

Ces paroles se répétaient sur un ton lugubre de la ville aux faubourgs : « Marat est mort ! »

Le peuple avait une figure désolée. Les enfants versèrent des pleurs; les femmes des halles poussèrent des cris de désespoir : les sans-culottes frémirent ; ce fut une tristesse amère et terrible, la tristesse du lion.

Marat était aimé.

Né dans l'étable, accablé d'affronts, pauvre, humilié, tordu, abreuvé de vinaigre et de fiel, il ne manquait plus qu'une chose à cet homme pour accomplir jusqu'au bout sa mission de sauveur du peuple, c'était d'être tué. Une telle fin ne pouvait lui manquer; ces natures remuantes et inquiètes qui rattachent à elles toutes les souffrances de l'humanité, gênent trop le repos et la possession des maîtres du monde pour qu'on les laisse faire impunément.

Au reste, Charlotte Corday en touchant Marat de ses mains jeunes et puissantes ne le tua point : elle le ressuscita.

Cette mort brutale, le releva encore dans le cœur des malheureux. Le peuple, naturellement porté à la superstition,

fit un dieu de Marat. Une sorte de culte s'établit autour de sa mémoire; on affichait son buste ou son portrait sur le devant des maisons ; les parents donnèrent son nom à leurs enfants ; des images, représentant un cœur percé, coururent entre toutes les mains avec cette inscription : « Cœur de Jésus, cœur de Marat, ayez pitié de nous! »

Jésus et Marat, ces deux cris de douleur, ces deux rebelles pendus en croix les bras chargés de toutes les misères du monde, ces deux boucs émissaires couchés sur le flanc, avec la gorge ouverte par le couteau, sont en effet les deux symboles de l'humanité souffrante et esclave !

Voilà à quel point de vue le peuple, qui a un instinct droit et juste, réunis-

sait ces deux noms. Autrement, il y aurait de l'impiété à vouloir enlever, de la pâle et douce figure du Christ, l'auréole divine.

Dans les clubs, la nouvelle de la mort de Marat fut accueillie par des sanglots, des cris et des marques de douleur désordonnées. On couvrit son buste, aux Jacobins, d'un laurier et d'un crêpe.

La Convention s'était réunie dès le matin. A l'ouverture de la séance, le président, d'une voix basse et émue : « Citoyens, un grand crime a été commis hier sur la personne d'un des représentants du peuple : Marat n'est plus. »

Ces douloureuses paroles, prononcées lentement, tombèrent dans le silence lugubre de la salle.

On entendit ensuite les discours des sections qui, par la bouche de leur orateur, vinrent témoigner à l'assemblée leurs regrets et leurs chagrins sur la perte qu'elles venaient de faire. Ils y mêlèrent des éloges vrais et sentis pour le mort. « Où es-tu, David? s'écria l'un d'eux. Tu as transporté sur la toile l'image de Lepelletier mourant; il te reste encore un tableau à faire! »

David, de sa place : « Aussi le ferai-je! »

On entendit ensuite, de la bouche de Chabot, le récit des événements de la veille. Il parla de Charlotte Corday :

« Cette femme a l'audace du crime peinte sur la figure. Avec de l'esprit, des grâces, une taille et un port superbes, elle paraît être d'un courage à tout entreprendre. Quoiqu'elle ait eu,

pendant un quart d'heure, les moyens de se détruire, elle n'en a point fait usage; et lorsqu'on lui a dit qu'elle porterait sa tête sur l'échafaud, elle a répondu par un sourire de mépris. »

Une descente avait été ordonnée, la veille au soir, chez Du Perret; on avait saisi tous ses papiers. Il apprit alors l'assassinat de Marat par les mains de cette femme qu'il avait conduite le matin chez le ministre, et qu'il avait quittée la veille avec un pressentiment.

Il savait maintenant *ce que c'était*.

Du Perret essaya, au milieu des murmures, une justification difficile devant des juges prévenus contre l'accusé et aveuglés par la douleur. Une lettre[1] de

[1] En voici le contenu : « Je t'adresse, mon cher

Barbaroux, remise par les mains de Charlotte Corday, fut trouvée dans les papiers saisis chez Du Perret : la lecture de cette pièce séditieuse acheva de le perdre.

Cependant on se préparait à rendre

bon ami, quelques ouvrages qu'il faut répandre. Il y a un ouvrage de Salles sur la constitution, c'est celui qui, dans ce moment, produira le plus prompt effet. Il faut en faire un grand nombre d'exemplaires.

Je t'écris par la voie de Rouen, pour t'intéresser à une affaire qui regarde une de nos concitoyennes. Il s'agit seulement de retirer du ministre de l'intérieur des pièces que tu lui rendras. La citoyenne qui te remettra ce paquet s'intéresse à cette même affaire. Tâche de lui procurer accès auprès du ministre.

Adieu, je t'embrasse.

P. S. Ici tout va bien, nous ne tarderons pas à être sous les murs de Paris.

les derniers devoirs aux restes du mort.

Le mardi au soir, le corps embaumé de Marat fut exposé dans l'ancienne église des Cordeliers. Un grand concours d'hommes et de femmes se pressait à ce spectacle. On voyait la baignoire où Marat avait reçu le coup mortel, et à côté de la baignoire, le drap et la chemise tout rouges de son sang.

Quelques femmes fondaient en pleurs.

De rares flambeaux éclairaient l'église. Marat, étendu dans sa baignoire comme sur un lit de mort, avait gardé sur sa figure froide et inanimée ce cri de douleur dans lequel il avait laissé sa vie.

La Convention vint en masse jeter des fleurs sur le cadavre. On entendit un grand nombre de discours :

« Hommes faibles et égarés, s'écria Drouet, vous qui n'osiez élever vos regards jusqu'à lui, approchez, contemplez les restes sanglants d'un citoyen que vous n'avez cessé d'outrager pendant sa vie. »

Cette cérémonie lugubre se prolongea très avant dans la nuit.

XVI.

La Conciergerie.

Aux cris de ces furieux jetés en travers des roues de la voiture, Charlotte Corday qui s'attendait à être massacrée, avait manqué de s'évanouir. Lorsqu'elle reprit ses sens elle témoigna son éton-

nement de voir un peuple en révolte obéir si promptement à ses chefs.

On la transféra à la Conciergerie.

Comme la nuit était avancée et qu'elle avait besoin de sommeil, elle pria les deux gendarmes qui la gardaient de se retirer. Ceux-ci répondirent qu'ils manqueraient à leur devoir et qu'ils avaient reçu ordre de veiller sur la prisonnière nuit et jour. « C'est fort bien le jour, répondit-elle, mais non la nuit. »

Elle se coucha le plus modestement qu'elle put : les gendarmes respectèrent cette femme si grande par son courage et par sa mort prochaine. Charlotte Corday se défendait d'ailleurs elle-même par la dignité de son maintien, et sans avoir besoin comme certaines femmes d'appeler à son secours cet arsenal de ver-

tu qui vient toujours en témoignage de leur faiblesse.

Elle dormit toute la nuit d'un sommeil calme. Le sourire rose de l'innocence était sur ses joues, sa bouche entr'ouverte laissait passer un souffle doux et uniforme; son sein voilé avec précaution s'enflait et s'abaissait régulièrement sans qu'aucun remords vînt s'y poser; au matin elle passa, en s'éveillant, ses mains sur ses yeux, et demanda à ses gardes quel temps il faisait.

L'un d'eux ayant élevé la tête vers les barreaux qui obscurcissaient la fenêtre:

« Le ciel me semble pur, répondit-il.

— Mon cœur est de même, reprit Charlotte Corday, il n'y a pas de nuage. »

Elle répara le plus décemment qu'elle put sa toilette.

Le 16 au matin, on la changea de prison. Charlotte Corday fut conduite à l'Abbaye dans la chambre même qu'avait occupée Brissot. La sérénité de son visage ne se démentit pas un instant. Elle croyait réellement avoir rendu un service à la France en la délivrant de Marat.

Il faut admettre les actions au point de vue de leur auteur ; quand même il se tromperait dans ses calculs, celui qui croit immoler un tyran, mérite d'être jugé avec indulgence et avec gravité, surtout quand la nation offensée a pris sa justice sur le cou de la victime.

Si quelque chose même nous afflige, c'est l'illusion parfaite où vécut Charlotte Corday jusqu'à son dernier soupir. Elle crut avoir rétabli la paix en France.

Elle s'imagina que son audace allait arrêter court la marche sanglante des événements, comme si une révolution qui tenait depuis trois ans contre les armées étrangères et la guerre civile, pouvait alors reculer devant un coup de couteau.

Ce n'était pas les hommes qu'il eût fallu tuer pour en finir avec la terreur, c'était les idées révolutionnaires, et celles-là ne meurent pas de la piqûre d'une femme.

Derrière Marat qui devait bientôt tomber, la Providence préparait depuis quelques mois un homme pour continuer son œuvre : Marat mort, Robespierre se leva.

Le 16 au soir, Charlotte Corday écrivit, dans sa prison, deux lettres.

La première était adressée à Barbaroux :

« Citoyen,

« Vous avez désiré que je vous fisse connaître le détail de mon voyage, je ne vous ferai point grâce de la moindre anecdote :

« Je suis partie avec des voyageurs que j'ai bientôt reconnus pour de francs Montagnards. Leurs propos, aussi sots que leurs personnes étaient désagréables, m'ont bien vite ennuyée. Je les ai laissé parler tout leur content et je me suis endormie. Un de ces messieurs, qui aime probablement les femmes dormantes, a voulu me persuader, à mon réveil, que j'étais la fille d'un homme que je n'ai jamais vu et que j'avais un nom dont je n'ai jamais entendu parler.

Il a fini par m'offrir son cœur et sa main, et voulait partir à l'instant pour me demander à mon père. Ces messieurs ont fait tout ce qu'ils ont pu pour savoir mon nom et mon adresse à Paris; mais j'ai refusé de le dire et j'ai été fidèle à cette maxime de mon cher et vertueux Raynal : qu'*on ne doit pas la vérité à ses tyrans*.

« Arrivée à Paris, je fus loger rue des Vieux-Augustins, hôtel de la Providence. Je fus ensuite trouver Du Perret, votre ami. Je ne sais comment le comité de sûreté générale a été instruit de la conférence que j'avais eue avec lui. Vous connaissez l'âme ferme de ce dernier; il leur a répondu la vérité; j'ai confirmé sa déposition par la mienne : il n'y a rien contre lui, mais sa fermeté

est un crime. Je l'ai engagé à vous aller trouver : il est trop têtu.

« Le croirez-vous ? Fauchet est en prison comme mon complice, lui qui ignorait mon existence.

« J'ai été interrogée par Chabot et par Legendre. Chabot avait l'air d'un fou ; Legendre voulait absolument m'avoir vue chez lui le matin, moi qui n'ai jamais songé à cet homme. Je ne lui connais pas d'assez grands talents pour être le tyran de son pays, et je ne voulais pas punir tout le monde.

« Au reste, on n'est guère content de n'avoir qu'une femme sans conséquence à offrir aux mânes du *grand homme*. Pardon, ô hommes ! ce nom déshonore votre espèce : c'était une bête féroce qui allait dévorer le reste de la

France par le feu de la guerre civile. Maintenant, *vive la paix !* Grâce au ciel, il n'était pas né Français.

« Je crois qu'on a imprimé les dernières paroles de Marat. Je doute qu'il en ait proféré; mais voici les dernières qu'il m'a dites, après avoir reçu vos noms à tous, et ceux des administrateurs du Calvados qui sont à Évreux ; il me dit, pour me consoler, que, *dans peu de jours il vous ferait guillotiner à Paris.* Ces derniers mots décidèrent de son sort. Si le département met sa figure vis-à-vis celle de Saint-Fargeau, il pourra faire graver ces paroles en lettres d'or.

. . . . . .

. . . . . .

« J'avoue que j'ai employé un artifice perfide pour qu'il pût me recevoir. Je

comptais en partant de Caen le sacrifier sur la cîme de la Montagne de la Convention nationale : mais il n'y allait plus.

« A Paris, l'on ne conçoit pas comment une femme inutile, dont la plus longue vie ne serait bonne à rien, peut sacrifier sa vie de sang-froid pour sauver son pays. Je m'attendais bien à mourir à l'instant. Des hommes courageux et vraiment au-dessus de tout éloge, m'ont préservé des fureurs bien excusables des malheureux que j'avais faits.

« Comme j'étais de sang-froid, j'ai souffert des cris de quelques femmes ; mais qui sauve sa patrie ne s'aperçoit pas de ce qu'il en coûte.

« Puisse la paix s'établir aussitôt que je le désire ! Voilà un grand criminel à

bas ; sans cela nous ne l'aurions jamais eue. Je jouis de la paix depuis deux jours. Le bonheur de mon pays fait le mien.

« Je ne doute pas que l'on ne tourmente mon père, qui a déjà bien assez de ma perte pour l'affliger. Je lui écrivis dernièrement que, redoutant le feu de la guerre civile, j'irais en Angleterre. Alors mon projet était de garder l'*incognito* sur la mort de Marat, et je voulais laisser les Parisiens chercher inutilement mon nom. Je vous prie, citoyen et vos collègues, de prendre la défense de mes parents, si on les inquiète.

« Je n'ai jamais haï qu'un seul être, et j'ai fait voir mon caractère ; ceux qui me regretteront se réjouiront de me voir dans les Champs-Élysées avec les Brutus

et quelques anciens ; car les modernes ne me tentent pas, ils sont si vils ! Il est peu de vrais patriotes qui sachent mourir pour leur pays : ils sont presque tous égoïstes.

« Ici on m'a transférée à la Conciergerie, et ces messieurs du grand jury m'ont promis de vous envoyer ma lettre. Je continue donc.

« J'ai subi un long interrogatoire : je vous prie de vous le procurer, s'il est rendu public.

« J'avais sur moi, lors de mon arrestation, une adresse aux Amis de la Paix : je ne puis vous l'envoyer; j'en demanderais la publication, je crois, bien en vain.

« J'avais une idée, hier au soir, de faire hommage de mon portrait au départe-

ment du Calvados, mais le comité de salut public, à qui je l'avais demandé, ne m'a point répondu ; et maintenant il est trop tard.

. . . . . .

« Il me faut un défenseur, c'est la règle. J'ai pris le mien sur la Montagne : c'est Doulcet Pontécoulant. J'imagine qu'il refusera cet honneur : cela ne lui donnerait cependant guère d'ouvrage.

« J'ai pensé demander Robespierre ou Chabot.

. . . . . .

« C'est demain à huit heures que l'on me juge.

« Probablement à midi *j'aurai vécu*, pour parler le langage romain.

« On doit croire à la valeur des habitants du Calvados puisque les femmes

mêmes de ce pays sont capables de fermeté. Au reste, j'ignore comment se passeront les derniers moments de ma vie, et c'est la fin qui couronne l'œuvre. Je n'ai pas besoin d'affecter d'insensibilité sur mon sort, car jusqu'ici je n'ai point la moindre crainte de la mort. Je n'estimai jamais la vie que par l'utilité dont elle devait être.

« J'espère que demain DuPerret et Fauchet seront mis en liberté. On prétend que ce dernier m'a conduite à la Convention dans une tribune. De quoi se mêle-t-il d'y conduire des femmes? Comme député, il ne devait point être aux tribunes; et comme évêque, il ne devait point être avec des femmes. Ainsi, c'est une correction. Mais Du Perret n'a aucun reproche à se faire.

« Marat n'ira point au Panthéon ; il le méritait pourtant bien. Je vous charge de recueillir les pièces propres à faire son oraison funèbre.

« J'espère que vous n'oublierez point l'affaire de madame Forbin. Voici son adresse, s'il est besoin de lui écrire : « Alexandrine Forbin, à Mendrene, par « Zurich, en Suisse. » Je vous prie de lui dire que je l'aime de tout mon cœur.

« Je vais écrire un mot à papa. Je ne dis rien à mes autres amis ; je ne leur demande qu'un prompt oubli : leur affliction déshonorerait ma mémoire. Dites avoir au général Wimpffen que je crois lui aidé à gagner plus d'une bataille, en lui facilitant la paix.

« Adieu, citoyen ! je me recommande aux Amis de la Paix.

« Les prisonniers de la Conciergerie, loin de m'injurier comme les personnes des rues, avaient l'air de me plaindre. Le malheur rend toujours compatissant: c'est ma dernière réflexion. »

CORDAY.

Elle en écrivit ensuite une autre à son père :

« Pardonnez-moi, mon cher papa, d'avoir disposé de mon existence sans votre permission; j'ai vengé bien d'innocentes victimes, j'ai prévenu bien d'autres désastres, le peuple un jour désabusé, se réjouira d'être délivré d'un tyran; si j'ai cherché à vous persuader que je passais en Angleterre, c'est que j'espérais garder l'incognito, mais j'en ai reconnu l'impossibilité. J'espère que vous ne serez point tourmenté; en tous

cas je crois que vous auriez des défenseurs à Caen ; j'ai pris pour défenseur Gustave Doulcet, un tel attentat ne permet pas de défense, c'est pour la forme ; adieu mon cher papa, je vous prie de m'oublier ou plutôt de vous réjouir de mon sort, la cause en est belle. J'embrasse ma sœur que j'aime de tout mon cœur, ainsi que tous mes parents : n'oubliez pas ce vers de Corneille :

Le crime fait la honte et non pas l'échafaud.

« C'est demain à huit heures que l'on me juge ; ce 16 juillet. » CORDAY.

La main qui a tracé ces deux lettres était plutôt faite pour jeter avec esprit de nobles et gracieuses idées sur le papier que pour écrire avec la pointe d'un couteau sur la poitrine d'un mourant.

XVII.

Le tableau de David.

Cependant la France continuait ses honneurs à la mémoire de Marat. La Convention décida qu'elle assisterait à son convoi ; son cœur fut enfermé dans l'urne la plus riche et la plus précieuse

du garde-meuble de la couronne ; la section des Cordeliers vint demander à garder ses froides reliques sous un tombeau de gazon dans l'ancien jardin de l'Abbaye.

Il était juste qu'une brise douce et empreinte de l'odeur âcre des feuilles vînt rafraîchir dans son lit de mort ce fougueux tribun qui avait brûlé son sang à servir la révolution.

Marat était mort pauvre; on trouva chez lui cinq sous en assignats.

Sa maison de la rue des Cordeliers garda pendant quelques jours son deuil et sa solitude; le moment où l'on descendit le cadavre dans la cour pour le transporter à l'Abbaye fut déchirant; la sœur de Marat, debout à une fenêtre ouverte, étendait, en pleurant, ses bras

vers le ciel pour montrer le séjour des bienheureux où venait de s'envoler l'âme du martyr.

Un grand concours de peuple assistait à cette scène touchante.

Une lettre mystérieuse fut trouvée à côté de la baignoire : « Les barbares, mon ami, ne m'ont pas voulu laisser la douceur de mourir dans vos bras ; j'emporte avec moi la consolante idée que je resterai éternellement gravé dans votre cœur. Ce petit présent, tout lugubre qu'il est, vous fera souvenir du meilleur de vos amis ; portez-le en mémoire de moi. *Et*[1] vous jusqu'à mon dernier soupir. »

Ce billet était adressé à Gusman.

[1] Sans doute pour *à*.

Il n'est guère probable que Marat ait eu la force de tracer des mots à la plume après le coup mortel; cependant ce billet est bien de son écriture. Faut-il l'attribuer plutôt à un sombre pressentiment et croire qu'il a été écrit dans le bain avant l'événement par la main languissante du malade?

Marat, dans le peuple, passait pour prophète; on trouva, après sa mort, qu'il avait prédit la fuite du roi, les sourdes menées de Mirabeau et la défection de Dumouriez.

Nous ne finirions pas si nous rapportions ici toutes les oraisons funèbres qui furent prononcées sur sa tombe. On y racontait son histoire en termes très enflés; le proscrit, le buveur de sang, le monstre, était devenu tout à coup,

comme par surprise, et grâce à l'éclat que la mort répand sur tout ce qu'elle touche un grand homme, un martyr, un dieu.

Marat avait reçu le jour à Boudry en Suisse : « Je ne suis pas comme vous, disait-il avec orgueil dans sa feuille, né d'hier à la liberté : j'en ai sucé l'amour avec le lait de ma nourrice. »

« Grâce à Dieu ! s'était au contraire écriée Charlotte Corday, après lui avoir porté le coup de la mort, il n'était pas Français. »

La vérité est que Marat n'était d'aucun pays ; citoyen du monde, il accourait partout où il voyait une chance de délivrance pour l'humanité ; sa patrie, ce n'était ni Neufchâtel, ni Londres, ni Amsterdam, ni Paris, c'était la révolution.

Plusieurs journalistes prirent après

sa mort le nom de Marat; il y en avait un à Lyon, un autre à Calais, deux à Marseille, trois à Nancy : mais cette audace révolta les chefs de la Montagne : « Il n'y a eu qu'un Marat, s'écriait Saint-Just, dans un sentiment d'admiration : ses successeurs sont des hypocrites dont rougit son ombre. »

Cependant David avait pris l'engagement de peindre Marat tué dans son bain. Il songeait ardemment à retirer sa promesse. Nuit et jour il travaillait avec une verve intarissable; l'ouvrage sortit enfin de l'atelier. Sous sa main révolutionnaire, le pinceau avait heureusement « reproduit les traits chéris du vertueux ami du peuple.[1] »

[1] David à la Convention.

Quand nous avons cité plus haut ce tableau, nous ne l'avions pas vu ; nous en parlions sur tradition, et ici, comme toujours, la tradition nous a trompé. Il n'y a pas de tête de Charlotte Corday dans la composition de David. Le peintre a au contraire eu soin d'écarter de son sujet *le personnage* et le mélodrame. Au moment où l'artiste prend sa scène, le coup est porté : Marat a cessé de vivre; le couteau est tombé à terre; la femme a disparu.

Il est difficile d'entendre d'une manière plus simple et plus terrible le dénouement de cette sombre tragédie. Le mort, abandonné à lui-même, gagne singulièrement : il n'y avait qu'un témoin possible à cette scène morne, la solitude.

C'est dans les ressources de son art

que David a cherché l'effet et le mouvement. Jamais le pinceau n'a poursuivi si avant la vérité dans la chair, et cela sans effort, sans secousse, sans perte d'haleine ; une lumière drue et fluide éclaire d'un seul jet les bras nus du cadavre ; la poitrine pleine d'ombre s'obscurcit puissamment ; la plaie furieusement ouverte à la gorge vient de se calmer : la tête semble endormie dans la mort comme dans un sommeil ; l'art de ce temps-là était plus spiritualiste qu'on ne le croit généralement ; la révolution sortit avant tout d'un mouvement d'idées ; elle fut jusqu'au bout pleine d'agitation et de grandeur ; et toute grande chose porte à Dieu.

De tous les ouvrages sortis de la main de David celui-ci est le plus dans le sen-

timent moderne ; c'est l'art comme nous le voulons, nous fils du mouvement et de la forme, comme nous le sentons avec nos entrailles chrétiennes, émues et déchirées depuis dix-huit siècles par les inquiétudes de l'avenir.

A côté de la baignoire est le gros billot de bois où Marat exécutait les ennemis de la révolution avec une plume trempée dans un encrier de plomb.

Le couteau, honteux et humilié du crime qu'il vient de commettre, traîne misérablement à terre ; voilà tout ce qu'il reste du combat ; la main qui a plongé la lame dans la blessure s'est retirée ; ce couteau d'ailleurs en dit assez.

Quand David eut terminé son tableau, quand il eut peint l'homme tué, quand il eut tiré de cette chair palpitante le

cri de la mort, quand il eut éclairé tout cela d'une lumière tragique, alors il prit son pinceau et écrivit au bas ces mots simples et touchants qu'on a eu tort d'effacer :

DAVID A SON AMI MARAT.

Cette toile fut exposée pendant quelques jours sur un autel dans la cour du Louvre ; on lisait au-dessus cette inscription ; « *Ne pouvant le corrompre, ils l'ont assassiné !* » Un crêpe et une couronne d'immortelles surmontaient la peinture. « Voilà, dit David, quand on eut découvert aux yeux de la foule curieuse et empressée l'image de Marat ; je l'ai peint du cœur ! »

Combien de rois puissants, comblés de richesses et assis sur le trône, n'ont pas obtenu après leur mort l'honneur

que reçut de son ami ce tribun dont la mémoire fait horreur aux hommes faibles, ce *monstre atrabilaire*, ce *fou*, ce *lépreux* : et cependant cette toile de David, c'est l'immortalité pour Marat !

XVIII.

Le Jugement.

Le mercredi 17 juillet, à huit heures du matin, Charlotte Corday fut conduite au tribunal.

La salle était envahie depuis le lever du jour par une foule immense : une lu-

mière triste, et particulière aux chambres de justice, éclairait le visage insignifiant des jurés et la tête morose des juges ; sur un siége à part s'élevait l'accusateur public, le sombre Fouquier-Tainville.

Charlotte Corday s'avança avec une dignité calme vers le banc des accusés. Sa toilette était simple et même négligée; ses longs cheveux bruns coulaient d'un modeste bonnet jusque sur ses épaules ; un fichu jeté à l'abandon sur son cou laissait entrevoir par une légère ouverture la naissance des seins [1], et une jupe rouge, assez étroitement collée aux han-

[1] Cette particularité a donné lieu à la phrase suivante qu'on lit dans les journaux du temps : « Cette femme a laissé voir au tribunal, sur le fait de sa gorge, qu'elle était au-dessus des puérilités de son sexe. »

ches, complétait tout son costume.

La plus riche toilette de Charlotte Corday était sa beauté ; tous les regards se portaient avec intérêt vers cette noble figure de femme qui, par l'éclat modeste de ses yeux bleus, par les roses de la pudeur écloses sur ses joues, par sa contenance ferme et modeste, déconcerta un instant ses ennemis eux-mêmes.

Jamais l'innocence ne prit des traits si purs, un maintien si convenable, un air de candeur si austère pour paraître devant ses juges. On eût dit un ange descendu du ciel.

Elle se tenait debout, les yeux baissés.

Fouquier Tainville fit lire par le greffier l'acte d'accusation. Charlotte Corday l'écouta sans donner la moindre marque de faiblesse. Elle paraissait avoir oublié

qu'elle était intéressée dans ce procès.

Le président lui fit ensuite les questions d'usage :

« Votre nom ?

— Marie-Charlotte Corday.

— Votre pays?

— Je suis née sur la paroisse de Saint-Saturnin-des-Ligneries.

— Votre âge ?

— Vingt-cinq ans moins quinze jours.

— Votre domicile ?

— Je demeurais ci-devant à Caen.

— Avez-vous un défenseur?

— J'avais choisi un ami, mais n'en ayant point entendu parler depuis, je présume qu'il n'a pas eu le courage d'accepter ma défense. »

Cet ami était Doulcet de Pontécoulant, que mademoiselle de Corday avait eu

occasion de voir à Caen chez la supérieure de l'Abbaye-aux-Dames, quand elle y était pensionnaire.

Alors le président ayant aperçu dans la salle un avocat qui y était amené par d'autres affaires, dit à l'accusée : « Le tribunal vous nomme d'office, pour défenseur, le citoyen Chauveau La Garde. »

Celui-ci monta alors à sa place.

Charlotte Corday jeta sur cet étranger qu'elle ne connaissait pas des regards d'inquiétude ; elle craignait plus une défense humiliante pour elle que la peine de mort.

Cependant l'accent candide de sa voix, toujours en harmonie avec la simplicité de son maintien et la charmante sérénité de son visage, avait dis-

posé tout l'auditoire en sa faveur : la voix est la musique de l'âme.

On procéda ensuite à l'audition des témoins.

Une femme d'environ trente ans, la citoyenne Evrard, vint déposer longuement devant le tribunal ; elle finit en ces termes : « Un cri parti du cabinet où était Marat m'a fait accourir : j'ai appelé les voisins, et les voisins étant venus, j'ai couru vers Marat : il m'a regardé sans rien dire ; j'ai aidé à le sortir du bain ; alors il a expiré... »

Ici Charlotte Corday, à qui ce tableau de l'agonie de Marat déplaisait sans doute, interrompt le témoin : « Oui, c'est moi qui l'ai tué ! »

A ces mots, un silence indéfinissable glace toute l'assemblée.

Alors le président de son siége :

« Qui vous a engagé à commettre cet assassinat ?

— Ses crimes.

— Qu'entendez-vous par ses crimes?

— Les malheurs dont il a été la cause depuis la révolution.

— Quels sont ceux qui vous ont engagée à commettre cet assassinat?

— Personne.

— Une telle idée a dû cependant vous être suggérée par quelqu'un?

— On exécute mal ce qu'on n'a pas conçu soi-même. »

Depuis quelques instants le dialogue s'était élevé à la hauteur d'une scène de Corneille. Tout l'auditoire admirait. Charlotte Corday était sublime dans sa simplicité : ses yeux bleus jetaient un

grand éclat, tempéré par de longs cils presque toujours abaissés modestement; son port magnifique, ses belles épaules, les plans larges et développés de sa poitrine saillante, donnaient à son attitude calme une certaine fierté romaine qui était d'un effet fort imposant. Sa figure se tenait toujours à l'unisson des sentiments que sa bouche exprimait; ses traits mobiles suivaient l'âme avec une prestesse et une fidélité charmante, dans ses moindres émotions, qu'accompagnait merveilleusement sa belle voix. Aux yeux même de ceux qui désapprouvaient son crime, Charlotte Corday était dans ce moment-là une femme adorable et surhumaine : on lui eût baisé les pieds.

On continua à entendre les témoins.

Charlotte Corday écoutait avec sang-froid leurs dépositions :

— Je vous somme, reprit le président, de déclarer ce que vous avez à répondre.

— Rien, dit-elle, tous ces faits sont vrais. »

Cet aveu sortit de sa bouche avec une majesté infinie. Depuis quelques instants son visage avait repris l'air de mélancolie et de réflexion qui lui était naturel, et qu'accompagnaient si bien ses longs cheveux épars ; il y avait de la Niobé dans cette belle tête de femme, déjà toute pâle et tout assombrie par sa mort prochaine.

Mademoiselle de Corday ayant remarqué dans l'auditoire un artiste qui dessinait son portrait au crayon, se tourna

de son côté sans affectation et par manière de complaisance. Cette liberté d'esprit qui ne l'abandonna pas un instant, était pour les assistants d'un caractère infiniment triste. On s'intéressait d'autant plus à cette jeune beauté désintéressée, qui livrait avec insouciance ses charmes et sa fraîcheur au fatal couteau.

Le président continua ses questions :

« Avez-vous quelque chose à dire pour votre défense?

— Je n'ai rien à dire, sinon que j'ai réussi. »

Et une mâle fierté anima son visage.

« Comment avez-vous pu regarder Marat comme la cause de tous les maux qui désolent la France, lui qui n'a cessé de démasquer les traîtres et les conspirateurs?

— Il n'y a qu'à Paris où l'on ait les yeux fascinés sur le compte de Marat; dans les autres villes on le regarde comme un monstre.

— Comment avez-vous pu regarder Marat comme un monstre, lui qui ne vous a laissé introduire chez lui que par un acte d'humanité, parce que vous lui avez écrit que vous étiez malheureuse et persécutée?

— Que m'importe qu'il se montre humain envers moi, si c'est un monstre envers les autres!

— Croyez-vous avoir tué tous les Marat?

— Non; mais celui-là mort, les autres auront peur, peut-être.»

Cette femme semblait dans ce moment-là le juge de ses juges: ses yeux

pleins d'éclairs foudroyaient la salle; qu'elle était grande!

Le propre des belles époques est de créer dans tous les partis des âmes supérieures; il fallait cette noble et majestueuse figure de femme en face de l'ombre de Marat; aux hommes forts la Providence n'envoie pas des assassins vulgaires.

Ici, un huissier apporte le couteau à gaîne dont Charlotte Corday s'était servi pour tuer Marat dans son bain et le présente à l'accusée.

Sa figure, qui avait gardé jusque-là une sérénité imperturbable, se trouble; une émotion subite fait monter à ses joues un épais nuage; elle détourne la vue, et, repoussant le couteau avec la main elle dit d'une voix entrecoupée :

« Je le reconnais, je le reconnais. »

Le président reprend son interrogatoire :

« Y avait-il longtemps que vous aviez formé ce projet?

— Depuis l'affaire du 31 mai, jour de l'arrestation des députés.

— Comment saviez-vous que Marat était un anarchiste?

— Je savais qu'il pervertissait la France. J'ai tué un homme pour en sauver cent mille. »

Cette réponse qu'accompagnait une inflexion de voix particulière, saisit l'assemblée. Jamais l'héroïsme n'avait pris, pour se montrer aux hommes, des formes à la fois plus simples et plus entraînantes. L'illusion où était Charlotte Corday rendait alors son action excusa-

ble et son dévouement sublime. La salle était pleine de sanglots. On eût voulu jeter des couronnes sur cette tête promise à la mort.

Le président continue :

« Quelles étaient vos opinions avant l'arrivée des députés à Caen?

— J'étais républicaine bien avant la révolution, et je n'ai jamais manqué d'énergie.

— Qu'entendez-vous par énergie?

— Mettre l'intérêt particulier de côté, et savoir se sacrifier pour sa patrie.

— Était-ce à un prêtre assermenté ou inassermenté que vous alliez à confesse à Caen?

— Je n'allais jamais à confesse.

— Ne vous êtes-vous point essayée avant de porter le coup à Marat?

— J'ai frappé comme cela s'est trouvé, c'est un hasard. »

Alors l'accusateur public :

« Il est cependant prouvé, par le rapport des hommes de l'art, que, si vous eussiez porté le coup en long au lieu de le porter en large, vous n'eussiez point tué Marat.

— Oh ! le monstre ! il me prend pour un assassin ! »

Cette réponse, jetée d'une voix émue dans le silence de l'auditoire, termina la séance comme par un coup de foudre.

Alors, l'accusateur public prit ses conclusions ; cet homme sait toujours d'avance ce qu'il doit dire : il n'a, pour rester dans *les devoirs* de sa charge, qu'à réclamer la tête de l'accusé.

Charlotte Corday l'écouta avec gra-

vité; elle releva même, quand il eut fini, un regard impassible vers son bourreau; il y avait moins de ressentiment que de pardon sur son noble visage naturellement si doux.

Le président ajouta d'une voix banale : « Les débats sont terminés, le défenseur a la parole. »

Chauveau La Garde se lève. Avant qu'il n'ait ouvert la bouche, on entend d'abord dans l'assemblée un bruit sourd et confus, comme de stupeur, et puis, ensuite, comme un silence de mort qui le glaça jusqu'aux entrailles.

L'accusée seule semblait inébranlable ; son visage était toujours le même ; seulement elle tournait ses regards vers son défenseur, de manière à lui faire entendre qu'elle ne voulait pas être justifiée.

Cependant, quand il se fut un peu remis, l'avocat parla en ces termes :

« L'accusée avoue avec sang-froid l'horrible attentat qu'elle a commis ; elle en avoue tranquillement la longue préméditation et les circonstances les plus affreuses ; en un mot elle avoue tout et ne cherche pas même à se justifier.

« Voilà, citoyens jurés, sa défense tout entière. Ce calme imperturbable et cette entière abnégation de soi-même, qui n'annoncent aucun remords, en présence de la mort même, ne sont pas dans la nature. Ils ne peuvent s'expliquer que par l'exaltation du fanatisme politique qui lui a mis le poignard à la main.

« C'est à vous, citoyens jurés, à décider de quel poids doit être cette consi-

dération morale dans la balance de la justice.

« Je m'en rapporte à votre prudence. »

A mesure que l'orateur parlait, un air de satisfaction croissante brillait sur le visage de l'accusée ; quand il eut fini, elle lui exprima par un demi-sourire sa joie de n'avoir point été humiliée sous le ton plaintif et suppliant de la défense. La grande âme de Corneille avait passé tout entière dans cette héroïne de sa famille.

Le jury se retira pour délibérer et rentra au bout d'un quart d'heure dans la salle. La sentence était portée. Le tribunal avait prononcé la confiscation des biens et la condamnation à mort.

Le président, après avoir signifié l'arrêt, demanda à l'accusée si elle n'a-

vait rien à dire sur l'application de la loi.

Charlotte Corday ne répondit que par un sourire de dédain.

Puis, s'étant fait conduire par les gendarmes vers son défenseur, elle lui adressa la parole avec beaucoup de douceur et de grâce : « Monsieur, lui dit-elle, je vous remercie bien du courage avec lequel vous m'avez défendue d'une manière digne de vous et de moi. Ces messieurs (et elle se tourna vers ses juges) me confisquent mon argent... mais je veux vous donner un témoignage de ma reconnaissance ; je dois quelque chose à la prison, je vous charge d'acquitter mes dettes. »

Charlotte Corday fut reconduite à la prison de la Conciergerie.

XIX.

La Conciergerie.

Comme elle descendait de voiture, Charlotte Corday rencontra à la Conciergerie un confesseur qui vint au devant d'elle, et qui la salua humblement.

« Remerciez, lui dit-elle, de leur at-

tention pour moi les personnes qui vous ont envoyé ; mais je n'ai pas besoin de votre ministère. »

Le prêtre se retira.

La condamnée était si douce, elle paraissait si fermement résolue à affronter l'échafaud, qu'on jugea inutile de lui lier les mains.

En rentrant dans la prison, Charlotte Corday aperçut aux barreaux de la fenêtre un billet qui tenait par un fil à un caillou lancé du dehors.

Elle profita d'un moment de distraction de ses gardes pour en prendre lecture.

« Charlotte, âme sublime, fille incomparable ! Tes vertus et ton héroïsme sont au-dessus d'une plume aussi grossière que la mienne. Je t'ai voué un culte qui

ne finira qu'avec la vie. Si demain, ange marchant à la mort, tu rencontres sur ta route un regard humblement tendre, un jeune homme ému qui te suive de ses regrets et de son admiration, ce regard sera le mien, ce jeune homme ce sera moi.

« L'histoire a-t-elle ton semblable, ô Charlotte ! Triomphe, France, triomphe Caen ! Tu as produit une héroïne dont on chercherait en vain la rivale à Rome ou à Sparte !

« Ton souvenir, ô fille de la France, ne sera jamais perdu pour mon cœur : il m'encourage à aimer cette patrie dont je suis le fils adoptif ; je n'aurai plus besoin désormais de me ressouvenir des héros de l'antiquité ; il me suffira de penser à Charlotte Corday !

« Oui, j'aime cette patrie pour laquelle tu voulus mourir: j'aime le supplice, depuis que les barbares t'y ont condamnée: la seule idée d'aller à la même mort que toi me fera mépriser la puissance de mes bourreaux.

« J'étais venu chercher ici le règne de la douce liberté ; mais je trouve partout l'oppression du mérite et de la vertu, le triomphe de l'ignorance et du crime. Je suis las de vivre au milieu des horreurs qui se commettent sous mes yeux: il ne me reste plus que l'espérance de mourir sur l'échafaud honoré de ton sang.

« Tu me pardonneras, sublime Charlotte, s'il m'est impossible de montrer dans mes derniers moments le même courage et la même énergie que toi ; je

me réjouis de ta supériorité, car n'est-il pas juste que l'objet adoré soit au-dessus de l'adorateur?

« ADAM LUX. »

A la lecture de ce billet Charlotte Corday fut émue aux larmes. Il y avait au monde un homme qui l'aimait. C'était un soutien et comme un ange du ciel envoyé dans sa prison pour élever le calice amer jusqu'à ses lèvres.

Mais cette rêverie du cœur se changea bientôt en un grand abattement. Cet amour la ramena sur la douce et verte nature, sur le ciel bleu, sur les bois, les fleurs et les champs moissonnés qu'elle ne reverrait plus. Elle pensa que le bonheur lui aurait été si facile à deux, au bord des ruisseaux de la Normandie, sous un toit de chaume ! Elle fit un triste re-

tour sur sa solitude, sur sa prison, sur sa mort prochaine.

Des hirondelles passaient dans le ciel en battant de l'aile.

Elle réfléchit tristement aux contrées lointaines que les oiseaux voyageurs allaient regagner de leur aile rapide vers la fin de l'automne, et qu'elle ne visiterait jamais. Il lui sembla que quelques-unes prenaient le chemin des lieux où elle était née. Elle les chargea de dire adieu pour elle au vieux clocher de l'église, à sa petite maison couverte en tuiles et au cimetière en ruines où elle ne reposerait pas, misérable exécutée à mort. Il y avait pourtant sur les tombes de beaux lits de mousse et de fougère qu'elle regrettait, et où la lune laissait tomber, le soir, ses rayons mélancoliques.

Des débris de laine et de duvet flottaient accrochés aux arêtes aiguës des barreaux de fer qui gardaient la croisée.

Elle en vint presque à douter d'elle-même ; son action, qui lui avait paru jusque-là héroïque et utile au monde, lui fit presque l'effet d'un coup de tête téméraire et infructueux. Elle se demanda si la brebis ou l'oiseau ne laissent pas plus de leur toison ou de leur duvet aux bruyères et aux rosiers épineux des sentiers que les héroïnes ne laissent de vestiges de leur passage sur la mémoire aride des hommes, vaste plaine de sable où tout s'efface.

Des brins d'herbe tremblaient à la fenêtre dans une crevasse du mur.

Elle se dit que peut-être les hommes

feraient mieux de s'asseoir sur l'herbe avec les femmes, les mains dans les mains, au lieu de remuer des révolutions. Le mouvement qu'on se donne pour s'entre-tuer dans ces sortes de cas, ne lui parut pas alors valoir les moments qu'elle passait aux environs de Caen à regarder paisiblement la mer. Elle se demanda ce qu'avaient les mortels à s'agiter ainsi quand ils trouvaient devant eux la nature pour reposer leurs yeux, et l'amour pour appuyer leurs cœurs.

Le ciel découvrait à la prisonnière une assez large place de bleu.

Elle s'interrogea sur ce qui plaît le mieux à Dieu du bras qui immole les tyrans ou du cœur qui aime ; et une voix lui répondit : Charlotte, Charlotte, vous vous êtes beaucoup troublée et agi-

tée ; mais vous n'avez point choisi la meilleure part.

Son cœur était brisé.

Elle prit une plume pour répondre à cet inconnu.

Depuis quelques minutes Charlotte écrivait; une mélancolie accablante s'était emparée d'elle ; de temps en temps elle appuyait sa tête sur sa main ; des larmes tombaient de ses yeux et mouillaient le papier ; elle n'avait encore tracé que les premières lignes, lorsqu'elle entendit un homme derrière elle : Charlotte Corday se retourna.

C'était le bourreau !

« Déjà ! fit-elle, étonnée. Laissez-moi seulement finir cette lettre. »

Alors l'homme, pour toute réponse :

« Fille Corday, à la charrette ! »

XX.

L'échafaud.

Charlotte Corday retrouva tout son calme et toute sa sérénité en face de la mort.

L'instant de faiblesse qu'elle avait subi n'eut que Dieu pour témoin ; c'était

un léger tribu payé à la nature ; elle en revint tout à coup et sans effort à cette naïve insouciance qui, le matin même, avait étonné ses juges.

Charlotte Corday fut exécutée le soir du jour de sa condamnation à mort.

Le gouvernement révolutionnaire ne laissait pas languir ses victimes ; en rendant la peine de mort plus expéditive et plus succincte, il lui avait ôté ce caractère de vengeance que lui donnaient sous la monarchie les lenteurs et les raffineries du supplice [1].

La loi ne se venge plus, elle punit.

[1] Lorsque Guillotin proposa pour la première fois son invention, en France, où l'on prend tout avec légèreté, on se mit à rire ; trois ans après, combien de têtes firent l'essai de la fatale machine parmi celles qui avaient ri !

Sept heures venaient de sonner; c'était le moment où Charlotte Corday avait été trouver Marat.

Elle ne témoigna aucun remords ; sa conscience semblait en repos comme celle d'un enfant; elle ne crut pas même avoir besoin d'appuyer son innocence sur le pardon descendu du ciel.

Elle avait refusé le prêtre, elle ne recula pas devant le bourreau.

On commença la toilette de la victime.

Charlotte Corday pria qu'on ne lui coupât pas les cheveux ; on les lui releva seulement par derrière pour ne point amortir le fil du couteau. On lui passa ensuite une chemise rouge [1] et on lui lia les mains derrière le dos.

[1] C'était le signe que la loi infligeait alors aux assassins.

Elle supporta ces apprêts horribles, sans témoigner la moindre émotion; un sourire bienveillant pour tous ceux qui l'approchaient entr'ouvrait doucement ses lèvres.

On lui demanda encore une fois si elle ne reconnaissait pas enfin son crime, et si elle n'en avait aucun remords :

« Je ne puis me repentir de ma conduite, répondit-elle; je m'élèverai sur l'échafaud avec satisfaction; je mourrai contente; j'ai rayé de la liste des hommes un monstre qui les déshonorait par toutes sortes de crimes. »

Elle monta dans le fatal tombereau que les prisonniers nommaient dans ce temps-là, en termes de Conciergerie « la bière des vivants. »

Le cheval, habitué au voyage qu'il faisait alors régulièrement, se mit pesamment en marche et franchit la grille de la Conciergerie.

Charlotte Corday rencontra en sortant des visages féroces et des bouches indignées qui vomissaient sur elle une nuée d'injures. Tout le long du trajet de la prison à la place de la Révolution, elle traversa une double haie d'hommes et de femmes qui poussaient des cris furieux.

Elle opposa à ce déchaînement un dédain modeste, une noble sérénité, une décence parfaite; l'indulgence et la bonté respiraient sur ses traits gracieux; son front était d'un blanc de marbre, ses joues légèrement colorées; ses yeux bleus dégageaient de temps en temps

leurs regards de cette foule insultante et courroucée, pour les élever au ciel.

Son calme et sa fermeté ne se démentirent pas un instant pendant toute la route ; la voix de sa conscience, plus forte que la voix de toute cette foule irritée, la soutint au-dessus du remords et de l'abattement ; elle alla à la mort comme Jeanne d'Arc, sans s'émouvoir des huées de ses ennemis.

Cependant, dans la rue Saint-Honoré, se tenait depuis quelques heures, attendant le sombre cortége, un jeune homme mêlé à la foule ; on le nommait de deux beaux noms, Adam Lux : — le premier homme et la lumière.

Il était envoyé de Mayence auprès de la Convention nationale, pour solliciter la réunion de cette ville à la République

française. Adam Lux avait reçu de sa mère, sous le ciel gris de l'Allemagne, une âme belle et rêveuse, qui se trouvait étrangère et comme dépareillée sur la terre. Il n'avait pas encore vingt ans.

Docteur en philosophie à Mayence, il avait étudié, comme mademoiselle de Corday, à l'école de Jean-Jacques Rousseau; il était plein d'espoirs et d'illusions; il avait dans le cœur cette poésie vague et flottante, qui tourne dans les temps modernes à l'amour du genre humain : il attendait la venue d'une nouvelle ère pour tous les peuples du monde.

Les hommes d'élite étaient, à la fin du dix-huitième siècle, dans la position des Juifs lorsque le petit enfant naquit à Béthléem; ils avaient l'inquiétude d'un

changement dans l'ordre de leurs destinées; ils s'imaginaient que le sol, jusque-là dur et ingrat, allait s'amollir en une terre bienfaisante d'où couleraient le lait et le miel.

Le jeune docteur vint, comme autrefois les Mages, visiter la révolution naissante à son berceau.

A Paris, son rêve se brisa; ses illusions tombèrent. Au lieu de cet eldorado qu'il se figurait, il trouva une terre trempée de larmes et mouillée de sang. Il s'imaginait cueillir la liberté en fleur, et sa main n'en rencontra que les épines qui le déchirèrent; alors le découragement le prit; il voulut mourir.

Comme toutes les natures rares et choisies, Adam Lux avait traversé solitairement la vie sans trouver une âme à

laquelle il pût joindre la sienne. Il était resté sans attachement et sans lien, parce que l'objet auquel il avait rêvé de s'unir ne s'était pas encore présenté. Adam Lux l'aimait d'avance et sans le connaître, comme par intuition. Il avait pressenti une femme, mais cette image était tellement confuse, cet idéal se tenait si au-dessus des proportions banales de la nature, qu'il désespérait presque d'en rencontrer la réalité sur la terre; il commençait à la prendre pour une création chimérique qui était née et qui mourrait avec son cœur.

L'amour, comme il l'entendait, était une coupe si pure; il l'avait lui-même placé si haut, qu'il désespérait d'y jamais joindre ses lèvres.

Ce sentiment d'un amour introuvable

le pénétrait d'amertume; il avait renoncé à chercher dans le monde une beauté absente qu'il ne retrouvait jamais qu'au fond de son âme; il allait dire à la vertu, à la liberté, au devouement, au courage, au martyre, à la conscience : « Vous n'êtes qu'un mot!... » — lorsque ses regards, fatigués d'errer sur le monde pour y trouver une femme à son image, rencontrèrent enfin Charlotte Corday.

Depuis le jour de l'arrestation, il avait suivi, de loin et en silence, cette héroïne sublime; il avait en vain cherché, le matin, à pénétrer dans la salle du tribunal révolutionnaire; il venait, le soir, la voir mourir.

Adam Lux portait à sa boutonnière le ruban vert que Charlotte Corday

avait laissé tomber de son bonnet en se débattant, avec les femmes, sur les marches de l'escalier de Marat.

Si nous étions un romancier habile, nous aurions *préparé* peu à peu et selon une loi de gradation savante l'arrivée un peu tardive de ce nouveau personnage dans notre récit : mais nous aimons mieux être historien sincère; or, dans l'histoire comme dans notre livre, la vie d'Adam Lux n'a qu'un chapitre : elle commence et finit à la mort de Charlotte Corday.

Depuis quelques heures, comme nous l'avons dit, il faisait station dans la rue Saint-Honoré toute grosse de peuple : son imagination se représentait d'avance une héroïne fière et courageuse allant sans faiblesse au devant de la

mort : mais quel fut son étonnement quand il la vit s'approcher sur la charrette avec un air de douceur et de bienveillance! Outre l'intrépidité qu'il attendait, il rencontra avec une surprise mêlée de larmes, ces beaux yeux bleus modestement voilés de longs cils, ce long regard tendre et pénétrant, ces étincelles vives et humides qui sortaient mollement de ses prunelles et qui allaient à l'âme ; yeux charmants qui auraient adouci des bêtes fauves, derniers regards d'un ange tombé sur la terre!

Adam Lux ne se sentait plus vivre ; tout son cœur suivait le cahot monotone et funèbre de cette horrible voiture amenant à la mort tout ce qu'il avait jamais aimé.

Lorsque Charlotte Corday passa, leurs

regards se rencontrèrent ; elle remarqua le visage rêveur et poétique de ce beau jeune homme blond qui se détachait mélancoliquement sur le fond sombre et tumultueux de cette tourbe grossière ; elle remarqua les sentiments qui sortaient en silence de ses lèvres tremblantes et amoureuses ; elle remarqua le ruban vert qu'il portait à son habit, et tous les deux alors mirent plus de choses dans ce regard rapide qu'on ne s'en confierait pendant mille ans à se parler tête à tête au fond des bois.

Un regard ! un double rayon de l'âme croisé et confondu l'un dans l'autre avec la vivacité de l'éclair, voilà, en effet, tout ce que ces deux amants, gardés a vue et séparés par des hommes armés, avaient dans ce moment-là pour

mêler ensemble leur vie et leur éternité.

Ce coup-d'œil rapide suffit cependant à relever le courage de Charlotte Corday qui commençait à faiblir devant la rage sans cesse croissante des insulteurs; elle avait besoin dans cette fosse aux lions d'un ange qui étendît autour d'elle ses ailes blanches et pures.

Elle reprit avec une sérénité nouvelle et inaltérable le cours de son affreux voyage. Que lui faisait maintenant toute cette multitude injurieuse et courroucée? Parmi toutes ces têtes soulevées contre elle comme des vagues furieuses, il y en avait une qui l'aimait : elle ne voyait plus que celle-là.

Quand elle arriva sur la place de la Révolution, une grande clameur sortit de toutes les rues voisines.

L'échafaud était dressé au milieu de la place.

Charlotte Corday se montra douce et gracieuse envers la mort comme elle l'avait été envers ses ennemis. Son visage garda toute sa sérénité ; elle n'avait jamais été si belle. Ses longs cheveux tombaient négligemment sur son cou ; son front calme et fier opposait une douce pâleur aux propos féroces de la populace ; ses lèvres vermeilles respiraient la fraîcheur d'une conscience pure ; sa tenue était à la fois simple, modeste et ferme ; ses joues avaient conservé toutes leurs roses : la mort embellit, car la mort rapproche de Dieu.

Il était sept heures et demie, l'heure où Marat expira dans son bain.

Charlotte Corday monta d'un pas ferme les degrés de la guillotine. Elle ne chancela pas sur les planches glissantes et humides où le sang d'un roi avait coulé. Cependant elle n'avait pas là, comme le fils de saint Louis, un bras envoyé de Dieu pour la soutenir. Elle était abandonnée à toute la faiblesse humaine. Pas de main à côté d'elle pour lui montrer le bleu séjour des justes, pas de voix pour lui dire : « Montez au ciel ! »

Et malgré tout cela, cette femme ne tremble pas. Son visage est toujours le même. Une noble et sage insouciance la soutient en face de la mort. A l'exemple de ces fières Romaines qui finissaient l'existence comme un rêve, elle ne mourra pas : elle aura vécu.

Adam Lux avait suivi le cortége. Il était au pied de l'échafaud ; il la voyait, elle, son bien, son trésor, son paradis, son idole, horriblement maniée par un bourreau. Il attachait des yeux fous sur cette fille « délicate, bien née, bien faite, bien élevée [1], » sur cette vierge modeste livrée aux brutalités de ces hommes, et il se demandait avec angoisse s'il ne descendrait rien du ciel pour la sauver.

O triste et douloureux spectacle que celui de cet amour attardé qui cherche son objet toute sa vie dans un monde désert, et qui le rencontre à la fin, quand il n'est plus temps, quand, entre ses embrassements et la femme qu'il a rêvée,

[1] Adam Lux. Brochure sur Charlotte Corday.

se dresse, menaçant et armé de toutes pièces, l'échafaud.

Cependant Charlotte Corday parut se recueillir. Peut-être envoya-t-elle vers Dieu cette voix intérieure qui fait descendre le pardon ; peut-être éleva-t-elle sa prière dans ses beaux yeux vers le ciel ; mais, nous le disons à regret, aucune prière sur sa bouche, aucun autel, pas même l'échafaud, où cette femme agenouille sur les marches son repentir ou son innocence.

O philosophie du dernier siècle, que tu étais sèche !

Il est vrai qu'au pied de ce même échafaud la Providence avait amené ce qu'il y a de plus grand, de plus auguste et de plus saint dans le monde, après la foi : un amour pur et malheureux.

Adam Lux était là : l'amant remplaçait le prêtre.

Il remplissait les dernières fonctions auprès de cette condamnée à mort; il était le regard élevé en haut qui fait descendre la grâce, la main étendue qui absout, la bouche ouverte qui dit : « Ame chrétienne, montez au ciel ! »

Cependant le peuple ne cessait de vomir ses imprécations sur la tête de Charlotte Corday. Il ne faut point trop s'étonner ici de ces clameurs brutales et de ces vengeances furieuses qu'on retrouve dans tous les temps autour du supplice de tous les régicides. La monarchie n'avait pas formé dans le peuple des mœurs plus douces que ne le fit la république : les mêmes excès avaient eu lieu à l'exécution de Ravaillac;

on eut toutes les peines du monde à empêcher la foule de le mettre en pièces tout vivant ; après le supplice on se précipita sur son cadavre ; « n'y eust fils de bonne mère, dit un historien, qui ne voulût en avoir sa part ; » plusieurs goûtèrent de son sang ; et les lambeaux de son corps roué, tenaillé, déchiré à vif par le bourreau, distribué ensuite au peuple, traînèrent pendant trois jours dans les ruisseaux de la ville.

En France, on a toujours aimé les rois. Quand l'ordre des souverains par la naissance cessa, on reporta cet amour sur la tête des souverains par l'intelligence et la parole.

Marat fut le second roi [1] de la Révolu-

[1] Le premier était Mirabeau.

tion; le peuple le regrettait et était inconsolable de sa mort.

Au fond, Charlotte Corday rendit, en le tuant, service à cet homme. Il commençait à s'éteindre. Son absence de la Convention, son idée fixe de dictature, son morne silence n'auraient pas tardé à détourner de sa personne malade l'attention et les sympathies vives de la multitude; sa mort violente les lui ramena avec frénésie.

Marat, remercie cette fille!

Charlotte Corday gardait toujours, devant cette indignation populaire et devant le couteau suspendu au haut de la hideuse machine, la même grâce inaltérable; elle montra jusqu'au bout, à la guillotine, un visage calme et indulgent. Elle fut douce envers le supplice.

Seulement, au moment où le valet du bourreau lui arracha l'amplé fichu blanc qu'elle avait sur le cou, et mit brutalement à nu ses seins et ses épaules, sa pudeur de femme s'indigna, et un léger nuage rose monta jusqu'à son visage : qu'elle était belle dans ce moment-là!

« Au nom de votre mère, lui dit-elle, monsieur, couvrez-moi! »

Ce mouvement de pudeur offensée fut reprimé aussitôt ; son visage reprit toute sa sérénité; la crainte ni la colère n'entraient pour rien dans le sentiment qui l'avait fait rougir.

Oh! comment le cœur des hommes qui étaient là ne s'émut-il pas devant un si touchant spectacle?

Tant de grâce, d'esprit, de beauté d'âme traînés brutalement sur le plan-

cher d'un échafaud; de douces mains blanches faites pour tenir la plume ou le crayon[1] avec élégance, nouées de grosses cordes; un col frais et délicat où les anges du ciel auraient voulu semer des baisers, livré froidement au couperet; quelle scène! n'est-on pas tenté, à la vue de ces justices nécessaires, mais horribles, de maudire, malgré leurs bienfaits, les révolutions qui ont mis le poignard au bras de cette femme!

Cette florissante santé d'enfant élevée dans les champs et au grand air, ce luxe de beauté puissante et vivace, cette fraîcheur d'un teint plein de roses, ces longs cheveux épars, cet éclat d'un re-

[1] Mademoiselle de Corday dessinait très bien.

gard bleu et vif, tempéré par l'ombre d'épais cils, produisaient avec la morne guillotine, qui allait détruire tout cela, un effet horrible.

Oh ! quand donc les hommes comprendront-ils qu'il ne faut pas défaire ce que Dieu a fait ?

Cette fraîche et belle créature, née pour de chastes amours, ce trésor d'esprit et de beauté dont le don élèverait jusqu'au ciel ce pâle et désolé jeune homme qui se tord là-bas dans la foule, voilà ce que la société jette impitoyablement au bourreau, pour travailler là-dessus et en faire un cadavre.

Debout sur la guillotine, Charlotte Corday promenait autour d'elle ses regards, pour la dernière fois.

Comme on était en été, il faisait en-

core grand jour ; les massifs des Tuileries et des Champs-Élisées secouaient au vent du soir la poussière engagée dans leurs longues ramures ; à la vue de ces arbres qui apportaient leur fraîcheur et leur âcre parfum jusque sur la guillotine, Charlotte Corday dut se ressouvenir alors des verts feuillages de la Normandie.

Pareille à la vierge de Domremi, elle retrouva de douces voix de son enfance dans ces feuilles agitées ; mais plus forte que Jeanne d'Arc, elle ne pleura pas.

Le ciel était noir ; de gros nuages qui s'amoncelaient depuis quelques heures sur la place menaçaient de crever. Déjà quelques gouttes de pluie, chassées par le vent, rayaient le fond du tableau.

Alors, sur cette place inondée de monde, devant le palais des Tuileries en deuil, à l'endroit même où le sang d'un roi avait coulé, une belle et intelligente tête de femme, à un mouvement de l'exécuteur et devant les yeux d'une multitude bruyante, tomba.

Il se fit alors dans la foule un grand silence.

Cependant la guillotine était abreuvée. L'orage éclata tout à fait. Une pluie abondante descendit à larges gouttes. Quand un pareil sang a coulé sur les planches de l'échafaud et sur le pavé d'une ville, il faut l'eau du ciel pour le laver.

La loi était satisfaite : cependant un valet de guillotine, Legros (ceci vaut bien qu'on le nomme), prit la pâle tête

de la morte par ses longs cheveux, et la souffleta trois fois devant tout le peuple : la tête rougit belle et indignée sous cet affront : le sentiment revint [1] sur les joues éteintes pour accuser cet homme.

Un sourd murmure s'éleva alors de la foule. On désapprouva cette vengeance tardive et basse. Le peuple de la révolution, le peuple de la ville voulait qu'on punît, et il était sans pitié pour ses ennemis ; mais au moins il n'outrageait pas des ennemis morts: il n'y avait qu'un bourreau capable de cette lâcheté.

L'ombre de Marat s'en indigna.

Ce valet de bourreau fut puni par le

[1] Cette rougeur fut invoquée par les savants de ce temps-là, comme une preuve que la tête séparée du corps survit encore quelques instants. (Voir le *Magasin encyclopédique* de Millin.)

comité révolutionnaire : puisse-t-il l'avoir été plus tard par sa conscience !

Cependant le peuple se retira sous une impression qui tenait de la force et de la justice ; il emportait l'horreur du crime commis sur Marat, et le souvenir du courage, de la décence et de la beauté de cette jeune femme, à qui le bourreau avait tranché la tête.

XXI.

Le Mariage.

Adam Lux quitta le lieu de l'exécution avec la mort dans l'âme.

Nuit et jour il voyait cette tête pâle et parfaitement belle au bout de la main du bourreau.

La terre lui semblait un lieu d'horreur, dont les monstres étaient les maîtres, et où les hommes ne pouvaient plus habiter.

Ce blond rêveur, détaché en lumière sur le fond orageux d'une révolution, était une de ces âmes venues trop tôt, qui ne trouvent pas dans leur siècle le soleil et le calme qu'il leur faudait pour mûrir.

Les hommes manqués sont prévus par la Providence comme les grains avortés par le semeur.

Mais au fond, rien ne se perd dans le monde ; les natures mélancoliques et méditatives se continuent dans d'autres natures; les sentiments se transmettent; les âmes prématurées ressemblent à ces fruits trop hâtifs qui tombent de

l'arbre, en annonçant pour bientôt d'autres fruits.

Un jour nous apprendrons peut-être que les rêveries douces et solitaires d'un penseur font plus pour le mouvement de l'humanité que les agitations ambitieuses d'un homme d'action.

Adam Lux était une lumière fugitive, un météore qui devait bientôt s'éteindre: mais qui sait si ces feux nocturnes et risqués avant l'heure dans le monde, ne sont pas les précurseurs nécessaires de l'aurore ? Il était venu faire trois choses au monde : penser, aimer et mourir.

A la vue de Charlotte Corday traînée dans l'horrible charrette, « son cœur se remplit d'émotions violentes, qui lui avaient été inconnues jusqu'alors ; émotions dont la douceur égalait l'amer-

tume, et dont le sentiment ne s'effaça qu'avec son dernier soupir. »

Depuis que Christ y a trempé ses lèvres, l'amour n'est plus une coupe, c'est un calice.

Ce sentiment plein de fiel et dont Adam Lux s'était abreuvé jusqu'au cœur, lui fit trouver un grand dégoût à la vie; il ne pouvait demeurer dans un monde où celle qu'il aimait n'était plus. Il aspirait à rejoindre son âme à cette âme sœur de la sienne, il voulait la suivre dans son vol vers l'immortalité.

Lorsque Charlotte Corday avait été jetée dans les prisons, un homme était accouru, il avait demandé, avec larmes et les mains jointes, à prendre la place de cette femme et à subir pour elle le châtiment qu'on lui préparait. Il ne put

rien obtenir des geôliers impitoyables et se retira consterné[1]. Cet homme était Adam Lux.

Il voulait maintenant lui offrir en holocauste une vie qu'il n'avait pu employer à la sauver. Le regard de cette femme lui était resté dans l'âme et l'appelait au ciel. Cet amour malheureux, commencé trop tard sur la terre et brusquement rompu par l'échafaud jeté en travers, avait besoin de se continuer ailleurs.

Comme Adam Lux était docteur en philosophie, il se fit à lui-même de longs raisonnements pour se prouver que l'homme ne se laisse pas tout entier dans la mort, et que l'âme emporte, en

[1] Historique.

sortant du monde, des sentiments impérissables qu'elle poursuit au-delà du tombeau.

S'il y a une passion dans le cœur de l'homme qui fasse croire à l'immortalité, c'est sans contredit celle de l'amour. Autrement, comment la chaleur du dévouement survivrait-elle à la flamme éteinte; et que signifieraient ces désirs éternels de s'unir à l'objet aimé, si celui-ci n'était réellement qu'un peu de cendre en mouvement, avec les apparences de la vie?

Et puis toutes les grandes époques comme celles de 93 sont religieuses; elles envoient les hommes au-devant de la mort avec des sentiments purs et sublime que lui enlèvent la victoire: *O mors ubi est victoria tua!*

Quelques jours après le supplice de Charlotte Corday, le jeune député extraordinaire de Mayence, qui représentait par la candeur de son visage la blonde Allemagne aux yeux bleus, adressa au comité de surveillance l'écrit suivant : « Je déteste le meurtre et je n'y prêterai jamais les mains. Quand il s'adresse surtout à un représentent du peuple, l'assassinat prend un caractère que je ne saurais louer. Mais je n'en rends pas moins justice au courage sublime et à la vertu exaltée. Prenons dès ce moment les sentiments qu'aura sur l'action de Charlotte Corday la postérite toujours équitable.

« Une fille délicate, bien née, bien faite, bien élevée, animée d'un amour ardent de la patrie en danger, se croit

obligée de s'immoler pour la sauver, en ôtant la vie à un homme qu'elle pense être la source des malheurs publics. Elle prend cette résolution le 2 juin, s'y affermit le 7 juillet, quitte son foyer paisible : elle ne se confie à personne ; malgré la chaleur excessive, elle fait un grand voyage à ce dessein : elle arrive, elle exécute un projet qui, selon ses espérances, devait sauver la vie à des milliers d'hommes. Elle prévoyait son sort, elle ne pense pas à la suite ; elle garde toujours sa fermeté, sa présence d'esprit, sa douceur, depuis le commencement de son emprisonnement, pendant quatre jours, jusqu'à son dernier soupir. Depuis son départ de la prison jusqu'à l'arrivée à l'échafaud, elle garda la même fermeté, la même douceur inex-

primable. Sur sa charrette, n'ayant ni appui, ni consolateur, elle était exposée aux huées continuelles. Ses regards, toujours les mêmes, semblaient quelquefois parcourir cette multitude pour chercher s'il n'y avait pas un humain..... Elle monta sur l'échafaud..... elle expira..... et sa grande âme s'éleva au sein des Caton et des Brutus.

« Elle s'éleva et laissa à tout homme digne de ce nom des souvenirs, à moi des douleurs et des regrets intarissables.

« Je vote pour qu'au lieu même de sa mort, l'immortelle Charlotte Corday ait une statue avec cette inscription:

PLUS GRANDE QUE BRUTUS ! [1] «

Paris, le 19 juillet 1793, l'an deu-

[1] Cette pièce est historique.

xième de la République une et indivisible. ADAM LUX,

citoyen français.

La lecture de cet écrit produisit sur le comité l'effet qu'Adam Lux en espérait : on l'envoya arrêter par deux gendarmes.

Il entra en prison avec une joie exaltée : « Je vais donc enfin mourir, s'écria-t-il, pour Charlotte Corday ! »

Devant ses juges, Adam Lux n'essaya aucunement de se justifier ; au contraire, il semblait avoir peur de leur clémence : « Faites-moi, leur dit-il, faites-moi l'honneur de votre guillotine, qui désormais, par le sang pur versé le 17 juillet, a perdu à mes yeux toute son ignominie. »

Les juges le condamnèrent à mort.

Adam Lux les aurait embrassés de reconnaissance. C'était le jour le plus heureux de sa vie.

Il rentra à la Conciergerie avec une grande allégresse : « Réjouissez-vous, dit-il aux autres captifs, je vais sortir de prison, je vais rompre mes fers.

— Seriez-vous acquitté? lui demandèrent ceux-ci avec un air d'envie.

— Oui, reprit-il, acquitté, vous l'avez dit, car depuis qu'Elle n'y est plus, la prison, pour moi, c'est ce monde inhabitable; la vie, c'est la mort. Demain je vivrai.»

Pendant la nuit les prisonniers jouèrent entre eux, comme ils en avaient l'habitude, de petits drames, moitié sinistres, moitié bouffons. L'échafaud intervenait toujours dans le dénoue-

ment de ces pièces *à action;* les acteurs répétaient d'avance leur rôle en petit comité afin de le soutenir convenablement quand le jour de la grande représentation arrivait. Il y avait de tout, dans ces mystères, comme dans la société d'alors en révolution : du sang, des larmes, du grotesque, du sublime; on imitait Chaumette, on parodiait Louis XVI.

Une lampe terne éclairait funèbrement les murs de la salle.

Cette nuit-là on joua la mort de Marat. Madame Roland fit Charlotte Corday; Adam Lux en devint presque amoureux en souvenir de la morte.

Après cette scène tragique, on monta une petite comédie où tous les prisonniers avaient un rôle de circonstance.

Marat descendu dans les enfers recevait leurs ombres à mesure qu'elles arrivaient, et marquait leur nom au crayon avec une note sur une liste qu'il devait remettre à Satan. C'était une dénonciation sur chacun d'eux en particulier[1]. Cette plaisanterie, dans le goût du moment, amusait fort les prisonniers ; la gaieté française, dit-on, ne se dément jamais ; nous croyons qu'on dirait plus juste, si l'on disait : l'humanité ne se dément jamais; elle ne peut supporter longtemps la douleur sans lui donner le change, et c'est une de nos faiblesses, d'avoir plus besoin de rire au milieu de nos grands maux qu'au sein de nos prospérités.

[1] Historique.

Chaque prisonnier paraissait à son tour devant la barre et déclinait ses noms à Marat.

Madame Rolland, Adam Lux, Condorcet et tous les autres vinrent successivement. Enfin, une figure inconnue et morne se présenta ; on ne l'avait pas encore vue dans la prison, ou du moins on ne la remit pas tout d'abord, à la clarté indécise de la lampe.

« Ton nom ? » demanda l'acteur qui faisait Marat.

L'homme répondit, les bras pendants et d'une voix sombre :

« Le bourreau. »

C'était lui.

« Je viens chercher, dit-il en regardant sur sa liste, le nommé Adam Lux.

— Merci, dit celui-ci en se détachant

du groupe des prisonniers. C'est moi. »

Ceci fit le dénouement du drame. On cessa de *jouer* pour se dire adieu. Pendant le peu de jours qu'Adam Lux avait passés en prison, il s'était fait aimer de tous ses compagnons de misère ; c'était une douce et excellente nature, un de ces êtres inoffensifs qui ne gênent personne sous le soleil, mais que la société va blesser dans leur solitude et leur rêverie ; car ici-bas il n'y a guère de milieu : il faut broyer les autres ou être broyé.

Tous les prisonniers pleuraient; Adam Lux les consola.

« La vie, leur dit-il, n'est un bien ou un mal que par l'usage qu'on en fait : je ne saurais plus comment m'en servir. La mort en a ôté, le 17 juillet, tout ce

qui pouvait m'y rattacher. Laissez-moi me réunir gaiement à Charlotte Corday. »

Ce fut alors une admiration unanime; quelques prisonniers lui baisèrent les mains.

« Regardez, leur dit-il en leur montrant sa figure qui rayonnait d'une joie céleste, si j'ai l'air d'un patient ou d'un bienheureux. »

Il prit un air de toilette, coucha ses longs cheveux sur le front, secoua le collet de son habit et attacha à sa boutonnière le ruban vert tombé du bonnet de Charlotte Corday : comme l'amour est un culte, il a ses superstitions.

Adam Lux suivit le bourreau.

Il montra sur la guillotine le même courage, la même douceur, le même mépris du supplice que son modèle.

Seulement quelque chose de plus exalté brillait dans ses yeux. Il porta sa tête à la mort avec enthousiasme.

Les planches sur lesquelles il montait lui semblaient saintes, depuis qu'un tel sang y avait coulé ; à peine s'il osait y poser ses pieds respectueux ; il se demandait intérieurement d'où lui venait cet honneur de monter aussi haut qu'elle vers les cieux.

Pour Charlotte Corday la guillotine était indifférente ; pour Adam Lux elle était complaisante et aimable, puisqu'elle le réunissait à l'objet de tous ses désirs. Il mourut charmé ; il aurait voulu baiser ce fer qui avait touché le cou de Charlotte Corday ; il lui présenta le sien avec délices.

« Je ne te demande qu'une chose,

dit-il au bourreau qui le liait sur la fatale planche, c'est de donner à ma tête abattue autant de soufflets que tu en as donné à celle de Charlotte Corday. »

Le fatal couteau tomba avec la tête.

Toute la multitude se retira en silence.

Ainsi finit cette cérémonie touchante et triste qui réunit l'amant à la femme aimée. Ce ne fut pas une exécution. La foule en emporta une impression à la fois amère et douce. Il fallait un autel pour joindre les mains à ces deux beaux fiancés qui se cherchaient d'un monde à l'autre, et, dans ce temps-là, l'autel, c'était l'échafaud.

XXII.

La mort des Girondins.

« Moi, j'ai rempli ma tâche ; les autres finiront l'ouvrage, avait dit Charlotte Corday en montant sur l'échafaud. »

L'assassinat de Marat se liait en effet dans la pensée de cette femme coura-

geuse, aux soulèvements que la présence des Girondins à Caen provoquait dans toute la Normandie. Plusieurs coups partirent à la fois de ce coin de la France contre la révolution ; il n'y en eut qu'un qui porta.

Le jour même, et presque à la même heure où Charlotte Corday frappait Marat dans son bain, des volontaires, sous les ordres du comte de Puisaye, s'avançaient armés vers Paris. Le détachement d'insurgés rencontra près de Vernon un bataillon de républicains. On était de part et d'autre plein d'ardeur. L'engagement eut lieu près de Brécourt. On échangea d'abord quelques coups de canon. Bientôt l'attaque devint plus vive du côté des insurgés ; ils se portèrent en avant avec leurs fusils :

les terribles soldats de la Montagne, ces lions furieux qui épouvantaient tous les rois de la terre, les reçurent de pied ferme. On se battit quelques instants avec rage, mais les insurgés ne tardèrent pas à remarquer l'absence de leur chef. Ce lâche comte de Puisaye avait abandonné les rangs pour s'enfuir de toute la vitesse de son cheval vers son château. Il observa de ses fenêtres l'issue du combat. Les volontaires trahis tinrent encore quelque temps avec intrépidité contre le feu des soldats ; le canon essaya de part et d'autre une dernière décharge ; un assez grand nombre de morts resta sur la place. Mais découragés alors par la défection du comte, les uns se retirèrent sur Évreux ; les autres marchèrent sur Vernon. On tint

conseil le lendemain parmi les insurgés pour savoir si l'on poursuivrait les soldats de la Montagne, mais l'abattement et la trahison avaient atteint tous les membres; on se sépara après avoir versé un sang inutile et préparé des vengeances. Ainsi finit le mouvement excité par les Girondins ; il fut énervé et mou comme toutes leurs entreprises ; Charlotte Corday avait bien eu raison de ne pas compter sur de tels hommes pour aller chercher à Paris la tête de Marat.

Les Montagnards s'avancèrent de Vernon sur Évreux, puis sur Lisieux, et arrivèrent triomphants à Caen.

Les députés Girondins s'étaient dispersés ; mais après avoir traîné de ville en ville des jours proscrits et misérables,

ils tombèrent presque tous aux mains de la justice. Leur procès eut lieu à Paris. Le tribunal criminel leur adjoignit plusieurs de leurs confrères qui n'avaient pas été compris dans la séance du 2 juin, et les condamna tous à mort. Ce fut, avec les combattants laissés dans la plaine de Brécourt, la dernière hécatombe offerte à l'ombre de Marat.

Ils écoutèrent la sentence avec fermeté; quelques gémissements bientôt réprimés firent croire à un lâche parmi eux, mais ces plaintes étaient les derniers râles d'un mourant. Valazé venait de s'ouvrir lui-même le flanc d'un coup de poignard.

Son cadavre tomba sur le parquet du tribunal. Le président le fit relever, et donna ordre de retirer les condamnés.

qui rentrèrent dans la prison en chantant la Marseillaise, et après avoir jeté au peuple leurs derniers assignats.

On lava la place du cadavre, mais on ne réussit pas à effacer la tache de sang qui souille la mémoire de ce tribunal impitoyable.

Les Girondins étaient des hommes intempestifs qui avaient manqué à la gravité et à la rigueur des circonstances: ils reprirent en face de la mort toute leur dignité; trois charettes conduisaient au supplice les condamnés; les deux premières étaient chargées de monde: la dernière traînait un cadavre solitaire et nu.

Valazé, couchésur le dos, présentait à découvert la hideuse blessure qu'il s'était faite; ses confrères avaient les regards tournés vers ce spectacle, comme pour

s'aguerrir et se familiariser avec la mort.

Ils gardèrent devant les huées de la populace et devant l'instrument fatal une tenue ferme, hautaine et grave : ils montèrent d'abord douze sur la guillotine : le couteau abattit leur tête une à une.

La place de la Révolution était pleine de bonnets rouges et de piques.

On déchargea ensuite le second tombereau sur les planches funèbres, et le bourreau continua son ouvrage. La guillotine n'en pouvait plus. Chaque victime voyait le couteau s'avancer vers lui pas à pas. Le sang des têtes abattues rejaillit plusieurs fois sur celles de leurs frères. Le dernier, qui était Brissot, mourut ainsi vingt fois dans les autres membres de la Gironde, avant de mourir tout à fait, et une dernière fois

pour son compte. Enfin son tour arriva.

Les Girondins versèrent leur sang avec orgueil sur ces planches qu'avaient purifiées celui de Charlotte Corday; leur cause était la même. Du Perret surtout fut rattaché étroitement dans la pensée de ses juges à l'attentat du 13 juillet : comme la croix qui avait cessé d'être, pour les premiers chrétiens, un gibet ignominieux depuis que le juste y avait été attaché, la guillotine, aux yeux des Girondins, n'était plus un supplice, mais un autel, depuis que cette femme divine y était montée.

Le peuple qui pendant toute l'exécution avait gardé le silence, jeta à la fin les cris de : « Vive la république ! »

Tel était en effet l'élan sublime de la révolution qu'elle ne s'arrêtait ni de-

vant le sang, ni devant la rigueur nécessaire des circonstances, ni devant la mort ; elle poussait les roues de son char sur le cadavre encore fumant de ses ennemis, et s'avançait fatalement au but que lui avait marqué le doigt de Dieu.

Le corps insensible de Valazé assista au supplice de ses frères ; il étalait devant tous les regards, comme un certificat affreux, la blessure qui l'exemptait du couperet ; ce suicide était encore plus horrible à voir que la peine subie par ses frères ; cette plaie furtive et sournoise, ouverte au milieu du flanc, manquait de noblesse : la loi du moins frappe ses victimes à la tête.

Quand les fanatiques qui entouraient l'échafaud eurent trempé dans le sang maudit le bout de leurs piques et se fu-

rent retirés, on joignit le cadavre de Valazé aux autres cadavres décapités, et on les porta sourdement en terre.

Guadet, Salles et Barbaroux, découverts dans les grottes de Saint-Étienne près de Bordeaux, périrent également de la main du bourreau.

Buzot et Pétion, après avoir erré quelque temps, se frappèrent eux-mêmes; on les trouva morts dans un champ et à moitié dévorés par les loups.

Il ne devait rien rester de la Gironde; ce parti, sans croyances et sans avenir, avait appuyé sa fortune sur un bras de chair; ce bras lui manqua et tomba de lui-même à terre sans force, dispersé par lambeaux et rongé de vers.

XXIII.

Encore un sacrifice.

Ce n'était pas assez du sang des Girondins pour laver l'échafaud sur lequel celui de Charlotte Corday avait coulé; il fallait qu'un sang royal effaçât encore celui de notre héroïne ; il fallait qu'une autre tête de femme tombât dans la corbeille.

Nous avons parlé au commencement de cette histoire de Marie-Antoinette; nous l'avons vue au milieu de sa cour, parée de ses grâces et de sa folle chevelure dorée; eh bien! ces beaux cheveux de la reine si fins, si charmants, si choisis qu'il n'y avait pas de mot dans la langue pour en exprimer la nuance délicate, devaient blanchir en une nuit à l'approche de la main du bourreau.

Le moment était venu où les yeux des reines allaient se remplir de larmes, et où la coupe amère devait passer de la bouche du peuple aux lèvres des rois.

Marie-Antoinette, belle comme Charlotte Corday et jeune comme elle, s'avança moins fermement au devant du coup fatal. Elle était très pâle. Un tremblement la prit à la vue du sinistre cou-

teau ; tout son corps frêle et charmant se raidit d'horreur devant cette hideuse machine qui allait faire de lui une chose dégoûtante et défigurée, sans nom possible dans aucune langue. Ses mains, blanches comme l'albâtre, eurent des frémissements inconnus, et ses beaux bras faits pour des étreintes plus douces se refusèrent avec effroi aux embrassements de la mort.

Cependant elle reprit toute sa résignation sur les planches de la guillotine.

Le peuple regardait.

Marie-Antoinette s'avança chancelante, et, ayant marché sur le pied du bourreau : — « Monsieur, lui dit-elle en se tournant vers lui avec douceur, je vous demande excuse : je ne l'ai pas fait exprès. »

Cette brute, pour toute réponse, lui coupa la tête.

L'échafaud deux fois teint du sang royal s'élevait vers les cieux, comme un autel, pour demander que les volontés d'en haut s'accomplissent.

Ceux qui ne tombaient pas sur le champ de bataille ou à la tribune en défendant la patrie, mouraient alors en priant pour elle; et Dieu tenait compte là-haut à la révolution non seulement ses héros et de ses tribuns mais encore de ses martyrs.

XXIV.

Le 9 thermidor.

Le couteau ne s'arrêta pas aux Girondins déjà persécutés et fugitifs ; presque tous les personnages dont les noms figurent dans ce livre eurent une fin sanglante.

Camille Desmoulins et Danton, qui avaient touché la main de Marat, ne survécurent que peu de mois à leur ancien ami. Ils tombèrent tous les deux sous les coups de Robespierre et de Saint-Just, dans une lutte d'homme à homme, où l'avantage resta, sinon au plus fort, du moins au plus persévérant.

Camille, vif et spirituel jeune homme, s'était jeté étourdiment dans la révolution, mais après avoir taché sa robe blanche d'une goutte de sang royal, il avait été pris d'abattement et d'effroi. Sa tête, pleine d'idées trop fortes pour lui, regrettait *l'oreiller des anciennes croyances*. Il s'endormit dans des rêves doux et funestes, jusqu'au jour où s'éveillant en sursaut aux rudes cahots de la charrette, il demanda avec stupeur à

ceux qui l'entouraient : « Est-ce bien moi que l'on conduit à l'échafaud, moi qui ai commencé la Révolution ? »

Danton ce rude marcheur, ce tribun aux larges poumons, avait été pris en chemin de lassitude et de dégoût ; or, dans des temps pareils, s'arrêter, c'est mourir.

Robespierre qui avait moins jeté de forces et de mouvements au dehors, eut l'haleine plus longue ; il conduisit la révolution à travers les obstacles dans cette course forcée et haletante, où tout se précipite, les événements et les hommes. Une tourbe infecte, à la tête de laquelle était Hébert, menaçait de corrompre la partie saine du peuple ; il en purge la France ; de nouvelles conspirations s'agitent, il les abat ; des villes

s'opposent en France à la République, on y entre le fer et la flamme à la main; des armées étrangères bordent les frontières, il fallait vaincre, on a vaincu; l'athéisme, déchaîné par les mouvements et les désordres des derniers temps, lève partout sa tête hideuse, on l'écrase. Alors Robespierre amène cette farouche révolution, qui détrônait tous les dieux de la terre, en robe de fête, parée de bouquets de fleurs et de rubans, et la fait mettre à genoux devant l'Éternel; « Il est un Dieu, lui dit-il, en lui montrant les cieux! »

« Oui, Robespierre, il est un Dieu, car ton règne va finir. Tu as voulu t'emparer de la révolution pour la rattacher à toi! Eh! bien, tu n'y réussiras pas; la révolution est cette femme dont parle

Belleforest, qui donne à l'un sa main, à l'autre son pied, à l'autre sa gorge, à l'autre son bras, et à chacun ainsi une partie d'elle-même, mais qui ne se livre à aucun tout entière. Au moment où l'on croit le mieux la tenir, la farouche se réserve toujours quelque endroit secret et imprévu par lequel elle échappe.

La Convention elle-même va lâcher prise; sa main ne tient plus qu'à demi ce fier et terrible événement, qui, comme la foudre, frappe ceux qui se mêlent de le conduire. L'assemblée marchait ferme et courageuse à travers les échafauds et les canons; elle avait le sentiment de la Divinité au cœur, les tables de la loi entre les mains, et le rayon de Moïse sur la tête; elle montait sur les bornes pour appeler les citoyens aux

armes ; comme une femme amoureuse et jalouse, elle poignardait ses maîtres quand ceux-ci commençaient à lui devenir infidèles ; elle était belle et furieuse. Enfin au bout de cette course sans relâche, elle perdit haleine, elle essuya ses lèvres blanche d'écume, et cria : *Que ceux qui ne sont pas morts se relèvent* !

Cette fois on ne les mitrailla pas ; —c'est que Collot d'Herbois n'était plus là.

Robespierre et Saint-Just finirent avec les autres apôtres de la terreur sur ce même échafaud qu'ils avaient dressé; ceux qui avaient tiré le glaive, périrent par le glaive.

Ils devaient cette dernière satisfaction au monde, pour que, les trouvant acquittés de la dette qu'ils avaient contrac-

tée envers la mort, le monde pût se prosterner un jour devant la mémoire de ces hommes qui ont défendu la cause du genre humain souffrant, sauvé le territoire de l'invasion, et préparé à leurs descendants des destinées meilleures. La postérité qui déjà danse sur les cadavres des vaincus, dira: Il y eut un peuple qui, en une année, jugea son roi, refit son gouvernement, changea ses mœurs, écrasa dans son sein toutes les factions, soutint le poids d'un continent tout entier devenu son ennemi, dispersa ses anciens maîtres, détruisit les nouveaux ambitieux, pour remonter par ses propres forces à la justice et ressaisir sa souveraineté.

XXV.

L'Apothéose.

Tandis que le cadavre de Robespierre était jeté dans un panier et porté sur une charrette au cimetière voisin pour y être consumé le plus vite possible, de telle sorte que déjà il ne restait plus rien

du *tyran*, on préparait à Marat les honneurs du Panthéon.

Une loi défendait d'accorder l'apothéose avant cent ans, à partir du jour du décès; mais on décida que, par ses travaux, par les services qu'il avait rendus à la patrie, par les persécutions qui avaient agité sa misérable vie, par sa mort violente et précoce, Marat avait devancé l'immortalité.

David, le 24 brumaire, s'était levé à la Convention, et il avait dit:

« Depuis longtemps le peuple redemandait son ami; autant qu'il était en moi, je l'ai fait revivre sur la toile. Vos regards, citoyens, en parcourant les traits livides et ensanglantés de Marat, vous rappelleront à vos devoirs.

« Votre infatigable confrère est mort!

Il est mort sans même avoir de quoi se faire enterrer. Postérité, tu le vengeras !

« Tu diras à ceux qui l'appellent buveur de sang, que pauvre, souffrant et humilié, Marat n'a jamais bu que ses larmes.

« Et toi, mon frère, du fond de ton tombeau, réjouis-toi, et ne regrette pas ta dépouille mortelle, nous allons lui donner l'immortalité !

« Je vote pour Marat les honneurs du Panthéon. »

L'assemblée rendit aussitôt le décret. On plaça le portrait de Marat peint par David dans la salle des séances. Son ombre revenait en quelque sorte s'asseoir au milieu de la Montagne. Chaque jour on prononçait son nom.

« Il y a quelque chose de terrible, s'écriait Saint-Just, dans l'amour sacré de la patrie; il est tellement exclusif, qu'il immole tout sans pitié, sans frayeur, sans respect humain, à l'intérêt public; il précipite Manlius, il entraîne Regulus à Carthage, pousse un romain dans un abîme et jette Marat au Panthéon, victime de son dévouement! »

La république était pleine d'audace; elle avait fait un culte à son usage; l'homme qui venait de conquérir la foudre [1], se crut un instant le pouvoir de soumettre Dieu.

Toutefois, les cérémonies de ce temps-là avaient toujours quelque réminiscence chrétienne; elles se souvenaient

[1] Le paratonnerre.

que, l'homme étant immortel, on doit des honneurs à ses dépouilles, comme aux ruines que l'âme laisse sur la terre après elle.

Marat reposait, en attendant les voûtes du temple, dans le jardin des Cordeliers, sous la verdure des arbres ; on lui avait élevé un autel ; des femmes venaient lui jeter des fleurs ; des services funèbres se célébraient dans toutes les sections : mais ces honneurs solitaires ne faisaient que préluder à l'apothéose qui eut enfin lieu le 31 septembre, deux mois après le 9 thermidor.

Ce fut un jour de fête : deux autels s'élevaient sur la place du Carrousel ; il y avait aussi une bicoque où figuraient le buste de Marat, sa lampe, sa baignoire et son écritoire de plomb.

La lampe était celle qui avait éclairé les veilles laborieuses de cet écrivain ; elle s'était éteinte avant le jour comme son maître, après avoir longtemps brûlé comme lui pour la révolution.

La Convention se rendit en silence au lieu où était le cercueil. La chemise sanglante de la victime, le corps couché tout de son long sur son lit funèbre et recouvert d'un drap noir, le couteau teint encore de son sang, la sœur du trépassé, morne et chancelante au pied de sa tombe, tout cela formait une scène imposante et triste qui jetait les spectateurs dans le recueillement. Après un instant de réflexion muette, le président monta près du mort et posa sur son cercueil une couronne de feuilles de chêne.

C'était la seconde que l'on décernait

à Marat. Cette cérémonie d'apothéose reportait en arrière les esprits et les souvenirs vers cette autre marche glorieuse qui amena Marat couronné au sein de la Convention ; mais, cette fois, le triomphateur manquait au triomphe.

Alors le cortége se mit en marche. Un détachement de cavalerie précédé de sapeurs et de canonniers ouvrit les voies ; il était suivi de tambours voilés qui prolongeaient leurs roulements sourds de moment en moment ; un grand nombre d'élèves de l'école de Mars marchaient derrière eux pêle-mêle ; le char s'élevait pompeusement, ombragé de quatorze drapeaux, et s'avançait au pas des chevaux entre quatorze soldats blessés sur le champ de bataille ; des groupes de mères éplorées conduisant des enfants

par la main, des veuves, des pauvres, des vieillards suivaient lentement le corps de Marat.

La foule était immense; des jeunes filles voilées s'avançaient, chemin faisant, vers le cercueil, pour y semer des fleurs; une femme qui avait de longs cheveux dénoués les coupa devant tout le monde et les jeta comme un trophée sur le drap noir; le cœur se remplissait, pendant cette marche lente et glorieuse, d'émotions diverses; la nouvelle d'une victoire remportée par les Français devant les murs de Maëstrich acheva de couronner la fête; il fallait le bruit du canon de l'ennemi sur les restes de ce vainqueur pacifique qui avait détrôné les rois par l'artillerie de la raison et de la justice.

Il y eut plusieurs stations; on entendit un grand nombre de discours; quelques-uns retracèrent avec bonheur les principaux traits de la vie de Marat, mais le plus éloquent de tous ces orateurs c'était le mort.

Une foule d'instructions solides et graves sortait effectivement du char funèbre, aux salves interrompues des caisses militaires recouvertes de draps noirs; ce savant inquiet, parti d'en bas pour détrôner Newton et qui était arrivé à renverser Louis XVI, ce juge d'un roi condamné à mort, qu'une femme à son tour avait jugé, cet enfant du peuple traîné avec des honneurs souverains par les mains de ses frères vers le Panthéon, au moment où l'on dispersait la cendre des majestés de saint Denis, tout cela

remplissait la cérémonie funèbre de ces grandes et mélancoliques pensées que la tombe seule peut contenir.

Au théâtre de la Porte-Saint-Martin, un orateur harangua le mort, pour lui demander s'il était satisfait des honneurs qu'on lui rendait; à ces mots le cercueil fit semblant de s'ouvrir, un homme se dressa tout droit et à demi nu dans son linceul ; c'était l'Ombre de Marat qui venait remercier les Français et les encourager à mourir comme lui pour la révolution.

Ce mouvement fit grande frayeur, mais le cortége ne tarda pas à se remettre en route ; dans les intervalles de silence que laissait le bruit du tambour, on récitait à demi voix et sur un ton de psalmodie lugubre :

« Marat, l'ami du peuple ,

« Marat, le consolateur des affligés,

« Marat, le père des malheureux ,

« Ayez pitié de nous ! »

Enfin, on vit blanchir de loin la façade du Panthéon ; le cortége arriva sur la place à trois heures et demie. Au moment où l'on descendait du char le cercueil de l'*ami du peuple*, on rejetait du temple , par une porte latérale « les restes impurs du royaliste Mirabeau [1]. »

[1] *Moniteur.*

Si jamais la liberté s'établissait en France et si jamais quelques législateurs se souvenant de ce que j'ai fait pour la patrie étaient tentés de me décerner une place dans Sainte-Geneviéve, je proteste ici contre ce sanglant affront : oui, j'aimerais mieux cent fois ne jamais mourir que d'avoir à redouter le voisinage de Voltaire et de Mirabeau.

Voltaire, adroit plagiaire, écrivain scandaleux qui

Marat avait toujours été l'ennemi acharné de Mirabeau ; ces deux hommes se rencontraient maintenant face à face dans la mort, l'un poussant l'autre, 93 chassant devant lui 89 : les hommes et les époques vont se détrônant de nos jours jusque dans l'éternité.

Mirabeau, les mains liées dans le linceul, céda sa place au nouveau-venu, à ce folliculaire à peine remarqué de son temps, mais que le flux des événements avait amené peu à peu jusqu'au marches du Panthéon.

pervertit la jeunesse par les leçons d'une fausse philosophie et dont le cœur fut le trône de l'envie, de l'avarice, de la malignité, de la vengeance, de la perfidie et de toutes les passions qui dégradent la nature humaine.

Mirabeau, homme vendu au pouvoir.

(*Ami du Peuple.*

S'il est permis de prêter encore un reste de vie sourde et latente aux cadavres, l'entrevue de ces deux hommes dut être solennelle ; Mirabeau, qui savait les vicissitudes de la gloire, a dû prédire alors à son successeur un avenir tumultueux ; car les tombeaux ont aussi leurs destinées : *habent sua fata sepulcra*. Marat, en effet, devait être à son tour chassé du Panthéon et sa cendre jetée au vent, suite inévitable des révolutions qui par leur flux et leur reflux agitent les hommes jusque dans la mort.

La mémoire de ces grands tribuns longtemps ballottée ne se reposera qu'après des siècles ; on lui rendra alors le calme dont elle a besoin pour se montrer sévèrement aux hommes et mériter leur justice. En attendant une idée de terreur

reste de nos jours attachée au nom de Marat ; mais, comme dit Saint-Just, « il n'y a que les hommes faibles ou méchants que l'équité terrible épouvante. »

Pour nous, qui voyons plutôt l'avenir que le présent, nous suivons, avec respect, au Panthéon, les restes d'un des plus ardents défenseurs de notre grande révolution si fertile en miracles, de cette révolution qui put dire : « J'ai trouvé les rois et les maîtres du monde assis sur leurs trônes ; j'ai repassé, et ils n'étaient déjà plus. » Marat est un de ces génies incomplets, rongés au flanc par le vautour, dévorés de misères, qui se lèvent un jour pour délivrer en eux l'humanité souffrante, et qu'on assomme parce qu'ils effraient la tranquille existence des heureux du monde.

Cette terreur attachée à la mémoire de Marat fit courir le bruit que son ombre revenait pour effrayer les aristocrates, la nuit dans la bicoque où étaient sa lampe, son buste, sa baignoire, et où l'on plaçait tous les soir une sentinelle. La vérité est qu'un matin le poste du Louvre étant venu relever de faction un jeune gentilhomme, nommé d'Estigny, on le trouva mort.

A dater de ce jour, on cessa de garder la baignoire et les objets qui retraçaient aux yeux le souvenir de Marat.

Épilogue.

Les événements allaient changer de marche.

Bonaparte devait prendre la révolution sur les ailes de ses armées et la terreur au bout de ses baïonnettes pour les rejeter dans le reste du monde.

A ceux qui reprochent à la révolution de n'avoir rien fondé en fait de gouvernement et de ne nous avoir laissé que les ruines d'une république écroulée, il est aisé de répondre que cette révolution se continue au contraire fatalement parmi nous. « Ce que nous avons fait, disait Saint-Just, ne sera jamais perdu sur la terre. » Nous croyons, en effet, qu'on n'effacera pas le travail de ces hommes ; il reparaîtra toujours sous les replâtrages et les remaniements que la main des vieilles monarchies essaie aux nations.

Et puis l'on a tort de demander à un événement comme celui de 93 de laisser des institutions fixes, un gouvernement immuable, une société faite ; tout cela est l'ouvrage du temps ; quoiqu'il nous

ait légué un grand nombre de lois immortelles, une école pour l'art militaire, un muséum pour la science, une administration pour les armées, son œuvre n'était pas précisément de fonder; une révolution n'est pas un sol, c'est un orage.

Tout ce qui avait mis le pied sur ce terrain brûlant n'a pas tenu; Mirabeau pose une tribune sur la révolution et il y meurt; Robespierre un échafaud, et il y laisse sa tête; Napoléon un trône, et il en tombe.

Ce que la révolution a laissé qui ne tombera pas, c'est ce sentiment de la fraternité humaine et cette religion du bien public qui doivent changer la face du monde. On aura beau faire, l'on n'arrêtera pas l'élan imprimé aux na-

tions ; les peuples sortis de leurs anciennes limites s'agiteront révolutionnairement, comme des flots sur le sable, jusqu'à ce que quelque bond imprévu et violent les rejette dans cet océan calme de la vérité et de la justice où la main de Dieu apaisera tous les orages.

Nous marchons vers des destinées meilleures. Toutefois il y a des maux dans l'humanité qui ne doivent pas finir : il y aura toujours des natures chétives sur lesquelles la société appuiera ses angles, des inquiétudes que le présent ne pourra calmer, des espérances immodérées que cette vie ne saurait contenir : Marat ne mourra pas.

Il faudra toujours à la femme qui pleure, le voile de l'amour pour y essuyer ses yeux, et à l'homme qui souffre,

une éternité promise où il puisse, dans les jours mauvais, comme le navire dans les gros vents, jeter toutes ses espérances.

Cependant, le souvenir de Charlotte Corday s'élèvera mélancoliquement dans notre siècle révolutionnaire à mesure que des brises plus douces en chasseront les nuages ; elle est à nos yeux par ses grâces sérieuses, par son dévouement et par l'élévation de son âme. comme la messagère de l'avenir, lequel appartient, selon nous, à la liberté et à l'amour, aux femmes et à Dieu. Voilà pourquoi nous avons choisi cette belle et chaste figure de vierge pour dominer tout notre livre.

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE.

	Pages
I. La Nouvelle Héloïse.	1
II. La Terreur.	17
III. Le Départ.	33
IV. Le Déclin.	47
V. Les Tables de la Loi.	55
VI. L'hôtel de la Providence.	63
VII. La Gironde.	79
VIII. Le Malade.	89

IX. Le treize Juillet. 111
X. La maison de Marat. 121
XI. Une voix de Sirène. 131
XII. Le Cadavre. 145
XIII. Mystère. 153
XIV. L'Interrogatoire 159
XV. Le lit de parade. 169
XVI. La Conciergerie. 179
XVII. Le tableau de David. 197
XVIII. Le Jugement. 209
XIX. La Conciergerie. 229
XX. L'Échafaud. 239
XXI. Le Mariage. 267
XXII. La mort des Girondins. 287
XXIII. Encore un Sacrifice. 293
XXIV. Le 9 Thermidor. 299
XXV. L'Apothéose. 307
Épilogue. 322